

2M11.2561.3

Université de Montréal

Les voyageurs français en Italie dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Les *Lettres sur l'Italie* de Charles Dupaty

par

Marie-Claude Bourgeois

Département d'Histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès arts (M.A)

mai, 1997

© Marie-Claude Bourgeois, 1997



D  
7  
U54  
1997  
V.027

2

1997-1998

1997-1998

1997

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997-1998

1997

1997

1997-1998

U

Université de Montréal

M.A. en histoire

faculté des études supérieures

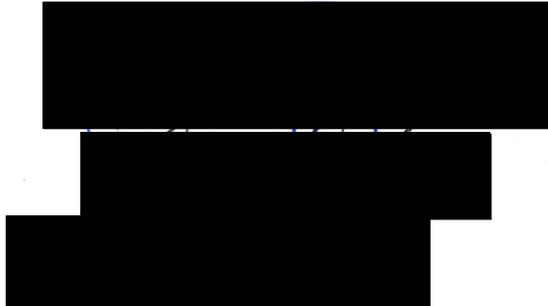
Ce mémoire intitulé:

Les voyageurs français en Italie dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
*Les Lettres sur l'Italie* de Charles Dupaty

Présenté par:

Marie-Claude Bourgeois

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:



G. SUTTO

P. BOGLIONI

L. LAVALLÉE

Mémoire accepté le:

~~12 AOÛT 1997~~  
15. 10. 1997

## Sommaire

Ce mémoire étudie les récits des voyageurs français en Italie au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'Italie est, à cette époque, la destination privilégiée de l'élite française. Ainsi, le voyage en Italie est l'expression et la traduction d'une culture d'élite. Il imprime sa marque en littérature avec une floraison des récits de voyage.

Ces récits reflètent les idées et la sensibilité de l'époque. Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les idées reçues se substituent aux observations personnelles. Vers la fin du siècle, les voyageurs découvrent la variété des États de la péninsule italienne et s'interrogent sur les causes de cette diversité. De plus, ils méditent sur la régénération du royaume de Louis XVI et sur les réformes suggérées par les Lumières, susceptibles d'éviter une révolution sanglante.

Un de ces récits de voyage, les *Lettres sur l'Italie*, écrit par Charles Dupaty et paru en 1785, est bien représentatif du changement qui s'opère dans la vision des voyageurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est intéressant d'étudier ce récit de voyage, d'une part, dans le cadre d'une histoire sociale, histoire du regard et de la perception de l'Italie et, d'autre part, dans celui d'une histoire de la communication des idées et de la diffusion des Lumières. Ainsi, le regard de ce voyageur des Lumières révèle bien des choses sur la société européenne de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Table des matières

Sommaire.....	i
Table des matières.....	ii
Liste des cartes.....	iv
Liste des illustrations.....	iv
Remerciements.....	v
<b>Premier chapitre</b>	
Introduction du premier chapitre.....	1-5
1.1 Contexte historique: l'Italie du dix-huitième siècle.....	5-9
1.2 La transformation des récits de voyage dans la seconde moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle.....	9-14
1.3 Le discours des voyageurs français sur la vie politique et institutionnelle en Italie.....	14-16
1.4 Le discours des voyageurs français sur la vie artistique et intellectuelle en Italie.....	16-19
1.5 Le discours des voyageurs français sur la vie sociale et économique en Italie.....	20-21
1.6 Le discours des voyageurs français sur la vie religieuse en Italie.....	22-23

## **Second chapitre**

Introduction du second chapitre.....	24
2.1 Le portrait d'un voyageur des Lumières: Charles-Marguerite Dupaty.....	24-28
2.2 Charles Dupaty et le monde parlementaire au XVIII <sup>e</sup> siècle.....	29-34
2.3 L'originalité des <i>Lettres sur l'Italie</i> .....	34-39

## **Troisième chapitre**

Introduction du troisième chapitre.....	40
3.1 L'Italie du parlementaire réformateur.....	40-52
3.2 L'Italie de l'"âme sensible".....	53-62
3.3 Les portraits moralistes de Charles Dupaty.....	63-69
Conclusion.....	70-74
Annexes.....	75-85
Bibliographie.....	86-95

### Liste des cartes

1. Carte de l'Italie (1714-1748).....75
2. Carte de la France (1789).....76
3. Carte des voyages en Europe du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.....77

### Liste des illustrations

1. Illustration d'un tableau du peintre Albane.....78
2. Illustration du Bambino.....79
3. Illustration de la grotte du chien.....80
4. Illustration de la première éruption du Vésuve à Naples.....81
5. Illustration des cascades de l'Anio à Tivoli.....82
6. Illustration de l'incendie de Borgo.....83
7. Commentaires sur chacune des illustrations.....84-85

## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur Claude Sutto. Sans lui, ce mémoire n'aurait jamais vu le jour. Sa passion pour l'histoire en font un pédagogue exceptionnel et un historien rigoureux. Ses encouragements, sa disponibilité et sa bonhomie ont rendu la rédaction de ce mémoire fort agréable. Je dois souligner la générosité intellectuelle dont il a fait preuve. Tout au long de ses deux années, il m'a donné un appui indéfectible. En le côtoyant, j'ai appris que l'enthousiasme à communiquer le savoir historique ainsi que l'émerveillement envers la condition humaine peuvent résister à l'usure du temps.

Je remercie mon fiancé, Stéphane Kelly, de m'avoir épaulée dans mon travail, en relisant patiemment les brouillons de ce mémoire. Ses suggestions, toujours pertinentes, ont été indispensables à ma réflexion et à mon cheminement intellectuel.

Je remercie mes parents pour le soutien moral et financier qu'ils m'ont offert tout au long de mes études.

Enfin, je veux dire un merci tout spécial à mon grand-père Roger Bourgeois, qui a su me transmettre l'amour du patrimoine et le respect des traditions.

## **Premier chapitre**

Ce premier chapitre est consacré aux récits de voyage dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus précisément, au plus classique des voyages, le voyage d'Italie. La correspondance des voyageurs constitue un instrument privilégié de la communication intellectuelle de l'époque. Ainsi, à travers elle, est-il possible d'étudier la perception et les discours des voyageurs français à l'égard de l'Italie. Avant de nous pencher sur l'étude et l'analyse d'un récit de voyage en particulier, les *Lettres sur l'Italie* de Charles Dupaty, il est nécessaire de bien situer le récit de voyage dans son contexte spatio-temporel. Pour ce faire, nous commencerons par un bref historique du voyage en Italie, à l'intérieur duquel nous présenterons Charles Dupaty. Par la suite, nous décrirons le contexte historique du voyage, soit l'Italie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Deuxièmement, nous montrerons la transformation des récits de voyage dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour terminer, nous résumerons les différents discours des voyageurs français sur la vie politique et institutionnelle en Italie, la vie artistique et intellectuelle, l'économie et la société ainsi que la vie religieuse.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Italie est la destination privilégiée des voyageurs français. Le voyage, apanage de l'élite, est un fait social en même temps qu'un phénomène de culture. La noblesse de robe, la grande bourgeoisie, l'élite savante, les hommes de Lettres, les artistes et les amateurs d'art sont les différentes catégories de Français qui parcourent la Péninsule. Durant leur séjour, d'environ un ou deux ans, ils visitent les galeries, les palais et les églises, fascinés par les vestiges de l'Antiquité et par les fruits magnifiques de la Renaissance italienne. Le "Grand Tour" d'Europe, hérité de l'Angleterre, procure une formation intellectuelle complète à une époque où les Universités, prisonnières de leur routine, ne dispensent plus qu'un savoir anachronique.

D'après l'historien Claude Petitfrère<sup>1</sup>, cet attrait, exercé par l'Italie du XVIII<sup>e</sup> siècle, peut être attribué à certains aspects de la société de l'époque tels que la redécouverte de l'Antiquité classique, l'extraordinaire éclat des arts, la longue période de paix qui s'étend

---

<sup>1</sup>Claude Petitfrère, "Le voyage en Italie", *Histoire*, no. 159, (1992), pp. 86.

du traité d'Aix-la-Chapelle<sup>2</sup> aux guerres de la Révolution, ainsi que la soif de découvertes et la curiosité d'esprit des contemporains.

Les voyages en Italie sont issus d'une longue tradition. Au Moyen-Âge, Rome, capitale de la chrétienté, attire des pèlerins de toutes les nations européennes. Pour leur instruction, il existe des guides dont le plus célèbre, le *Mirabilia Urbis Romae*, date du XIII<sup>e</sup> siècle. La Renaissance a accéléré ce mouvement en faisant de la Péninsule italienne la patrie de l'humanisme. À cette époque le voyage en Italie est, pour les érudits, les princes, les philosophes, les ecclésiastiques et les artistes, le premier pas de toute formation. Pour se découvrir eux-mêmes, ils doivent découvrir l'héritage du passé sur les lieux même où il a été une réalité vivante. Ainsi, Rabelais, Montaigne, Etienne Pasquier et plusieurs autres ont franchi les Alpes au XVI<sup>e</sup> siècle.

C'est à l'intention des voyageurs du XVII<sup>e</sup> siècle qu'est rédigé, en 1691, *Le Nouveau Voyage d'Italie* de François-Maximilien Misson. Ce classique de la "philosophie itinérante" sera le guide le plus utilisé par les voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il fit autorité et détermina "jusqu'à Sade, l'esprit, les méthodes, les formes, les thèmes et les stéréotypes<sup>3</sup>" de la plupart des guides. Protestant émigré en Angleterre après l'Édit de Nantes (1685), Misson n'est pas très favorable à l'Italie qui abrite la capitale de la catholicité. Si l'on veut trouver un dénominateur commun à tous les points négatifs de l'Italie et à tous les défauts des Italiens dans la critique de Misson, on peut dire que toutes les qualités, toutes les valeurs et toutes les vertus de la nouvelle idéologie bourgeoise en Angleterre et en France sont absentes dans l'Italie du XVII<sup>e</sup> siècle. Soit le naturel et l'authenticité, la mesure et la modération, l'absence de passion, le sens de l'économie et de l'utile, le mépris du superflu, des fêtes, l'esprit de famille et la morale sexuelle. L'Italie qui, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, apparaît comme le pays où s'épanouit le raffinement aristocratique est très peu prisée par Misson. Dépourvue de bourgeoisie, l'Italie est

---

<sup>2</sup>Le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) met fin à la guerre de Succession d'Autriche qui opposait la France, l'Espagne, la Saxe et la Bavière à l'Autriche, aux Pays-Bas et à l'Angleterre.

<sup>3</sup>Hermann Harder, *Le président de Bosses et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, pp. 435.

accablée par une noblesse nombreuse et affaiblie, un clergé ignare et une population pauvre et superstitieuse. Les touristes français du XVIII<sup>e</sup> siècle qui parcourent la Péninsule "le Misson à la main"<sup>4</sup>, perpétuent l'image négative de l'Italie. Ainsi, elle se retrouve en filigrane, souvent indirectement et inconsciemment, dans de nombreux récits de voyage de l'époque.

Nous ne devons donc pas sous-estimer l'influence de ce guide sur les successeurs de Misson, car le stéréotype de l'Italie "patrie de la superstition et de l'ignorance"<sup>5</sup> est progressivement repris par les voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces derniers épousent plusieurs des vues critiques de Misson.

*Le Nouveau Voyage d'Italie* de Maximilien Misson devient donc, pendant les deux premiers tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour l'intelligentsia française, le principal livre de voyage sur l'Italie, et pour les voyageurs, le guide de référence. Misson, qui ne craint pas de porter des jugements défavorables envers l'Italie, tient à corriger l'image qu'il considère trop positive de celle-ci. C'est une perspective totalement nouvelle d'un voyageur qui vient d'un pays qui se considère égal et même supérieur à l'Italie. Misson veut rompre avec la tradition et, avec lui, l'Italie devient un pays que l'on critique et dont on discute les défauts.

Pour bien comprendre la rupture que crée Misson avec les récits de voyage de l'époque, nous devons résumer le caractère général des relations de voyage en Italie qui paraissent en France avant 1700. On peut dire qu'il s'agit d'une littérature dépourvue d'originalité, de livres qui sont souvent des registres surchargés de menus détails, de descriptions répétitives et monotones, d'itinéraires objectifs où une masse de faits concrets fait disparaître tout commentaire subjectif, tout jugement et sentiment personnel. C'est cette uniformité et ce caractère impersonnel des récits de voyage qui est rompu par l'ouvrage de Misson.

---

<sup>4</sup>Expression empruntée à Roland Mortier, "Les voyageurs français en Italie et le débat sur les institutions", dans *Le coeur et la raison*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, pp. 388.

<sup>5</sup>Expression empruntée à Louis Trénard, *Mentalités et stéréotypes. Voyageurs français en Italie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, actes du 102<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Limoges, 1977, pp. 78.

Par contre, son voyage en Italie ne s'écarte pas de l'itinéraire habituel des voyageurs du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, itinéraire qui leur est imposé, aussi bien par la tradition que par l'organisation matérielle des postes en Italie. Dans l'itinéraire traditionnel des voyageurs, on distingue trois centres importants où les voyageurs séjournent: Venise, Naples et Rome. Pour la majorité des voyageurs, ces trois villes font l'objet de longs commentaires et pour le reste de l'Italie, les informations sont plus superficielles. Donc, dans la plupart des cas, les *Voyages d'Italie* d'avant 1750 méritent mieux le titre stendhalien de *Rome, Venise, Naples*, que celui de *Voyage en Italie*.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le voyage en Italie apparaît de plus en plus comme un phénomène culturel dans lequel se reflètent la rencontre de la tradition -- celle de l'éducation humaniste dispensée à l'élite -- et une sensibilité grandissante pour l'Antiquité<sup>6</sup>. Il devient une pratique pédagogique structurée, fortement animée par l'esprit cosmopolite. C'est ainsi qu'avec les voyageurs du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle apparaît une nouvelle façon de penser et d'écrire qui imprime sa marque en littérature avec une augmentation importante des récits de voyage. On voit alors se modifier les objectifs et le regard des Français à l'égard de l'Italie. Les voyageurs découvrent la variété des états de la Péninsule italienne et s'interrogent sur les causes de cette diversité. Un de ces récits de voyage, les *Lettres sur l'Italie*, écrit par Charles Dupaty et paru en 1785, est bien représentatif du changement qui s'opère dans la vision des voyageurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Magistrat au parlement de Bordeaux, Charles Dupaty entreprend son voyage en Italie à la suite d'un important conflit avec le Parlement et sous la pression des autorités françaises.

Le récit de voyage de Charles Dupaty est fort intéressant, puisqu'il nous permet d'observer l'évolution du regard français à l'égard de l'Italie ainsi que l'importance, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de la communication des idées nouvelles et de la diffusion des Lumières. Les *Lettres sur l'Italie* de Charles Dupaty sont donc représentatives de la nouveauté des

---

<sup>6</sup>Voir Chantal Grell, *Herculanum et Pompéi dans les récits des voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Naples, Institut français de Naples, 1982, 230 pages.

récits de voyage de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aussi, sont-elles originales à bien des égards: elles montrent la pénétration des Lumières à l'intérieur de la bourgeoisie fortunée et des milieux parlementaires si hostiles, en général, au courant philosophique; elles clarifient les liens entre la vie politique et le monde littéraire dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi que la lente progression des idées réformatrices; elles illustrent enfin son utilisation à des fins pratiques, concrètes et positives.

Il semble donc que le regard de ce Bordelais, converti aux idées des Lumières, peut nous révéler bien des choses sur l'évolution du regard et de la perception française à l'égard de l'Italie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### ***1.1 Contexte historique: l'Italie du dix-huitième siècle***

Afin de bien comprendre les idées et les jugements véhiculés par les voyageurs français envers l'Italie, il est nécessaire de situer cette dernière dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. C'est l'époque des Lumières, celle où, selon Pierre Chaunu: "la négation devient système. La crise de conscience déborde du cercle étroit des chercheurs de pointe pour constituer l'attitude de toute une élite<sup>8</sup>". Cette crise de conscience vaut aussi pour l'Italie, même si le manque d'unité de la Péninsule ne permet pas aux Lumières de s'épanouir comme en France.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Italie est divisée en une vingtaine d'états, plus ou moins indépendants, dotés d'institutions et de traditions qui leur sont propres. Cette diversité des institutions contribue grandement au charme du voyage en Italie. Une connaissance de l'état politique de l'Italie est donc nécessaire à la compréhension des récits des voyageurs français de l'Ancien Régime.

Selon l'historienne Catherine Brice<sup>9</sup>, l'histoire politique de l'Italie dépend fortement de trois grandes puissances européennes: la France, l'Espagne et l'Autriche. Ces

---

<sup>7</sup>Voir les livres de Norbert Jonard, *Le siècle des Lumières en Italie*, Lyon, l'Hermès, 1979, 155 pages, et, *La France et l'Italie au siècle des Lumières*, Paris, Champion, 1994, 193 pages.

<sup>8</sup>Pierre Chaunu, *La civilisation de l'Europe des Lumières*, nouv. éd., Paris, Flammarion, 1982, pp. 158.

<sup>9</sup>Voir Catherine Brice, *Histoire de l'Italie*, Paris, Hatier, 1992, 495 pages.

puissances tentent d'y faire prévaloir leur influence. Le XVIII<sup>e</sup> siècle se divise politiquement en deux parties: la première, qui va jusqu'à la paix d'*Aix-la-Chapelle* (1748), est marquée par plusieurs conflits armés qui n'ont guère favorisé les déplacements. La deuxième partie, qui se termine par la campagne d'Italie de Napoléon Bonaparte (1796-97), est une période de paix, de réformes et de rénovation pendant laquelle l'Italie a vu croître le nombre de voyageurs étrangers.

À cette époque, certains états connaissent des réformes tandis que d'autres stagnent dans des systèmes conservateurs. Parmi les états italiens dit "éclairés", on peut citer la Lombardie et la Toscane, le royaume de Naples, la Sicile et Parme. Le Piémont connaît, quant à lui, une activité plus lente. En ce qui concerne les états pontificaux et les républiques aristocratiques (Venise, Lucques, Gênes), ils demeurent à l'écart du mouvement réformateur. On observe donc que les Lumières ne touchent pas la majorité des états italiens et que l'Italie est le pays de la diversité politique. La Toscane et les états pontificaux en sont les meilleurs exemples: le Grand Duché de Toscane est considéré comme le modèle de la politique éclairée et son Grand duc, Léopold de Habsbourg-Lorraine, est perçu comme le souverain le plus ouvert aux idées réformatrices des Lumières. En effet, il réalise des réformes qui échoueront en France, sous Turgot. Il favorise le commerce et l'industrie, réduit les privilèges de la noblesse, contrôle la formation et la nomination du clergé, abolit la torture et la peine de mort. Même si ce grand duc est critiqué par l'aristocratie et par le pape Pie VI, il est couvert d'éloges enthousiastes par les voyageurs français proches des philosophes. Le marquis de Sade<sup>10</sup>, Duclos et Dupaty<sup>11</sup> admirent son action politique et sociale. Les états de l'Église, quant à eux, ne sont guère touchés par l'esprit novateur et réformateur du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les voyageurs les considèrent unanimement comme les états les plus mal administrés et les plus décadents d'Europe. Les notes de Montesquieu sur les finances, la justice et le clergé de Rome se lisent comme des satires. Les papes sont des souverains souvent

<sup>10</sup>Marquis de Sade, *Voyage d'Italie*, Paris, Fayard, 1995, pp. 136 et ss.

<sup>11</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménéard et Desenne, 1819, tome I, lettre XXV.

incompétents: Benoît XIII (1724-30) et Clément XII (1730-40) en sont des exemples. Benoît XIV (1740-58) en est l'exception. Pape cultivé, dynamique et ouvert d'esprit, il est estimé des voyageurs comme des philosophes.

Lorsqu'on aborde l'aspect économique et social de l'Italie, on perçoit rapidement un décalage avec l'Europe des Lumières<sup>12</sup>. La structure sociale de l'Italie est rétrograde, si on la compare à celle de la France et de l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le signe caractéristique de la société italienne semble bien être l'absence d'une classe moyenne. En effet, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une bourgeoisie indépendante, influente et consciente de son rôle ne s'est guère développée en Italie. De ce fait, l'aristocratie, que ce soit dans les républiques ou les principautés, garde le contrôle de l'administration et des institutions traditionnelles.

La société italienne conserve ses caractéristiques urbaines avec un grand nombre de centres densément peuplés -- Messine, Milan, Palerme, Rome, Venise, Naples. Par contre, seulement quatre villes doublent leur population -- Naples, Turin, Catane, Livourne. Certaines villes ont une progression plus lente comme Rome, Gênes, Palerme et les villes qui constituaient les joyaux de la civilisation italienne depuis le XIV<sup>e</sup> siècle -- Venise, Milan, Bologne, Florence, Ferrare et Modène -- stagnent.

Quant aux villes portuaires de l'Italie, elles connaissent un maintien et même parfois une augmentation de leurs activités. À cette époque, la puissance maritime est importante, que l'on pense au dynamisme de Londres, Amsterdam, Bordeaux ou Marseille. De ce fait, l'Italie demeure importante dans ce domaine grâce à Venise, dont le trafic portuaire culmine en 1779, de même que Trieste et Livourne.

Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Italie maintient sa progression démographique, conserve un réseau de villes remarquables et consolide l'activité maritime. Mais, en même temps, on constate une croissance générale plus lente que celle des pays européens, une industrialisation embryonnaire bloquée, tant par la division politique de l'Italie que par

---

<sup>12</sup>Voir Franco Venturi, "Les traditions de la culture italienne et les Lumières", dans *Utopie et institutions au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mouton, 1963, 327 pages.

l'inertie de la classe dirigeante. Donc, malgré quelques améliorations au plan économique, la société italienne demeure rurale et présente un fort caractère d'arriération. Elle vend très peu de ses produits manufacturés et le virage vers la modernité économique s'avère difficile.

À cette époque l'Église connaît des divisions. Le haut-clergé voit son prestige et ses privilèges prédominer, tandis que le bas-clergé croupit dans la misère et l'ignorance. Loin de s'occuper uniquement des tâches pastorales, l'Église est présente dans l'administration, l'agriculture, l'érudition et la littérature. Ainsi, elle contrôle le système d'enseignement, censure les livres étrangers et maintient la vie intellectuelle sous surveillance. Le clergé est donc omniprésent en Italie: "On ne peut, sur les chemins d'Italie, tourner la tête sans voir un moine, comme dans les rues des villes, sans voir un prêtre. Toutes les voitures de terre, tous les bateaux, sont pleins de moines. Ces gens, ennemis mortels du couvent, voyagent toujours. L'Italie est le paradis des moines<sup>13</sup>".

Malgré le contrôle de la vie intellectuelle par le clergé italien, le mouvement des Lumières se répand dans la Péninsule, mais surtout après 1760. Il touche davantage l'Italie du nord, alors sous influence française<sup>14</sup>. Une synergie se développe dans le domaine des idées sous la tutelle conjointe des penseurs anglais et surtout des philosophes français. Ce mouvement d'idées se fraye un chemin dans la réalité politique et économique de l'Italie, notamment chez les despotes éclairés. On voit alors la pensée italienne s'intéresser de plus en plus à l'économie politique ainsi qu'aux problèmes monétaires et financiers.

Dans plusieurs États, les souverains essaient de mettre en pratique une politique réformatrice inspirée des Lumières comme en Toscane et Sicile. Mais, nous l'avons déjà observé, certains états, comme les états pontificaux, demeurent strictement conservateurs et se refusent à toute ouverture aux "pernicieuses" idées nouvelles. Dans l'ensemble, on

---

<sup>13</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménard et Desenne, 1819, tome II, lettre LXXXI.

<sup>14</sup>Voir Henri Bédarida et Paul Hazard, *L'influence française en Italie au dix-huitième siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1934, 121 pages.

peut dire qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la culture intellectuelle italienne connaît une renaissance qui se réalise en vertu d'une curiosité pour les progrès scientifiques et philosophiques des autres pays européens, et avec l'émergence d'une nouvelle culture laïque fondée sur le droit. Si l'Italie enregistre un retard sur ses voisins, certaines élites politiques montrent une volonté de mettre en pratique les idées réformatrices. L'on sous-estime souvent l'importance de la collaboration entre les princes italiens et les élites éclairées. Cette collaboration a provoqué des transformations importantes, dans le domaine politique, économique, social et intellectuel. Ainsi, l'Italie du XVIII<sup>e</sup> siècle possède ses ombres, mais aussi ses Lumières.

### ***1.2 La transformation des récits de voyage dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle***

Le voyage d'Italie est, sans nul doute, l'apanage de l'aristocratie et les Français qui le font appartiennent à l'élite européenne par leur naissance, leur fortune et leur éducation. Tous ne possèdent pas ces trois critères, mais tous jouissent au moins de l'aisance matérielle, d'une solide culture humaniste et d'une curiosité constante et sans borne. Comme le souligne l'historien Roland Mortier, les voyageurs français étaient des gens financièrement privilégiés: "Les chiffres que donnent certains de ces voyageurs sont effarants. Le voyage d'Italie coûte alors plus cher qu'un voyage actuel de six mois autour du monde. Les prix sont, en quelque sorte, prohibitifs<sup>15</sup>".

Pour bien saisir le changement qui s'effectue chez les voyageurs français qui visitent l'Italie, on doit tenir compte du rééquilibrage qui s'opère, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'intérieur de l'aristocratie française au profit de la noblesse de robe. Cette dernière va monopoliser la tradition du voyage en Italie et lui donner un essor nouveau. L'Italie devient, en quelque sorte, la propriété intellectuelle des robins et le *Voyage d'Italie* le symbole de leur statut social. De plus, grâce à sa formation érudite et juridique, la

---

<sup>15</sup>Roger Mercier, "Voyages et réflexion politique. Le relativisme vrai ou supposé des Lumières", dans *Modèles et Moyens de la réflexion politique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, actes du colloque international des Lumières, Lille, P.U.L., 1977, pp. 28.

noblesse de robe est capable "d'assumer aussi bien l'ancienne tradition humaniste du voyage en Italie, que la tradition aristocratique et mondaine, voire de les réunir<sup>16</sup>".

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la noblesse de robe se compose avant tout de titulaires des hautes charges dans les cours souveraines, essentiellement dans les Parlements<sup>17</sup>. Les hauts magistrats se sont transformés, sous l'Ancien Régime, en aristocrates authentiques et ils se sont parfaitement intégrés dans les rangs de la noblesse la plus ancienne. Leurs titres, leur pouvoir légal et leur fortune ont largement favorisé la fusion sociale de la robe et de l'épée, ce qui marque une évolution dans la société française du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les magistrats et les juristes sont donc de plus en plus nombreux à se rendre en Italie: Misson est conseiller au Parlement de Paris, Etienne de Silhouette occupe la même charge au Parlement de Metz, Montesquieu, qui a voyagé en Italie dans les années 1729-30, est Président à mortier au Parlement de Bordeaux, Charles de Brosses et ses cinq compagnons de voyage appartiennent tous à la noblesse parlementaire de Dijon, Charles Dupaty, dont le voyage en Italie est le dernier paru avant la Révolution française, est Avocat général puis Président à mortier au Parlement de Bordeaux.

Cette énumération rapide prouve l'intérêt que la noblesse de robe porte à l'Italie dont elle se considère, en France, l'interprète attitré. En examinant cette liste de voyageurs en Italie, on remarque aussi que la plupart des robins ne sont pas originaires de Paris, mais des grandes capitales provinciales telles que Metz, Dijon, Toulouse et Bordeaux. C'est entre les académies et les cours souveraines des capitales des provinces, où règne un climat intellectuel et culturel de haut niveau, que l'Italie conserve tout son attrait<sup>18</sup>. C'est là aussi "que l'on cultive la connaissance de ce pays transalpin<sup>19</sup>". Cet attrait des robins des grandes capitales provinciales peut s'expliquer par certaines affinités avec le monde social

---

<sup>16</sup>Idem, pp. 19.

<sup>17</sup>Voir Jean Egret, "L'aristocratie parlementaire française à la fin de l'Ancien Régime", *Revue Historique*, no. 208, (1952), pp. 1-14.

<sup>18</sup>Voir Daniel Roche, "Milieux académiques provinciaux et société des Lumières", dans *Livre et Société dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mouton, 1965, pp. 92-184.

<sup>19</sup>Hermann Harder, *Le président de Brosses et le voyage au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, pp. 90.

et culturel italien, tandis que le monde anglais, si cher aux philosophes, reste en grande partie étranger: "Si l'Angleterre pouvait donner à un Français du XVIII<sup>e</sup> siècle des idées subversives, l'Italie au contraire, ne pouvait que l'enrichir culturellement et le distraire aristocratiquement<sup>20</sup>". L'Italie devient donc la terre d'élection de la noblesse de robe.

Lorsqu'ils entreprennent le voyage en Italie, les membres de la noblesse de robe tiennent, eux aussi, à rédiger un récit. Le fait que la noblesse de robe aime les voyages ainsi que l'écriture l'apparente, dans une certaine mesure, au mouvement des Lumières pour qui, selon Roland Pomeau, "progrès et voyage" sont indissociables<sup>21</sup>". Certes, cette inclination aux voyages et à l'écriture ne lui confère pas les qualités des philosophes, mais elles prouvent sa pleine intégration à l'élite intellectuelle et culturelle de son temps.

Pour la noblesse de robe du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y a quatre raisons principales d'entreprendre un voyage en Italie et, par conséquent, quatre sujets fondamentaux dans leurs relations de voyages: les amusements (fêtes, opéra, courtisanes), l'analyse du pouvoir politique, la rencontre de l'Antiquité et enfin la formation du goût esthétique. Ces thèmes reflètent bien la vision du monde et les préoccupations politiques, morales et intellectuelles de la noblesse de robe française: "La recherche des plaisirs et l'expression de son hédonisme aristocratique; l'analyse des différents gouvernements italiens l'intéressent à cause de ses prétentions politiques; l'Antiquité met en oeuvre sa culture humaniste, jésuite et juridique; la formation du goût, enfin, confirme ses ambitions sociales<sup>22</sup>".

Les membres de la noblesse de robe parlent de l'Italie d'une façon nouvelle dans leurs récits. L'arrière-pensée de leur patrie est constamment présente dans leur esprit et le pays visité est moins considéré en lui-même que comme la référence pour l'appréciation de la société française: "Siècle pragmatique s'il en fut, passionné de réformes sociales,

---

<sup>20</sup>Idem, pp. 90.

<sup>21</sup>Roland Pomeau, *L'Europe des Lumières. Cosmopolitisme et unité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Stock, 1966, pp. 185.

<sup>22</sup>Hermann Harder, *Le président de Brosses et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, pp. 101.

juridiques, pédagogiques et politiques, l'âge des Lumières trouve en Italie une réponse (qui n'est pas nécessairement positive) à ses problèmes, un champ approprié à sa réflexion sur les institutions, le lieu idéal d'une remise en question de la tradition et des structures françaises<sup>23</sup>". Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la noblesse de robe se distingue de l'ensemble des voyageurs car elle ose aborder certains thèmes jusque là négligés: "j'ai (Misson) observé un grand silence...sur tout ce qui regarde la politique et le gouvernement des états...toucher cela, c'est risquer de n'en dire que des choses insipides<sup>24</sup>". De plus, l'influence des philosophes comme Montesquieu, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau modifie le regard des voyageurs à l'égard de l'Italie.

Cette nouvelle génération de voyageurs est marquée par l'*Encyclopédie*, elle est passionnée d'économie et de politique et manifeste pour le présent un intérêt nouveau. Les voyageurs de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle commentent les institutions et dissertent sur les gouvernements. Selon l'historien Roland Mortier, ils soulèvent quantité de problèmes politiques qui sont souvent ramenés à une optique s'appliquant à la France des dix ou vingt dernières années de l'Ancien Régime: "...on ne prévoit pas du tout une révolution, plutôt des réformes qui seraient susceptibles d'améliorer le fonctionnement d'une machine qui s'est plus ou moins grippée par les fautes du gouvernement, mais qui est encore susceptible de faire un long service<sup>25</sup>".

Du président Charles de Brosses au président Dupaty, l'évolution du regard des voyageurs français a particulièrement changé, notamment parce que la noblesse de robe s'est transformée dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle. De plus, les voyageurs français d'après 1760 laissent tomber les traditionnels préjugés face à l'Italie, pour mieux percevoir la réalité italienne et tirer des leçons de politique et de morale à l'usage de la France.

---

<sup>23</sup>Roland Mortier, "Les voyageurs français en Italie et le débat sur les institutions", dans *Le coeur et la raison*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, pp. 386.

<sup>24</sup>Maximilien Misson, "Nouveau voyage d'Italie fait en l'année 1688", cité dans Roland Mortier, *Le coeur et la raison*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, pp. 386.

<sup>25</sup>Roland Mortier, "les voyageurs français en Italie et le débat sur les institutions", dans *Le coeur et la raison*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, pp. 390.

L'ouvrage de Cesare Beccaria *Des délits et des peines*, paru en 1765, confirme bien la lente disparition des préjugés défavorables à l'égard de l'Italie. Peu après la publication de la traduction française de ce livre, la *Correspondance Littéraire* relève que des cercles parisiens sont convaincus que cette oeuvre philosophique ne vient pas d'Italie, mais plutôt qu'elle serait écrite par l'un des philosophes français. Peu importe l'authenticité de cette opinion, le fait qu'une telle rumeur circule prouve suffisamment que l'Italie, à cette époque, est un pays dont on attend très peu de choses.

Cette publication marque une date importante dans l'évolution des jugements portés envers l'Italie. En effet, elle contribue à la lente évolution que connaît la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, en ce qui concerne l'attitude des Français à l'égard de l'Italie. Ils constatent que la raison se répand même dans un pays aussi sombre que l'Italie.

Pour les philosophes français, le progrès de la raison devient une valeur universelle. L'Italie, jadis "foyer de la superstition", devient un membre de la république européenne des philosophes. Une lettre de Voltaire, écrite en 1766, commente l'évolution des critiques françaises envers l'Italie:

"...L'Italie commence à mériter d'être vue ...on y allait il y a vingt ans pour voir des statues antiques et pour y entendre de nouvelle musique, on peut y aller aujourd'hui pour voir des hommes qui pensent et qui foulent aux pieds la superstition et le fanatisme...Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes. Il s'est fait en Europe une révolution étonnante dans les esprits<sup>26</sup>".

Cette lettre mérite attention car elle reprend les jugements stéréotypés des Lumières envers l'Italie, pays des "statues antiques", de la "nouvelle musique" et terre de la "superstition" et du "fanatisme".

Enfin, cette lettre montre que les changements survenus en Italie après 1760 ont été perçus par la France philosophique. Toutefois, il ne faudrait pas en tirer la conclusion hâtive qu'il s'est produit un changement radical dans la conception française de l'Italie.

---

<sup>26</sup>Cité dans Hermann Harder, *Le président de Bosses et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, pp. 179.

Certes, le voyage devient plus qu'une simple relation de voyage car il est étroitement lié à la crise générale des esprits, au mécontentement des élites bourgeoises et au désir de renouveau des philosophes: "Le voyage en Italie devient le lieu d'une réflexion sur les institutions sociales où l'on perçoit davantage l'écho de Montesquieu que celui du Président de Brosses<sup>27</sup>". Mais les préjugés ont la vie dure et la conception française à l'égard de l'Italie ne s'est transformée que très lentement.

Cette transformation est visible surtout dans les récits de voyage du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle car les voyageurs français tiennent un discours moins négatif à l'endroit de l'Italie, en lui faisant crédit d'une certaine ouverture aux Lumières et au progrès. De plus, ils montrent une sensibilité nouvelle envers le peuple italien ainsi qu'un esprit plus critique à l'égard de leurs prédécesseurs.

### ***1.3 Le discours des voyageurs français sur la vie politique et institutionnelle en Italie***

Le discours des voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la vie politique et institutionnelle relève, en grande partie, de l'observation des institutions et de l'état de la société. La diversité des gouvernements italiens amène les voyageurs à réfléchir sur les institutions politiques: "Avec ses républiques aristocratiques (Venise, Lucques, Gênes), sa monarchie cléricale romaine, son royaume de Naples encore "féodal", ses despotes éclairés, ou prétendus tels, de Turin, Parme ou Florence, l'Italie apparaît comme une sorte de "laboratoire expérimental<sup>28</sup>". Ainsi, les voyageurs peuvent observer les régimes les plus divers et y puiser les exemples qui appuient leurs idées: "...il y a, pour un esprit curieux, généralement intéressé par les questions politiques, matière à observer et à décrire une multitude d'institutions, ainsi qu'une série de souverains et de ministres<sup>29</sup>".

<sup>27</sup>Roland Mortier, "Les voyageurs français en Italie et le débat sur les institutions", dans *Le coeur et la raison*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, pp. 401.

<sup>28</sup>Claude Petitfrère, "Le voyage en Italie", *Histoire*, no. 159, 1992, pp. 86.

<sup>29</sup>Éric Le Grandic, *Les voyageurs français en Italie dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris IV, 1987, pp. 224.

Dans les récits de voyage de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, tous les voyageurs abordent la question politique et se livrent à des analyses plus ou moins poussées, où transparaissent leur idéologie, leur caractère et leur appartenance à une classe sociale. Généralement engagés politiquement en France, les voyageurs ne se contentent pas seulement de faire la description des institutions et de la politique italienne. Ils tentent d'expliquer les rapports qui existent entre les divers phénomènes politiques et sociaux, et surtout, ils portent une appréciation, non sans faire de leurs préjugés la mesure de leurs jugements. Malgré ce manque d'objectivité, le discours des voyageurs français nous trace un portrait intéressant de la vie politique et institutionnelle<sup>30</sup>. Mais, le plus souvent, ils s'écartent de leur objet premier qu'est l'Italie, pour discourir sur les carences et les défauts de la politique française.

Lorsqu'on lit les récits écrits après 1760, on remarque que les seuls régimes politiques italiens qui trouvent grâce aux yeux des voyageurs français sont ceux dans lesquels le souverain assume en personne le gouvernement et voit au bien-être de son peuple. Ainsi, Charles Dupaty rend compte de la découverte du Grand duc de Toscane, Léopold de Habsbourg-Lorraine. Ce voyageur apprécie, chez ce despote éclairé, le libéralisme, l'attention portée au petit peuple, la libération du commerce des anciennes entraves et l'encouragement à l'industrie. Les idées de progrès, nées du mouvement des Lumières, sont donc présentes dans la politique de certains états italiens et les voyageurs en témoignent. L'idée d'une Italie décadente et confinée dans l'immobilisme perd alors de sa crédibilité et les voyageurs, surtout ceux du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'efforcent de montrer l'autre visage de l'Italie: celui du progrès et du développement des idées des Lumières dans la vie politique et institutionnelle.

Dans leurs critiques, les voyageurs de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle mettent l'accent sur les carences politiques de certains états italiens. Ils associent ces carences aux

---

<sup>30</sup>Voir Roger Mercier, "Voyages et réflexion politique. Le relativisme vrai ou supposé des Lumières", dans *Modèles et moyens de la réflexion politique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, actes du colloque international des Lumières, Lille, P.U.L., 1977, tome I, pp.19-37.

moeurs et aux comportements de la société, qu'ils perçoivent comme les principaux obstacles aux réformes. Les voyageurs sont donc confrontés à la réalité italienne -- mentalité, mode de vie et de pensée -- qu'ils dénoncent et veulent modifier. Par contre, les voyageurs français du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'ils méditent sur la vie politique italienne, gardent en mémoire les nombreuses conversations réalisées avec les grands esprits d'Italie. Leur discours est donc fortement influencé par un esprit d'ouverture et de curiosité qui les associe aux courants des Lumières, et c'est cette influence qui leur permet de mieux percevoir l'ouverture de la vie politique et institutionnelle italienne aux idées des Lumières.

#### ***1.4 Le discours des voyageurs français sur la vie artistique et intellectuelle en Italie***

Dans les récits de voyage, l'Italie influence l'orientation des débats et l'immense patrimoine artistique entretient les discussions sur la peinture et la musique. Ainsi, le sujet privilégié des voyageurs français est sans contredit l'art. De leurs prédécesseurs, ils héritent du désir de former leurs jugements esthétiques auprès des oeuvres maîtresses italiennes. L'Italie fait donc figure d'exemple dans les trois genres qui constituent les Beaux-Arts: la peinture, la sculpture et l'architecture.

La Péninsule italienne, on le sait, est la patrie des arts et l'amateur d'art y fait son apparition au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'à partir de cette époque que la curiosité pour les oeuvres artistiques devient une "préoccupation mondaine". Les voyageurs français développent alors ce que l'on peut appeler une critique d'art littéraire. Selon l'historien Hermann Harder, plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution: "la politique de Louis XIV en matière d'art, les écrits de vulgarisation de Félibien et de Piles à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les esthétiques philosophiques de Dubos ou Batteux qui choisissent leurs exemples parmi les oeuvres des maîtres italiens et, pour finir, toute la série de polémique sur les différentes écoles et courants de style<sup>31</sup>".

---

<sup>31</sup>Hermann Harder, *Le président de Brosses et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, pp. 393.

C'est à travers les récits de voyage qu'apparaissent les tendances du goût français du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les voyageurs expriment la sensibilité collective et les tendances artistiques françaises. Les principaux critères artistiques de l'époque sont la simplicité, la clarté, la construction rectiligne et régulière. Ce sont là les idéaux de l'esthétique classique. Ainsi, dans les récits, le discours des voyageurs sur la vie artistique se résume ainsi: l'apogée de l'art italien date de l'Antiquité romaine. La Renaissance italienne a produit quelques génies -- Raphaël, Titien, Le Corrège -- mais vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle la vie artistique connaît un déclin qui s'accroît au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pour mieux comprendre les réflexions des voyageurs français sur la vie artistique en Italie, il est important de mettre en relief quelques faits de la vie intellectuelle de l'époque<sup>32</sup>. Dès la Renaissance, un courant naît en Europe -- qui se prolonge jusque vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle -- où le classicisme français triomphe. Cet âge d'or du classicisme a pour conséquence d'augmenter l'indifférence et d'intensifier le mépris envers tout ce qui est italien. À cela se greffe une nouvelle hiérarchie qui s'établit entre les cultures française et italienne dès la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que s'affaiblit, pour disparaître progressivement, le grand prestige de l'Italie et l'admiration pour la civilisation italienne qui a été longtemps considérée comme exemplaire. La France s'impose alors comme modèle et l'Italie perd le rôle prédominant qui avait été autrefois le sien.

C'est dans le domaine des études savantes (littérature, arts, sciences, philosophie, politique) que le retournement fut le plus profond. De 1600 à 1750, les érudits français furent tenus pour les maîtres dans la République des Lettres. Malgré le renouveau intellectuel italien de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Italie est perçue par des générations d'intellectuels français, comme rétrograde et subalterne. Ce retournement influence grandement les voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle qui, lors de leurs séjours en Italie, ne tirent point une vision originale des choses mais plutôt la confirmation de leurs

---

<sup>32</sup>Voir Françoise Waquet, *Le modèle français et l'Italie savante. Conscience de soi et perception de l'autre dans la République des Lettres*, Rome, École française de Rome, 1989, 565 pages.

préjugés. Ils découvrent l'Italie et en saisissent les particularités, mais la jugent en fonction des idées, des images et des stéréotypes d'une civilisation dont ils se sentent implicitement les maîtres.

Cette attitude des voyageurs français est bien perceptible lorsqu'ils parlent de l'art italien. Le goût artistique des Français du XVIII<sup>e</sup> siècle se traduit souvent par la forme qu'ils donnent aux noms des artistes italiens. Les artistes estimés, depuis Raphaël jusqu'aux représentants du baroque tardif comme Solimène, reçoivent l'honneur de porter des noms français, tandis que des noms comme Giotto, Botticelli et Bellini gardent leur consonnance italienne.

Dans les récits de voyage, l'art antique constitue un sujet inévitable en raison du nombre considérable de vestiges<sup>33</sup>. D'ailleurs, quel endroit de la Péninsule n'évoque pas l'histoire romaine, illustrée par la présence de monuments, de ruines et de statues? Pour d'écrire l'attitude des voyageurs face aux vestiges antiques, l'exemple de Rome est sans doute le plus significatif car les témoignages sont fort nombreux<sup>34</sup>. Ainsi, tous les voyageurs qui visitent cette ville veulent admirer les prestigieux vestiges décrits par les auteurs anciens. Ils sont déçus de constater l'état lamentable des vestiges romains qu'ils avaient imaginés grandioses. Le discours des voyageurs perd alors tout son émerveillement et l'image de la Rome impériale est sans cesse confrontée à l'état des vestiges.

Les connaissances des voyageurs français sur l'Antiquité littéraire, historique et artistique, s'accordent avec un goût pour les ruines monumentales. Or, la découverte d'Herculanum (1711), Portici et Pompéi (1748), petites cités provinciales sans monuments prestigieux, ne répond pas aux curiosités des voyageurs. Heureusement, le goût des voyageurs évolue et un intérêt marqué pour l'Antiquité caractérise les voyageurs

---

<sup>33</sup>Voir Élisabeth Chevalier, *Iter Italicum: les voyageurs français à la découverte de l'Italie ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1984, 478 pages.

<sup>34</sup>Voir Georges Festa, *Rome au XVIII<sup>e</sup> siècle, capitale déchue? Le témoignage des voyageurs français de Misson à Dupaty*, Actes du 1<sup>e</sup> congrès international, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 1986, pp. 947-958.

de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>. La visite de ces sites est alors l'occasion, pour ces voyageurs, de découvrir une antiquité peu conventionnelle et différente des vestiges monumentaux de la Rome antique. Ainsi, ils découvrent la vie quotidienne des Romains. Ils se promènent dans les théâtres et les villas où ils observent la décoration, les objets et les commodités domestiques. Ces visites sont souvent prétexte à évasion et à rêverie, laissant place à l'imagination. Alors, le discours des voyageurs apparaît plus spontané et imaginatif.

Dans l'ensemble, les oeuvres antiques sont célébrées par les voyageurs et leurs discours contribuent grandement à la mythification de la civilisation gréco-romaine: "Ce qu'il faut retenir, ce n'est pas les commentaires esthétiques des voyageurs, mais le désir de transmettre le mythe du beau idéal et d'encourager la nostalgie des temps antiques<sup>36</sup>". La constante référence aux Grecs et aux Romains en matière d'art reste incontestée chez les voyageurs de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela a pour conséquence d'imposer une esthétique "antiquisante" aux peintres et aux sculpteurs de l'époque. Ainsi, les vestiges antiques entretiennent le souvenir de la grandeur romaine et amènent les voyageurs à mesurer l'écart entre le passé de la Rome républicaine et impériale et l'état présent de la Péninsule. Alors, tous concluent à la décadence de l'Italie.

Dans l'ensemble, la vie artistique et intellectuelle est perçue négativement par les voyageurs. On n'y observe aucune divergence par rapport aux normes esthétiques de l'époque et très peu d'intérêt pour la vie intellectuelle italienne. Ce n'est qu'au cours du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle que va s'amorcer un changement progressif, mais profond, dans l'interprétation française à l'égard de la vie artistique et surtout intellectuelle de l'Italie.

---

<sup>35</sup>Voir Chantal Grell, "Voyageurs français à Herculanium et à Pompéi", *Dix-huitième siècle*, no.22, (1990), pp. 83-94.

<sup>36</sup>Hermann Harder, *Le président de Brosses et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, pp. 182.

### *1.5 Le discours des voyageurs français sur la vie sociale et économique en Italie*

Dans les récits de voyage du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains thèmes reviennent régulièrement. Parmi les plus notables, on retrouve l'économie et la société. Les voyageurs français, lorsqu'ils parlent d'économie, mettent l'accent sur le dépeuplement des villes et l'état lamentable de l'agriculture qui, selon eux, affaiblit considérablement l'économie du pays. Les voyageurs soutiennent que cette stagnation économique est étroitement liée à une mauvaise politique commerciale ainsi qu'à l'absence d'une classe moyenne. De plus, certains voyageurs mettent en cause des facteurs moraux: trop d'ecclésiastiques, trop de fêtes chômées, trop de préjugés de caste font obstacle à la prospérité du pays.

Dans l'ensemble, le discours sur l'économie est négatif. On nous présente l'image d'un pays figé dans une agriculture archaïque et une économie arriérée, signe inévitable, selon les voyageurs, d'un mauvais gouvernement. Heureusement, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains états font preuve d'une gestion économique nouvelle, ouverte au libéralisme. Ainsi, la sympathie des voyageurs va généralement aux mêmes états: la République de Lucques, les principautés éclairées de Parme et de Toscane ainsi que la monarchie de Sardaigne. Le libéralisme et le rationalisme constituent donc la ligne de force du discours des voyageurs français à l'égard de l'économie.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les récits de voyage en Italie se modifient au fil du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le monde change et entraîne les voyageurs dans son évolution. À cette époque l'Europe explore les terres lointaines, ce qui implique une observation des moeurs et des coutumes étrangères. Le voyage en Italie se met donc au goût du jour en se dotant d'un projet sociologique: "Les Italiens, comme les Indiens, méritent que l'on étudie leurs moeurs et leur caractère. Ces voisins qu'on ne prenait guère la peine de regarder du temps de Misson, éclipsés par la présence de leur patrimoine artistique, deviennent intéressants pour les Français<sup>37</sup>". Les voyageurs de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle observent donc le peuple visité et l'étudient. Pour eux, le voyage en Italie doit donc avoir comme but

---

<sup>37</sup>Idem. pp. 196.

ultime d'apporter une expérience morale grâce à la confrontation des sociétés et des cultures.

En général, la douceur de vivre, les loisirs raffinés et la liberté sont les thèmes qui reviennent fréquemment dans les descriptions de la vie sociale italienne. Que ce soit au niveau des comportements ou des moeurs (vie amoureuse et sociale), les voyageurs sont choqués de la liberté qui y règne. À la société parisienne, où le respect des usages extérieurs importe plus que l'être, on comprend bien que les voyageurs français perçoivent négativement la société italienne dont les contraintes du code social restent très faibles.

Heureusement, dans les récits de voyage, les Italiens du nord jouissent d'une assez bonne réputation. Tous les défauts que l'on prête aux Italiens affectent surtout ceux du sud. On dépeint ces derniers comme étant des comédiens, des voleurs, des menteurs et des paresseux. Ce discours, sur le tempérament des Italiens du sud, est fortement influencé par la théorie des climats de Montesquieu<sup>38</sup>. Ainsi, Charles Dupaty écrit: "Dans les pays chauds, il suffit au désir du bien-être, de ne pas souffrir; dans les pays tempérés, il (Italien du sud) lui faut encore du plaisir<sup>39</sup>".

On s'aperçoit donc que malgré le désir des voyageurs de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle d'étudier objectivement le peuple italien, ils ne peuvent faire totalement abstraction de leurs différences. La plupart du temps, ils ne font que mettre en relief l'écart entre la réalité italienne et la norme française dont ils sont les détenteurs. Ainsi le discours sur l'économie et la société italienne comporte bien des clichés.

---

<sup>38</sup>La théorie des climats est développée dans le livre *De l'esprit et des lois* de Montesquieu. Elle accrédite l'idée que les peuples des pays chauds sont moins portés à l'effort, moins actifs que ceux des pays froids et tempérés.

<sup>39</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménard et Desenne, 1819, tome II, lettre CVIII.

### *1.6 Le discours des voyageurs français sur la vie religieuse en Italie*

La majorité des voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'ils parlent de la vie religieuse italienne, font preuve d'un anticléricalisme virulent<sup>40</sup>. Ils considèrent le christianisme avec beaucoup de sérieux et, en parfait hommes du nord, sont prompts à se moquer de la sensibilité religieuse du peuple italien, de la liturgie et du décor baroque des lieux de culte.

Dans toute l'Italie, la superstition est présente et le discours des voyageurs ne manque jamais de le dénoncer. Les uns y voient une insultante caricature de la vraie foi, tandis que les autres la conçoivent comme un redoutable ennemi à l'émancipation de l'esprit. Les spectacles de la superstition et les lieux de dévotion révoltent les voyageurs français. Alors, le rationalisme français apparaît comme le lien commun entre les voyageurs et, c'est à travers lui, comme un "prisme déformant", que l'esprit français juge la vie religieuse italienne<sup>41</sup>.

Chez les voyageurs français de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle se dégage un esprit critique et rationnel, dénonçant toute incohérence, toute paralysie du système et toute entrave aux activités productives. Là où le rationalisme français s'exprime le mieux, c'est dans la condamnation du gouvernement pontifical: "...véritable anti-modèle auquel on ne peut reconnaître qu'une qualité découlant de plusieurs faiblesses: une relative indulgence envers le peuple, point de police redoutable à Rome<sup>42</sup>". Selon les voyageurs, les états du pape rassemblent tous les vices dont peut souffrir un gouvernement soit l'incompétence, la corruption et l'instabilité. Autre grief contre l'Église, celui d'entretenir la mendicité par la multiplication des oeuvres de bienfaisance. D'ailleurs, les ordres mendiants restent une des cibles favorites des voyageurs ainsi que les ordres réguliers, qui sont dénoncés pour leur richesse et leur oisiveté.

---

<sup>40</sup>Voir Gabriel Maugain, "Rome et le gouvernement pontifical au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les voyageurs français", dans *L'Italie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Leroux, 1929, pp. 45-73.

<sup>41</sup>Voir Louis Trénard, *Mentalités et stéréotypes. Voyageurs français en Italie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Actes du 102<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Limoges, 1977, pp.67-83.

<sup>42</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménard et Desenne, 1819, tome II, lettre LXXXI.

Les papes se révèlent donc de mauvais gouvernants. Aussi, leurs faiblesses favorisent-elles les intrigues et les intérêts particuliers. Tous les voyageurs constatent la corruption et le népotisme du gouvernement pontifical. Les grandes familles, d'où sont issus les papes -- Corsini, Barberini -- profitent de l'élection de leurs parents pour accumuler les privilèges et leur richesse. C'est donc en catholiques scandalisés par la corruption de l'entourage papal que nos voyageurs réagissent. Les états ecclésiastiques n'inspirent alors que des critiques, et même les voyageurs qui défendent l'Église catholique se doivent de déplorer la faiblesse interne et externe de Rome. Quand aux voyageurs plus critiques, ils évoquent la décadence de l'Église, symbole du despotisme.

Certes, la Rome pontificale et la vie religieuse italienne intéressent les voyageurs français, mais dans la mesure où elles représentent un objet de scandale. Logiquement, la décadence de la papauté entraîne, dans l'esprit des voyageurs français, la décadence de la vie religieuse italienne. Ainsi, tout le discours des voyageurs concernant la vie religieuse est influencé par l'image négative de la Rome pontificale.

## **Second chapitre**

Ce deuxième chapitre est consacré à l'auteur des *Lettres sur l'Italie*, Charles Dupaty.

L'étude de ce magistrat bordelais est importante, car elle peut nous renseigner sur les mentalités et la culture de l'élite bourgeoise et nobiliaire dont il fait partie. Charles Dupaty est assez représentatif du milieu bourgeois par sa formation professionnelle et intellectuelle, et du milieu nobiliaire par son ascension sociale. Aussi, la connaissance de la pensée idéologique de ce magistrat nous apparaît indispensable pour bien interpréter son récit de voyage. Nous aborderons d'abord sa biographie, de façon à dégager quelques-unes de ses idées maîtresses. Nous étudierons, par la suite, le monde parlementaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la fois pour montrer en quoi Charles Dupaty est représentatif du milieu de la magistrature et aussi pour cerner adéquatement l'influence du monde parlementaire sur ses réflexions et son regard. Nous montrerons enfin l'originalité des *Lettres sur l'Italie* ainsi que les nouveautés apportées par Charles Dupaty dans la perception et la vision de l'Italie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **2.1 Le portrait d'un voyageur des Lumières: Charles-Marguerite Dupaty (1746-1788)**

Il serait trop long de rappeler tous les événements qui jalonnent l'existence, courte mais bien remplie, de Charles Dupaty. Nous nous efforcerons plutôt de dégager les étapes les plus importantes de ce représentant de la bourgeoisie provinciale<sup>43</sup>. Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Dupaty est né à La Rochelle le 10 mai 1746, du second mariage de Charles-Jean-Baptiste Dupaty avec Louise-Elisabeth Carré de Clam<sup>44</sup>. La famille Dupaty avait accumulé une importante fortune dans les plantations de Saint-Domingue, où Charles-Jean-Baptiste (le père) était né en 1720. En 1723, sa famille quitte l'île et rentre en France. Lors de son premier mariage avec la fille d'un trésorier de France, Charles-Jean-

<sup>43</sup>Voir Roland Mortier, "Un magistrat "âme sensible": le président Dupaty", dans *Le coeur et la raison*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, pp. 295-311. Et Jean-L. Prouteau, *Charles Dupaty. Un magistrat philosophe du siècle des Lumières*, Paris, Prouteau, 1989, 89 pages.

<sup>44</sup>Les descendants adopteront, au XIX<sup>e</sup> siècle, le patronyme Dupaty de Clam, qui fut rendu tristement célèbre par le rôle joué par le colonel de ce nom dans l'affaire Dreyfus, qui est d'ailleurs l'arrière-petit-fils de notre Dupaty.

Baptiste se fixe à La Rochelle et obtient la survivance de la charge de son beau-père. Il meurt le 27 mars 1767.

Son fils, Charles-Marguerite, entre à l'Académie de La Rochelle à l'âge de dix-neuf ans. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Académie est un regroupement d'intellectuels recrutés, en principe, selon leur mérite et leur science<sup>45</sup>. Dans la pratique, l'entrée à l'Académie est réservée à une certaine élite professionnelle et intellectuelle. Ceci accroît leur prestige social et intellectuel. En 1766, soit l'année suivant son entrée à l'Académie, Charles Dupaty en devient le directeur. Il s'agit d'une rapide progression, qui n'est pas seulement le résultat de son mérite mais aussi de la fortune familiale. En effet, ses parents possédaient, selon son biographe Roman Amat, 80 000 livres de rentes, ce qui représente une très grosse fortune à l'époque<sup>46</sup>.

À la fin de 1766, le jeune académicien prononce un discours sur *L'utilité des Lettres*. L'année suivante, il compose un *Éloge du chancelier de l'Hôpital*, révélateur de ses tendances politiques et de son adhésion au mouvement intellectuel et philosophique, qui caractérise la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toujours en 1766, en sa qualité de directeur de l'Académie, il se charge de faire une remontrance au nouvel intendant d'Aunis: "Monsieur, la grâce que le roi vous fait en vous permettant déjà d'être utile au peuple en est aussi pour cette province...Les malheureux vous demande du pain; tous les citoyens, de la justice<sup>47</sup>". On relève le ton tranchant et peu conforme aux usages, en réclamant du pain pour les pauvres et de la justice pour tous. Ce désir de justice envers le peuple caractérise la pensée de Charles Dupaty.

Sous la pression du milieu familial, il reprend la charge héréditaire de trésorier de France à La Rochelle. Trois ans plus tard, il quitte La Rochelle pour Bordeaux et la trésorerie pour une seconde carrière, celle de magistrat. À 22 ans, il est reçu avocat

<sup>45</sup>Voir Daniel Roche, "Milieux académiques provinciaux et société des Lumières", dans *Livre et société dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mouton, 1965, pp. 92-184.

<sup>46</sup>D'après l'étude de G. Chaussinand-Nogaret, *La noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle. De la féodalité aux Lumières*, la fortune nobiliaire se divise en cinq niveaux de richesse, dont le premier jouit d'au moins 50 000 livres de revenu annuel.

<sup>47</sup>J. Hobfer, "Dupaty Charles", *Archives biographiques françaises*, boîte #1, no. 354, 1988, pp. 14.

général au Parlement de Bordeaux. L'année suivante, il devient membre associé de l'Académie de Bordeaux, dont la réputation est étroitement liée à Montesquieu. D'ailleurs, son entrée à l'Académie est couronnée par l'obtention du prix pour le meilleur éloge de Montesquieu.

Charles Dupaty manifeste d'excellentes dispositions pour la cause philosophique et il se démarque par ses idées libérales, son hostilité envers les jésuites et l'absolutisme. Aussi, apparaît-il comme le parfait représentant d'une tendance libérale, qui s'impose de plus en plus dans la magistrature au XVIII<sup>e</sup> siècle. Son attachement envers la justice le pousse à s'élever contre les empiétements du pouvoir royal -- représenté à Bordeaux par le duc de Richelieu --, contre la chasse aux protestants, contre les abus de toute sorte de la jurisprudence française et contre la magistrature qu'il juge trop sensible aux pressions extérieures.

Charles Dupaty, qui correspond avec les célèbres philosophes de Paris, obtient leur estime et leur reconnaissance : "...Dupaty n'était pas aussi naïf que Diderot le pensait, et il ne lui était pas indifférent de se savoir approuvé et soutenu par le directeur de l'*Encyclopédie*. N'avait-il pas été salué déjà par Voltaire comme un des hommes appelés à "débarbariser" la France?...l'auteur de *La Henriade* le félicitait de son admirable discours à l'Académie (éloge d'Henri IV) et saluait en lui un des esprits novateurs et audacieux en qui il mettait ses espoirs<sup>48</sup>".

En 1770, Charles Dupaty participe à un conflit qui le rendra célèbre malgré lui. Les parlementaires bordelais, enhardis par leur victoire sur les jésuites, défient le pouvoir central en soutenant leurs collègues bretons, que le procureur général de Rennes (La Chalotais) avait dressés contre le duc d'Aiguillon. Charles Dupaty incite ses confrères bordelais à adopter une attitude intransigeante dans la défense de leurs prérogatives, en s'inspirant de la théorie des pouvoirs intermédiaires de Montesquieu. C'est lui qui rédigea, le 13 août 1770, les remontrances au roi. Cette résistance des parlementaires

---

<sup>48</sup>Roland Mortier, "Un magistrat "âme sensible": le président Dupaty", dans *Le coeur et la raison*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, pp. 300.

bordelais aboutit à la chute de Choiseul et à la venue au pouvoir du trio Terray-Maupeou-Aiguillon. Le gouvernement riposte très durement face aux remontrances des parlementaires et, le 25 septembre 1770, Charles Dupaty est arrêté et enfermé près de Lyon au château de Pierre-Encise. Les protestations de ses confrères entraînèrent sa libération mais il fut mis en résidence surveillée. Libéré au printemps 1771, il réintègre le Parlement de Bordeaux mais, aussitôt, les parlementaires bordelais sont condamnés à l'exil en raison de leur appui aux réfractaires du Parlement de Paris. Charles Dupaty se retrouve à Muret, où il reste pendant trois ans (1771-1774). Ses mésaventures lui valurent une certaine popularité. Toutefois, il se heurte lui-même aux préjugés de la caste parlementaire qui voit en lui un parvenu et un réformateur incompetent, avide de popularité.

Lors de l'avènement au pouvoir de Louis XVI (1774), les Parlements sont rétablis dans leurs prérogatives et on s'efforce de moderniser la jurisprudence. Charles Dupaty, qui s'était rallié du côté du nouveau gouvernement, en subira durement les conséquences. Les parlementaires bordelais, hostiles à toute réforme et décidés à reconquérir leurs privilèges de robins, refusent de ratifier l'accession de Charles Dupaty à la dignité de Président à mortier. On soutient que cet ambitieux, qui ne possède ni quartier de noblesse, ni trois générations d'ancêtres magistrats, ne peut exercer une charge aussi prestigieuse. Il s'ensuit une petite guerre qui dura des années. Elle provoqua une grève des juges et l'exil du Premier président. Ce conflit montre bien qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'anoblissement par lettre de mérite représentait un objet de scandale pour la haute noblesse de robe, car: "...la lettre de noblesse ne dépend que de l'élection du roi qui tient compte des mérites et des titres des candidats mais aussi, il est vrai, de la qualité et de l'influence des intercesseurs<sup>49</sup>".

Charles Dupaty a donc déplu à la caste parlementaire par son agitation, sa popularité, mais surtout parce qu'il incarnait l'ascension d'une bourgeoisie non issue de la robe. On

---

<sup>49</sup>G. Chaussinand-Nogaret, *La noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle. De la féodalité aux Lumières*, Bruxelles, Complexe, 1990, pp. 55.

lui reproche donc sa roture et son réformisme en matière de législation criminelle et de procédure judiciaire. Ce conflit s'acheva par un armistice. Le gouvernement charge alors Dupaty de préparer la réforme de la justice criminelle française et l'envoie en Italie pour y étudier le problème (1784-1785). C'était une manière élégante d'éloigner de Bordeaux ce magistrat contesté. C'est de cette expérience italienne que Charles Dupaty tire la matière de ses *Lettres sur l'Italie*, qui seront publiées en 1788. Il meurt trop tôt pour en connaître le succès, qui fut considérable. De 1815 à 1830, on compte onze rééditions<sup>50</sup> de ses *Lettres*, ce qui témoigne de l'écho favorable que le récit de voyage de Charles Dupaty a connu sous la Restauration. Par contre, les *Lettres sur l'Italie*, malgré la célébrité qu'elles ont connu, ont sombré quelque peu dans l'oubli. La dernière édition date d'ailleurs de 1824.

L'itinéraire de voyage de Charles Dupaty en Italie est aussi traditionnel que celui des autres voyageurs français de l'époque. Il faut dire que l'état des routes et les difficultés des transports ne permettaient pas beaucoup d'originalité. Il gagna donc l'Italie par la Provence; et de Marseille, il s'embarqua pour Gênes. Il se rendit ensuite à Lucques, Pise, Florence et arriva à Rome où il demeura quelques mois. Il termina son voyage en visitant Naples, Portici, Pompéi et Salerne. C'était, à quelques variantes près, un parcours quasi obligé.

En plus de son récit de voyage, Charles Dupaty a publié des traités de droit --*traité de législation criminelle, mémoire sur la réforme de la procédure criminelle*-- ainsi que quelques ouvrages de poésie et de littérature.

## 2.2 Charles Dupaty et le monde parlementaire au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le monde parlementaire a un caractère fortement traditionnel,

<sup>50</sup> Cette donnée est tirée du livre de Hermann Harder, *Le président de Brognes et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, pp. 228.

<sup>51</sup> Voir Jean Meyer, "Le Parlement de Bretagne", dans *La noblesse bretonne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1966, vol. 2.

— Voir François Bluche, *Les magistrats du Parlement de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1986, 365 pages.

— Voir William Doyle, *The Parlement of Bordeaux and the end of the Old Regime (1771-1790)*, Londres, Ernest Benn, 1974, 355 pages.

familial et dynastique. Il est caractérisé par une forte endogamie ainsi qu'une solide fortune, essentiellement féodale, qui permet un train de vie et une culture noble. Même si l'on voit apparaître une certaine ouverture dans le recrutement, la société parlementaire n'en demeure pas moins homogène dans son idéologie. Ainsi, le préjugé de naissance est nettement affirmé lorsqu'il est question de hautes charges. La tendance dynastique est très marquée chez les Premiers présidents et les Présidents à mortier. L'ouverture des Parlements se situe davantage au niveau des fonctions ordinaires de la magistrature -- Avocats généraux, Présidents des enquêtes, etc. Donc, jusqu'à la Révolution, il y a une corrélation entre la hiérarchie des charges parlementaires et la hiérarchie sociale.

Il n'est donc pas surprenant de constater que le comportement culturel des parlementaires fait apparaître le poids des traditions. Les parlementaires ont une sociabilité restrictive et des sources de revenu qui leurs permettent de vivre noblement. Héritiers d'une double tradition humaniste et politique, les magistrats adoptent, devant le modernisme qui se présente sous forme d'ouvrages des Lumières, une attitude hésitante et méprisante: "L'analyse de la bibliothèque d'un magistrat, puis celle d'un courtisan, qui représente peut-être l'une et l'autre des cas extrêmes...d'un côté une culture classique, de l'autre une culture *up to date*<sup>52</sup>". Ils font preuve de fermeture face aux tentatives de réforme. De plus, l'attachement envers leurs privilèges représente un élément important de solidarité. Le conservatisme du monde parlementaire est donc bien réel.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Parlements sont des instruments politiques entre les mains de la noblesse de robe. Ainsi, les Parlements ne se limitent point à leur tâche originale, qui est de rendre la justice au nom du roi. Ils se considèrent davantage comme des cours souveraines qui auraient le droit d'opposer leur veto aux édits et aux décrets royaux. Les Parlements français possèdent donc des pouvoirs importants et la noblesse de robe en est pleinement consciente. Il n'est pas surprenant alors de constater qu'elle se considère comme l'interprète attitrée, pour ne pas dire la garante de la constitution monarchique de

---

<sup>52</sup>G. Chaussinand-Nogaret, *La noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle. De la féodalité aux Lumières*, Bruxelles, Complexe, 1990, pp. 105.

France. Le livre de Montesquieu (un magistrat bordelais) *De l'esprit des lois*, fournit à la noblesse parlementaire la théorie de la monarchie basée sur les corps intermédiaires. Ainsi, le pouvoir intermédiaire, que représentent les Parlements, est perçu par la noblesse de robe comme fondamentale à la monarchie. Aussi, jouissent-ils des pouvoirs de police dans leurs provinces, ce qui montre bien leur importance dans la société française d'Ancien Régime<sup>53</sup>.

La culture intellectuelle des parlementaires est, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de moins en moins spécialisée<sup>54</sup>. Ce sont donc des hommes de culture diversifiée, fortement dominée par un humanisme antique et renaissant. Ainsi, les bibliothèques sont remplies des livres des auteurs grecs et latins tandis que la jurisprudence décline, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les parlementaires abordent donc la magistrature avec une culture classique et une formation juridique très faible. Outre l'*Encyclopédie*, les ouvrages des philosophes sont peu nombreux. Cet univers intellectuel tend à s'ouvrir à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les magistrats, tout enfermés qu'ils soient dans les contraintes de leur situation sociale, sont touchés par les mutations intellectuelles des Lumières. Par contre, une minorité d'entre eux adhère pleinement aux idées et aux valeurs des Lumières. Leur situation est marginale car, nous l'avons vu, le monde parlementaire du XVIII<sup>e</sup> siècle est majoritairement fermé à toutes nouveautés.

Il eût été intéressant d'étudier le contenu de la bibliothèque de Charles Dupaty. Cet exercice aurait pu nous éclairer sur ses lectures et sur la formation littéraire qu'il a acquises. Malheureusement, il nous a été impossible d'obtenir les informations nécessaires, car les actes notariés du bureau de La Rochelle et des archives de France présentent une lacune pour la période de septembre 1787 à juin 1790, nous enlevant ainsi la possibilité de repérer le nom du notaire ayant procédé à l'inventaire après décès de Charles Dupaty.

---

<sup>53</sup>Voir Monique Cubells, *La Provence des Lumières. Les parlementaires d'Aix au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mouton, 1984, 540 pages.

<sup>54</sup>Voir Daniel Roche, *Les Républicains des Lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1988, 390 pages.

Par contre, en observant l'origine sociale et la vie de Charles Dupaty, il est possible de situer ce dernier dans le monde parlementaire. Nous avons vu que ce magistrat vient d'une famille de la bourgeoisie commerçante, enrichie grâce à ses possessions d'outre-mer (Saint-Domingue). La famille Dupaty illustre bien l'enrichissement rapide, rendu possible grâce au grand commerce atlantique du XVIII<sup>e</sup> siècle. De plus, la stratégie matrimoniale représente un élément important dans l'ascension sociale de la famille. Le mariage de Charles-Jean-Baptiste (le père) avec la fille d'un trésorier de France lui permit d'accéder à un anoblissement graduel, en ce sens qu'il fallait que le père et le fils remplissent successivement la charge pendant vingt ans chacun pour atteindre un premier degré de noblesse. La famille Dupaty symbolise donc la réussite financière, grâce au commerce maritime, conjuguée à l'ascension sociale, grâce à l'office de trésorier.

Charles Dupaty est donc un riche bourgeois -- sa noblesse est incomplète -- ayant accédé au monde parlementaire. Son esprit moderne, qui se traduit par un désir de justice et de réforme, l'éloigne du monde parlementaire et le rapproche du monde philosophique. D'ailleurs, si l'on veut rendre justice à Dupaty, on doit retenir que son récit de voyage est, avant tout, un pamphlet contre la justice qu'il juge archaïque, inhumaine et partielle, faisant preuve d'indulgence envers les riches et de rigidité envers les pauvres. Ainsi, lors de son voyage, il écrit: "Le vice-légat juge au criminel souverainement, et au civil au premier ressort. Cet usage est commun, dit-on en Italie. Pourquoi donc? La justice civile menace principalement les riches; la justice criminelle les misérables<sup>55</sup>", "Quelle législation! Les nobles ont fait la plupart des lois...le code n'est partout, en grande partie, qu'une liste de privilèges<sup>56</sup>". À travers les *Lettres sur l'Italie* se dessine donc l'esprit révolutionnaire de ce magistrat, dont il n'est probablement pas conscient, car il croit au bienfait des réformes et multiplie les éloges envers Necker.

De toutes les institutions fixées à Bordeaux, le Parlement est l'une des plus anciennes. Son importance est due à son rayonnement ainsi qu'à son rôle actif dans la vie

---

<sup>55</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménard et Desenne, 1819, tome I, Lettre II.

<sup>56</sup>Idem, tome I, lettre XVI.

judiciaire, politique et intellectuelle en France. Il n'est donc pas surprenant de constater que Charles Dupaty, tout au long de son voyage en Italie, soit préoccupé par les questions juridiques, politiques et intellectuelles. C'est en faisant l'éloge de deux personnages italiens -- le marquis Lomellini et le grand duc Léopold de Toscane -- que ce magistrat nous dépeint son idéal politique, juridique et intellectuel. Aux yeux de ce magistrat, ces deux personnages illustrent deux conduites idéales.

Chez Lomellini, ancien doge gênois, il admire le mode de vie simple et exemplaire. Retiré dans sa villa, ce dernier est libéré de toutes conventions imposées par la société et mène une existence simple, près de la nature: "Il (Lomellini) a tant parcouru de pays et de livres; il a si souvent traité, dans les différents postes de sa république, avec les intérêts, les passions et les faiblesses, avec le coeur humain tout entier, qu'il n'est plus ni noble, ni ex-doge, ni sénateur, ni Gênois: il est un homme<sup>57</sup>". Selon Charles Dupaty, la vie de Lomellini est la synthèse des qualités attribuées à l'homme en société -- l'amabilité, la curiosité, la culture, la tolérance -- jointe aux vertus attribuées à l'homme solitaire -- la simplicité, l'indifférence aux honneurs et à l'apparence: "Il a eu le courage rare, en arrivant à la vieillesse, de congédier toutes les passions, même l'amour de la gloire: il n'a gardé que l'amour de l'humanité<sup>58</sup>". Ce personnage incarne bien la sagesse et l'intelligence. À l'opposé du prince retiré, Charles Dupaty nous présente le grand duc Léopold de Toscane, symbole du despote éclairé. Dans son récit de voyage, Dupaty retrace l'oeuvre du duc et rapporte une intéressante conversation qui met en lumière les vertus politiques de ce personnage. Il nous explique comment ce despote gouverne pour le bien de son peuple, favorise l'activité économique, vient au secours des plus démunis et réforme la justice: "...il est occupé d'une réforme entière de sa législation. Il a vu une lumière nouvelle dans quelques livres de la France, il se hâte de la faire passer dans les

---

<sup>57</sup>Idem, tome I, lettre XIII.

<sup>58</sup>Idem, tome I, lettre XIII.

lois de Florence<sup>59</sup>. À ces vertus politiques se greffent des qualités humaines telles la simplicité, la tolérance et l'intelligence.

Ces deux évocations, de Lomellini et du duc Léopold, sont bien représentatives des idées de ce magistrat. Les deux personnages l'intéressent dans la mesure où leur conduite et leurs actions sont exemplaires. Pour Charles Dupaty, leur être ne tient qu'à leurs actes et à leurs pensées, qui illustrent la philosophie des Lumières. Ainsi, la Toscane est le modèle que Dupaty propose à la France de Louis XVI: les privilèges y sont abolis et la seule barrière qui la sépare de la république est la présence du grand duc Léopold, despote éclairé. Charles Dupaty, comme bien d'autres esprits des Lumières, rêve d'un roi-philosophe, capable de réformer à lui seul la société et de la conduire vers la liberté. Il place donc l'espérance de transformations et de réformes entre les mains d'un homme guidé, non pas par la providence divine, mais par les idées.

Il est certain que le milieu de la magistrature et la formation d'avocat influencent fortement la vision de Charles Dupaty à l'égard de l'Italie. Ainsi, il n'entre point dans une ville, il ne traverse point une province, il ne visite point un gouvernement, qu'il n'examine les mœurs, les usages juridiques, les opinions du peuple, la puissance des grands et les réalisations adroites ou néfastes des pouvoirs souverains. Les réflexions de Dupaty sont donc la conjugaison de l'esprit juridique, dominées par la magistrature, et des idées réformatrices des Lumières, influencées par la philosophie moderne. À travers ses analyses critiques, il dénonce les privilèges de l'Église et de la noblesse italienne. Il défend les droits de l'homme et prend leur défense au nom de l'égalité. Son esprit juridique l'amène à dénoncer le fonctionnement de la justice italienne. Ainsi, dans la distinction entre la procédure civile et criminelle, il voit une volonté délibérée de justice de classe: "Cette loi, comme tant d'autres, a été faite, non pour le peuple, mais contre le peuple<sup>60</sup>", car la philosophie des nobles est toujours, selon Charles Dupaty, celle de Machiavel.

---

<sup>59</sup>Idem, tome I, lettre XXV.

<sup>60</sup>Idem, tome I, lettre XXIII.

On ne doit pas négliger aussi l'influence du milieu académique dans les idées et les réflexions de ce magistrat. Très tôt, soit à dix-neuf ans, il entre à l'Académie de La Rochelle, puis ensuite à l'Académie de Bordeaux. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'idéal académique est d'être libre de tous préjugés pour se garantir de l'erreur. D'ailleurs, on sent bien, tout au long de son récit, que Charles Dupaty tente d'être impartial et juste. Pour les académiciens, le doute est le point de rencontre entre l'esprit philosophique et l'esprit scientifique. Le rationalisme est donc essentiel à l'académicien. Il n'est donc pas surprenant de constater la difficulté avec laquelle Charles Dupaty tente de comprendre la sensibilité religieuse, les moeurs et le caractère italiens.

Dans l'ensemble, les propos, les polémiques et les réflexions de Charles Dupaty en Italie sont le résultat de sa formation juridique et académique. Elles visent l'intolérance, la superstition et l'ignorance. Elles dénoncent les abus de confiance de la religion, la hiérarchie de l'Église, le système juridique italien, le régime politique de Naples et les républiques aristocratiques. C'est bien alors l'esprit juridique, hérité de la magistrature, qui formule ces reproches et l'esprit philosophique, hérité de l'Académie, qui explique ces prises de position.

### ***2.3 L'originalité des Lettres sur l'Italie***

Le récit de voyage de Charles Dupaty n'est pas un simple guide touristique, comme les *Délices d'Italie* de Rogissard (1707) et le *Nouveau voyage d'Italie* de Misson (1691). Il n'est pas l'encyclopédie de l'Italie ancienne et moderne qu'est le *Voyage en Italie* de Lalande (1769). Il est plus près des *Considérations sur l'Italie* de Charles Duclos (1785). La ressemblance tient à ce que Charles Dupaty et Duclos voyagent en vrais philosophes, réfléchissant aux problèmes de retard culturel, de paupérisme et de superstition.

Mais le récit de voyage de Charles Dupaty est original à bien des égards. Tout d'abord, il est très représentatif des idées qui étaient en vogue dans les milieux progressistes à la veille de la Révolution française. Aucun voyageur français du XVIII<sup>e</sup>

siècle ne s'avère être un critique aussi intransigeant et un partisan aussi irréductible des idées réformatrices des Lumières.

Lorsqu'on étudie le récit de voyage de Charles Dupaty, on doit garder en tête qu'il accomplit son voyage en Italie à l'invitation des autorités françaises, désireuses d'écarter pour un temps ce contestataire, pour sa résistance au ministère Maupou et sa défense des réformes au début du règne de Louis XVI. Son récit de voyage porte l'empreinte de cet état d'esprit. Il apporte donc avec lui des préoccupations particulières qui colorent ses observations et ses jugements.

Charles Dupaty se démarque des voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle par son attachement aux idées et valeurs des Lumières: mérite, égalité des chances, éducation etc. Il est curieux de tout et ne se satisfait pas des sujets traditionnellement abordés en Italie. C'est avec une tête froide et un sens aiguisé de l'analyse que Dupaty formule ses reproches. Quelques citations peuvent nous éclairer sur les prises de position qui naissent, de toute évidence, d'un esprit philosophique. Ainsi, il reprend la critique des philosophes sur l'Italie intellectuelle, en retard par rapport à la France: "La culture de l'esprit est ici, comme celle de la terre, à peu près nulle. Ainsi, l'esprit n'y produit-il guère que de la jurisprudence, de la médecine, de la théologie et des sonnets<sup>61</sup>". Au sujet des richesses du clergé italien, il dit : "La plus grande masse des richesses lui appartient, prix du ciel qu'il vendait autrefois<sup>62</sup>". À Lucques, où il voit partout le mot "liberté", il clame: "Le privilège d'opprimer...et la nécessité de souffrir l'oppression, voilà ce qui s'appelle ici, comme dans toutes les aristocraties, ou tyrannie à cent têtes, la liberté<sup>63</sup>". De telles réflexions sont bien celles d'un philosophe et d'un représentant militant de la bourgeoisie éclairée.

Ainsi, dans ses *Lettres sur l'Italie*, Charles Dupaty dénonce les privilèges de la noblesse et de l'Église en Italie: "Le clergé réunit tous les honneurs et tous les pouvoirs<sup>64</sup>". Il s'indigne devant les conditions de vie des pauvres et leur perpétuelle

---

<sup>61</sup>Idem, tome II, lettre LXXVI.

<sup>62</sup>Idem, tome II, lettre LXXVI.

<sup>63</sup>Idem, tome I, lettre XXIII.

<sup>64</sup>Idem, tome II, lettre LXXVI.

mendicité. Chaque étape de son voyage lui offre le spectacle de la misère et de l'injustice. À Gênes, l'hospice des Incurables éveille sa pitié et sa colère: "Quoi, aucun de ces neuf cents malheureux étendus, ou plutôt enchaînés dans ces lits de douleur ne recouvrera jamais la santé?...le doge et le sénat doivent visiter dimanche prochain cet hôpital; et déjà on s'occupe de parer tous ces lits, de parfumer toutes ces salles...Quel horrible mensonge on prépare!<sup>65</sup>". Arrivé à Rome, il conçoit mal que le peuple puisse s'accommoder de sa pauvreté et vivre de la charité: "Il y a plus de mendiants à Rome que partout ailleurs; ils abondent de tous les côtés<sup>66</sup>". Il dénonce le sort fait aux juifs: "Il est encore plus misérable que partout ailleurs. Ils (juifs) sont environ sept milles. Ils ne peuvent habiter que dans un quartier déterminé, où tous les soirs, à l'entrée de la nuit, on les enferme<sup>67</sup>". Son voyage aboutit à un scrupuleux recensement de toutes les formes d'oppression. Ce privilégié de l'Ancien Régime, atteste donc de la présence d'une mauvaise conscience chez les hautes classes françaises, et son récit de voyage est révélateur du malaise général de la société française de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, il écrit: "Ah! comme le luxe et la magnificence font mal aux yeux, quand on vient de regarder la misère!<sup>68</sup>". Mais qui s'attendait à trouver, dans un récit de voyage qu'on ne lit plus depuis longtemps, l'exemple frappant de ce malaise?

L'originalité du récit de voyage de Charles Dupaty ne réside pas seulement dans ses prises de position et ses commentaires, mais dans la façon qu'il a de nous les transmettre. On sait combien les idées nouvelles de Jean-Jacques Rousseau ont marqué dans tous les domaines la mentalité et la sensibilité de la dernière génération de l'Ancien Régime. Cette influence s'est certainement exercée sur Charles Dupaty car, tout au long de son voyage, il regarde l'Italie avec les yeux et l'esprit de Rousseau. Comme lui, il aspire au renouveau. Comme auteur et comme voyageur, Charles Dupaty est pleinement conscient d'avoir rompu avec la tradition. Faisant référence à ses prédécesseurs en Italie, il écrit: "Ceci n'est

<sup>65</sup>Idem, tome I, lettre XIV.

<sup>66</sup>Idem, tome II, lettre LXXIX.

<sup>67</sup>Idem, tome III, lettre XC.

<sup>68</sup>Idem, tome I, lettre IX.

pas un voyage d'Italie mais un voyage *en* Italie". Cette petite remarque lui suffit pour faire comprendre aux lecteurs que son ouvrage est différent des ouvrages habituels sur l'Italie.

Face à la profusion des récits de voyage antérieurs ou contemporains sur le même sujet, notre auteur doit signaler clairement ce qu'il apporte d'inédit et d'original à la connaissance de l'Italie. Ainsi, dans son ouvrage, il entend protester contre les règles traditionnelles des récits de voyage fixées depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Jusque vers 1770, ces règles avaient exercé une contrainte à laquelle les auteurs ne dérogeaient pas. Charles Dupaty se démarque donc de ce modèle littéraire. Il annonce lui-même ce qui doit distinguer ses *Lettres sur l'Italie* des autres ouvrages:

"D'autres rapporteront de Rome des tableaux, des marbres, des médailles, des productions d'histoire naturelle: moi, j'en rapporterai des *sensations*, des *sentiments* et des *idées*; et surtout les idées, les sentiments et les sensations qui naissent au pied des colonnes antiques, sur le haut des arcs de triomphe, dans le fond des tombeaux en ruines, sur le bords mousseux des fontaines<sup>69</sup>".

Nous retrouvons donc chez Charles Dupaty le même souci que chez Rousseau d'affirmer sa différence. Les sensations et les sentiments de bonheur et de malheur, la joie et les larmes, voilà les traits nouveaux des *Lettres sur l'Italie* de Charles Dupaty.

Le ton spontané, sensible, exclamatif et parfois émouvant confère de l'originalité à son récit de voyage. Ce qui caractérise notre voyageur c'est qu'à l'analyse critique, il joint l'expression de sa sensibilité. Ainsi, il ne parle d'art que pour clamer son admiration et il n'évoque la société que pour s'indigner de l'injustice et de l'oppression. Selon le sujet abordé, le ton change. Il passe de l'extase à la dénonciation, du lyrisme à l'analyse technique. C'est comme si ces *Lettres* étaient écrites à l'attention de différents lecteurs. Ainsi, le style exclamatif est réservé aux matières artistiques et à la description des sites, tandis que le style engagé est réservé aux matières politiques et sociales.

---

<sup>69</sup>Idem, tome II, lettre LXIV.

L'émotion devant la beauté ou la misère des hommes est constamment présente dans son récit de voyage et l'éloquence, propre à ce magistrat, s'emploie à nous la communiquer: "...des enfants de treize ans, condamnés aux galères pour avoir été trouvés avec leur père convaincus de contrebande! Je l'ai lu: "pour avoir été trouvés avec leur père"..voilà le code du fisc; voilà l'indulgence pour le fisc: on lui a vendu le sang innocent! et on se tait<sup>70</sup>".

Pour illustrer le changement radical qui intervient avec Charles Dupaty, nous choisissons un thème constant dans le voyage en Italie: la description de la campagne romaine. Depuis Maximilien Misson, le paysage romain est considéré comme l'une des parties les plus hideuses de l'Italie. Les successeurs de Misson reprennent ce jugement comme, par exemple, le président de Brosses: "Savez-vous ce que c'est que cette campagne fameuse? C'est une quantité prodigieuse de petites collines stériles, incultes, absolument désertes, tristes et horribles au dernier point<sup>71</sup>". Or, Charles Dupaty ne suit pas la tradition de ses prédécesseurs, et lors d'une promenade solitaire à travers la campagne romaine, il se sent plutôt ému par ses charmes et il jette un regard neuf sur le paysage romain. Il y voit une campagne imprégnée d'histoire ancienne, et l'oppose à la société corrompue de la ville de Rome. Voici quelques lignes qui montrent le regard sensible et rêveur de notre voyageur:

"Quel admirable coup d'oeil! Je vois la campagne de Rome. Comment n'être pas charmé... Cette vapeur bleuâtre qui voile le penchant des monts; cette neige éclatante, dont leur sommet étincelle, et, au milieu de tous ces objets, des pins, des peupliers, des cyprès qui, parmi les tombeaux et les aqueducs en ruines, s'élèvent et semblent découper l'horizon!<sup>72</sup>".

Dans les *Lettres sur l'Italie*, de très nombreux passages témoignent de la forte sensibilité de Charles Dupaty. On les trouve dans les considérations sur la vie simple, dans les évocations des paysages pittoresques et sauvages, lors de l'arrivée à Rome,

---

<sup>70</sup>Idem, tome I, lettre III.

<sup>71</sup>Charles de Brosses, *Lettres d'Italie du président de Brosses*, Paris, Mercure de France, 1984, tome I, pp. 368.

<sup>72</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménard et Desenne, 1819, tome II, lettre LXXXV.

moment particulièrement émouvant du voyage, lors des promenades à travers les ruines au clair de lune, dans les témoignages de sympathie envers les pauvres.

Notre voyageur s'oppose donc à la tradition du récit de voyage en Italie qui, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, est inspirée par les courants humanistes, aristocratiques, mondains et épicuriens. Le *Voyage d'Italie* était l'affaire d'écrivains et d'intellectuels, qui ne faisaient pas partie du mouvement des Lumières, et c'est par rapport à eux et contre leur manière d'interpréter l'Italie, que Charles Dupaty se pose en novateur. À l'analyse critique, notre voyageur joint l'émotion de ses sentiments: "Peu d'écrivains sont aussi représentatifs de la synthèse qui était en voie de s'opérer à la fin du siècle, et qui visait à concilier les élans du coeur avec les exigences de la raison<sup>73</sup>". Il y a donc, dans les *Lettres sur l'Italie*, plusieurs façons de voir l'Italie et de la juger. Il y a l'Italie vue par une "âme sensible", et l'Italie jugée par une "tête froide". Condorcet avait donc vu juste lorsqu'en 1790, il écrivait:

"Il semblait voyager avec plusieurs esprits. L'esprit philosophique marchait le premier; il observait tout en finesse, il répandait et recueillait les idées. L'esprit littéraire suivait...pour traduire les sensations en images et les récits en spectacles. L'esprit magistral (de magistrat) n'était pas moins occupé à dénoncer l'hypocrisie de la jurisprudence, considérer de sang froid les abus, à confronter le langage de la justice avec les habitudes de la barbarie<sup>74</sup>".

---

<sup>73</sup>Roland Mortier, "Un magistrat "âme sensible": le président Dupaty", dans *Le coeur et la raison*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, pp. 309.

<sup>74</sup> Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménéard et Desenne, 1819, tome III, lettre de Condorcet, pp. 137-138.

## **Troisième chapitre**

Ce troisième chapitre est consacré à deux éléments constitutifs du récit de voyage de Charles Dupaty: la raison et le sentiment. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, rares sont les voyageurs qui réunissent, avec autant d'aisance et de complémentarité, l'émotion et la raison. Ces deux éléments font de notre voyageur un auteur engagé et critique de même qu'un amoureux de l'Italie et de ses habitants. L'étude de ces deux éléments est importante. Elle nous permet de voir si les réflexions sur l'Italie de Charles Dupaty s'inscrivent pleinement dans l'actualité des Lumières. Pour ce faire, nous aborderons d'abord la raison, afin de montrer comment l'esprit réformateur de Charles Dupaty, acquis aux idées des Lumières, perçoit les institutions politiques et juridiques, les inégalités sociales et l'oppression en Italie. Par la suite, nous étudierons le deuxième élément des *Lettres sur l'Italie*, le sentiment, afin de montrer comment le regard sensible et rêveur de notre voyageur influence sa perception envers l'art, la nature, l'Antiquité et la société italienne. Pour terminer, nous décrirons les portraits moralistes de Charles Dupaty, afin de montrer la persistance, encore présente à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de certains stéréotypes envers ce pays.

### ***3.1 L'Italie du parlementaire réformateur***

Lorsqu'on lit les *Lettres sur l'Italie* de Charles Dupaty, on s'aperçoit rapidement que le monde de la magistrature, auquel il appartient, et le monde philosophique, qu'il côtoie, influencent directement ses réflexions. Voyageant en Italie, il s'intéresse naturellement aux différentes juridictions pénales et au sort des condamnés. Il n'est pas surprenant de constater qu'aucune injustice n'échappe au regard de ce parlementaire qui a sauvé de la mort des innocents accusés de crime, en publiant un *Mémoire pour défendre trois hommes condamnés injustement au supplice de la roue*, texte brûlé en 1786. Juriste, Charles Dupaty a aussi écrit une réflexion sur la jurisprudence française qui s'intitule *Lettres sur la procédure criminelle en France*.

Dans ses réflexions politiques et juridiques, Charles Dupaty communique son attachement profond aux idées réformatrices des Lumières. Familier à la réflexion

politique par sa situation de parlementaire, il observe tout naturellement les multiples institutions de la péninsule et en saisit le fonctionnement. Il cherche à comprendre la mise en pratique du despotisme éclairé et ses réalisations dans certains états italiens, notamment celui de Toscane. Il constate la persistance des maux de l'Ancien Régime -- intolérance, oppression, abus des privilèges de castes et inégalité sociale -- à Naples et à Rome. Enfin, il jette un regard cru sur les misères de la société italienne, particulièrement sur les conditions carcérales.

Pour Charles Dupaty, l'Italie est le terrain par excellence pour observer et réfléchir sur la politique, la justice et la société. C'est probablement ce qui amène Hermann Harder à dire que les *Lettres sur l'Italie* sont "l'oeuvre d'une intelligence combative dont la lucidité démasque, sans merci, l'idéologie et la propagande, et qui combat pour les réformes judiciaires et pour la justice sociale<sup>75</sup>".

Si l'on veut bien comprendre les polémiques et les critiques de ce voyageur à l'endroit du système judiciaire italien, on doit se rappeler que ce parlementaire entreprend son voyage en Italie à l'invitation des autorités françaises, suite au conflit provoqué par l'obtention de la charge de Président à mortier. Son récit de voyage porte donc l'empreinte d'un état d'esprit particulier qui le rend, sans aucun doute, plus critique et plus sévère à l'égard des moeurs et des usages juridiques de ce pays.

Ce voyageur réformateur, épris d'équité, critique sans ménagement la justice italienne: "De toutes les parties de l'administration, la plus vicieuse c'est sans contredit celle de la justice<sup>76</sup>". Plus loin, il écrit "Je réfléchissais sur la société, sur ce qu'on appelle la justice, qui n'est plus aujourd'hui en grande partie, qu'une injustice consacrée<sup>77</sup>". À Naples, il attaque avec âpreté les institutions. Il affirme que le code de loi n'est qu'un instrument de domination et une liste de privilèges. Cette dernière serait rédigée par les nobles, pour leur usage personnel. Il constate la corruption des magistrats

---

<sup>75</sup>Hermann Harder, *Le président de Brogno et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, pp. 231.

<sup>76</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménéard et Desenne, 1819, tome III, lettre CVII.

<sup>77</sup>Idem, tome I, lettre XL.

et ses écrits apparaissent davantage comme une virulente dénonciation des moeurs juridiques que comme une simple critique:

"Les magistrats vendent publiquement la justice: c'est que la cour les fait; c'est que le roi les paie; c'est qu'ils sont en petit nombre; c'est qu'ils sont pris dans l'ordre des avocats, où ils étaient accoutumés à gagner beaucoup; c'est qu'enfin (et cette raison est décisive) les ministres s'accommodent mieux de magistrats corrompus...Il y en a qui gagnent cinquante mille livres par an, non par leur savoir et leur intégrité, mais par leur talent pour l'intrigue et leur accès près des juges<sup>78</sup>".

Il dénonce aussi le manque de sérieux et de professionnalisme avec lequel sont créées les lois: "Les lois, dans le sénat, naissent presque toujours avant le temps; presque jamais elles ne sont le fruit d'une lente délibération qui les mûrisse, on les jette à peine ébauchées dans une urne; c'est la main du hasard qui les en tire: le hasard est législateur<sup>79</sup>". Selon notre magistrat, cette pratique entraîne une fâcheuse conséquence: "les lois civiles sont très imparfaites: en voici un exemple. Ni les parties, ni les témoins ne signent les actes qu'ils passent devant notaires; de sorte que les notaires sont les maîtres de toutes les conventions<sup>80</sup>". Il s'indigne aussi du manque de formation des gens de justice dans certains états, comme à Rome où "Les tribunaux sont composés de prélats, qui en général ignorent les lois, et s'occupent de toute autre chose<sup>81</sup>".

La justice criminelle et ses lois sont probablement celles qui scandalisent le plus Charles Dupaty durant son séjour en Italie: "Quels tyrans que les mauvaises lois, et surtout les mauvaises lois criminelles<sup>82</sup>". Il met l'accent sur les conséquences d'une justice criminelle médiocre:

"La justice criminelle n'est pas mieux administrée que la justice civile. On vend l'impunité. On emprisonne beaucoup, par conséquent légèrement: mais, soit corruption, soit indolence, soit esprit national...on ne punit que très-rarement, et presque jamais, du dernier supplice. On compte dans ce royaume (Naples), par an, environ quatre à cinq mille assassinats, et deux à trois exécutions à mort<sup>83</sup>".

---

<sup>78</sup>Idem, tome III, lettre CVII.

<sup>79</sup>Idem, tome I, lettre XVI.

<sup>80</sup>Idem, tome I, lettre XVII.

<sup>81</sup>Idem, tome II, lettre LXXVII.

<sup>82</sup>Idem, tome III, lettre CVII.

<sup>83</sup>Idem, tome III, lettre CVII

Ainsi, selon Dupaty "la plupart des assassinats ne sont pas des crimes mais une sorte de justice<sup>84</sup>". Ce magistrat ne s'étonne pas que la vengeance et le meurtre servent de justice à la population étant donné l'inefficacité de la justice criminelle:

"L'usage du couteau est le duel de la populace. On le regarde comme une portion de la justice laissée au peuple. On pourrait assurément, si l'on voulait, ôter le couteau au peuple, réunir à la justice souveraine cette branche égarée de la justice criminelle: il suffirait de supprimer les asiles, de surveiller les galères, et de ne plus arracher aux mourans des mots douteux qui pardonnent; car ici l'assassinat au couteau est tellement regardé comme un crime privée, que le pardon de l'assassiné désintéresse absolument la justice souveraine<sup>85</sup>".

Cette critique de la justice criminelle dévoile l'influence des idées de Cesare Beccaria dans la pensée de Charles Dupaty<sup>86</sup>. De plus, elle montre le réformisme de ce magistrat qui critique les moeurs de la justice italienne, l'enfermement des criminelles dans les asiles et la torture qu'ils subissent: "La loi exige l'aveu du coupable, pour autoriser une condamnation capitale; mais tant qu'il n'a pas avoué, on l'enferme dans un cachot, où on le prive de toute lumière; on lui ôte jusqu'à la paille: le malheureux ne peut se coucher que sur la pierre, et ne vit que de pain et d'eau, si c'est là vivre<sup>87</sup>". Cette réflexion est bien celle d'un philosophe dont l'esprit critique sévit impitoyablement contre toutes les formes d'excès et d'arbitraire.

La vision de Charles Dupaty à l'égard de la justice est, comme tous les philosophes, influencée par le modèle anglais. Mais notre voyageur fait preuve de sens critique. Ainsi, il déclare que l'histoire des abus et des erreurs judiciaires italiennes est celle "...de tous les tribunaux criminels, hors ceux de l'Angleterre. Les lois, en Angleterre, craignent de condamner; les lois, en France, craignent d'absoudre<sup>88</sup>".

---

<sup>84</sup>Idem, tome I, lettre XVII.

<sup>85</sup>Idem, tome II, lettre LXXIX.

<sup>86</sup>Lors de son enfermement au château Pierre-Encise (1771), suite au conflit entre les parlementaires bordelais et le pouvoir central, Charles Dupaty s'occupera à lire et à commenter le livre de Cesare Beccaria *Des délits et des peines*. Cet ouvrage propose des réformes juridiques et un adoucissement du droit pénal.

<sup>87</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Desenne et Ménéard, 1819, tome III, lettre CVII.

<sup>88</sup>Idem, tome III, lettre CV.

Dans sa critique de la justice italienne, le seul régime qui correspond aux idées réformatrices de Charles Dupaty est celui de la Toscane. Ainsi, il cite en exemple les réalisations du grand duc Léopold: "Il a commencé par simplifier les lois civiles, et par adoucir les lois criminelles<sup>89</sup>". Il poursuit en montrant les conséquences positives de cette réforme: "Cet adoucissement des lois a adouci les moeurs publiques: les crimes graves deviennent rares, depuis que les peines atroces sont abolies: les prisons de Toscane ont été vides pendant trois mois<sup>90</sup>". Charles Dupaty, lorsqu'il brosse le portrait du duc Léopold de Toscane, le présente comme l'exemple parfait du despote éclairé. Les qualités du souverain, en particulier le souci de bonheur de son peuple, déterminent l'excellence de son gouvernement:

"J'ai vu Léopold et son peuple. Léopold aime son peuple, et il a supprimé les impôts qui n'étaient pas nécessaires...il a trouvé que sa cour lui cachait son peuple; il n'a plus de cour...Ailleurs, le commerce et l'industrie sont devenus, comme les terres, le patrimoine d'un petit nombre d'homme: chez Léopold, tout ce qu'on sait faire, on peut le faire; on a un état, dès qu'on a un talent; et il n'y a qu'un seul privilège exclusif, c'est le génie<sup>91</sup>".

Enthousiasmé par les réalisations de Léopold, notre voyageur croit en un véritable bouleversement de la société en Toscane et ne craint pas d'affirmer: "Il n'y a plus qu'une classe de sujet en Toscane, et un seul maître<sup>92</sup>".

Le discours de Charles Dupaty à l'égard des gouvernements italiens montre parfaitement son adhésion aux idées des Lumières. Ainsi, à la différence des voyageurs de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, il ne s'informe pas de la valeur d'un régime auprès de la classe dirigeante. Il porte plutôt ses jugements en observant les classes sociales inférieures que bon nombre de voyageurs avaient jusque-là négligées. Ainsi, il manifeste de l'intérêt pour les couches modestes de la population italienne. La hiérarchie

---

<sup>89</sup>Idem, tome I, lettre XXV.

<sup>90</sup>Idem, tome I, lettre XXV.

<sup>91</sup>Idem, tome I, lettreXXV.

<sup>92</sup>Idem, tome I, lettre XXXVIII.

traditionnelle semble alors inversée, car c'est l'opinion du peuple et ses conditions de vie qui deviennent les principaux critères d'appréciation d'un système politique.

À l'exception du despotisme éclairé de Toscane, Charles Dupaty, lorsqu'il critique les gouvernements italiens, met l'accent sur les carences politiques, les archaïsmes et les privilèges qu'il juge insupportables. Il perçoit les moeurs et les comportements comme des obstacles aux réformes des états. L'appréciation de ce voyageur sur le gouvernement de l'état pontifical en est l'exemple parfait. Comme tous les voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, il considère ce gouvernement comme l'un des pires d'Europe: "À l'égard de l'administration des finances, nulle intelligence dans l'application, nulle économie dans l'emploi, presque nulle comptabilité, l'administration des finances est un pillage<sup>93</sup>". Le cas de Rome l'étonne. Malgré une économie déficiente, une agriculture à l'abandon, une mendicité proliférante, une corruption généralisée et une administration financière scandaleuse, le gouvernement résiste. Son analyse de la situation romaine dévoile un paradoxe: "il semblerait que Rome doit, comme état politique, toucher à sa ruine; comme état social, être travaillée par mille désordres; comme état civil, être en proie à toutes les misères: chose incroyable et pourtant vraie, Rome est peut-être l'état politique le plus en sûreté, l'état social le plus calme, l'état civil le moins malheureux<sup>94</sup>". Selon notre voyageur, cela s'explique par les moeurs et le caractère des Romains. Les rapports sociaux sont facilités par une sincère aménité. Tout se fait en secret: "Les visages italiens sont des masques<sup>95</sup>". Le climat romain et la décadence politique amortissent tout désir d'action. La vie se consume "en sommeil, en amour, en vanité, en disputes théologiques et en processions<sup>96</sup>". Pour Charles Dupaty, la vraie Rome ce n'est pas celle des consuls, mais bien celle-ci: "Voilà Rome comme la veulent son ciel et sa terre; la voilà comme ils l'ont faite toutes les fois qu'ils ont été libres<sup>97</sup>".

---

<sup>93</sup>Idem, tome II, lettre LXXVII.

<sup>94</sup>Idem, tome II, lettres LXXVII.

<sup>95</sup>Idem, tome II, lettre LXXX.

<sup>96</sup>Idem, tome II, lettre LXXXI.

<sup>97</sup>Idem, tome II, lettre LXXXI.

Charles Dupaty se distingue de ses compatriotes. Il est le seul à voir dans le pontificat un despotisme plus insidieux que les autres, qui cautionnerait en quelque sorte toutes les monarchies de droit divin. Il écrit:

"Voyez les opinions religieuses qui donnent à Rome, dans l'univers entier, des soldats; voyez enfin l'intérêt politique des princes chrétiens: veiller à la conservation d'un despotisme sur lequel s'appuient tous les autres, qui, mettant tous les trônes dans le ciel, leur épargne des troupes et de l'or, qui, enfin possède et prête ou vend à tous les souverains cette parole qui vaut des armées: l'autorité vient de Dieu<sup>98</sup>".

Pour Charles Dupaty, l'emprise morale de l'état pontifical constitue un danger et un véritable obstacle aux progrès de la liberté. Ainsi, pour ce défenseur de la liberté des consciences, l'emprise morale de Rome reste une menace, au-delà de l'Italie. D'ailleurs, il est le seul auteur à mettre l'accent sur l'importance "idéologique" de Rome.

Hostile au gouvernement des nobles, Charles Dupaty condamne la république aristocratique de Lucques, à propos de laquelle il note: "D'un côté, le privilège d'opprimer; de l'autre, la nécessité de souffrir l'oppression: voilà ce qui s'appelle ici, comme dans toutes les aristocraties ou tyrannies à cent têtes, la liberté". Le Royaume de Naples est, pour notre voyageur, à l'antipode des états éclairés de l'Italie du nord. Il dénonce le caractère illimité des pouvoirs du gouvernement, ce qui amène plusieurs abus: "Si l'autorité souveraine est faible ici pour faire le bien, elle est très-puissante pour faire le mal; elle exile, elle dépossède, elle impose à volonté. Que dis-je? Les impôts ne sont ici que des contributions: on les exige. L'autorité ne laisse guère finir les procès; car qui peut tout ne veut jamais rien<sup>99</sup>".

Lorsqu'il critique le gouvernement de Naples, notre voyageur semble croire en la fatalité du climat: "Le climat a ici (Naples) toute son influence; ici règne sans aucune contradiction la législation du soleil, c'est-à-dire, un relâchement universel dans tous les rapports et dans toutes les parties de la vie ou civile, ou politique, ou naturelle<sup>100</sup>".

---

<sup>98</sup>Idem, tome II, lettre LXXVIII.

<sup>99</sup>Idem, tome III, lettre CV.

<sup>100</sup>Idem, tome III, lettre CII.

Pourtant, le morcellement politique de l'Italie au XVIII<sup>e</sup> siècle permet aux voyageurs de vérifier l'erreur des déterministes qui font dépendre exclusivement les genres de vie des peuples de l'action du climat. En Italie, en passant d'un état à l'autre, Charles Dupaty semble se rendre compte que les conditions géographiques ne changent guère et que le bonheur des peuples est surtout lié à la bonté du gouvernement. Mais, on sent bien, dans ses considérations politiques, l'influence de la *théorie des climats* selon laquelle le "climat" agirait directement sur l'organisme, modelant le tempérament des individus: le tempérament, à son tour, déterminerait les "genres de vie" d'où découlerait l'organisation politique et sociale, que Montesquieu appelle "les lois". Les lois sont "relatives au physique du pays; au climat glacé, brûlant ou tempéré; à la qualité du terrain, à sa situation, à sa grandeur; au genre de vie des peuples, laboureur, chasseur, ou pasteur...<sup>101</sup>". Notre magistrat sous-entend donc, dans sa réflexion sur la vie napolitaine, que le "relâchement" politique, judiciaire et civil est lié inexorablement au climat.

Après avoir résumé les critiques de Charles Dupaty à l'égard des gouvernements italiens, on peut se demander quels changements dans le système monarchique, quelles réformes institutionnelles et politiques ce voyageur désire après son séjour en Italie. Il nous donne sa réponse lors de son séjour en Toscane.

On l'a vu, ses lettres de Toscane révèlent une admiration à l'égard du despotisme éclairé du grand duc Léopold. Il admire dans ce souverain l'administrateur modèle, pénétré de l'esprit des Lumières. Le tableau qu'il brosse de ce gouvernement fait apparaître la Toscane comme l'état qui fait exception en Italie, le seul digne de l'esprit des Lumières. Pourtant, les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont coutume de regarder vers l'Angleterre et les Pays-Bas pour trouver un modèle politique. Mais Charles Dupaty révèle qu'il l'a découvert durant son voyage dans la Péninsule. Ainsi, il montre qu'en 1785 l'Italie connaît aussi les bienfaits des idées réformatrices des Lumières.

---

<sup>101</sup>Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, Flammarion, livre I, chap. III, 1979, pp.128.

Le portrait de Léopold, sous la plume de notre voyageur, prend valeur de modèle: "Le grand-duc ne règne ni pour les nobles, ni pour les riches, ni pour les ministres, mais pour son peuple; il est vraiment souverain<sup>102</sup>". On voit bien que l'administration de la Toscane -- application typique du despotisme éclairé -- est en quelque sorte l'utopie politique de Charles Dupaty. Indirectement, c'est le modèle qu'il propose à la France et l'image de ce qu'il attend d'un souverain soutenu et conseillé par Necker. Pour ce magistrat, voyager c'est donc préparer des lendemains meilleurs pour la France.

Ces réflexions politiques sur la Toscane sont bien celles d'un philosophe. Dans son récit, il critique sans ménagement les gouvernements monarchiques: "Mais quand l'autorité du monarque serait devenue souveraine, en serait-elle plus absolue? Non, car elle est despotique<sup>103</sup>". Il est bien évident que, chez ce parlementaire, le désir d'une limitation du pouvoir monarchique est une dénonciation de l'absolutisme. De plus, il y a, chez Charles Dupaty, une véritable critique de l'aveuglement du régime monarchique qui court à la catastrophe. Les *Lettres sur l'Italie* sont absolument prémonitoires et les visions politiques de l'auteur sont celles d'une monarchie qui court à sa mort. Notre voyageur, sans désespérer du principe monarchique, dénonce un système qui est au service d'une élite de privilégiés.

Selon Charles Dupaty, l'éducation est essentielle pour parvenir à une politique éclairée. Ses réflexions sur le sujet s'adressent directement à la monarchie française. Ainsi, il valorise le type d'éducation que reçoivent les princes héritiers de Toscane: "L'éducation qu'on leur donne les rapproche sans cesse des malheurs dont leur condition les éloigne. On expose leurs cours à tout ce qui peut les ouvrir à la pitié et à la bienfaisance. J'ai vu dans leurs mains les ouvrages de Locke<sup>104</sup>".

Pour Charles Dupaty, les gouvernements du siècle des Lumières doivent assurer au plus grand nombre d'êtres humains un maximum de bonheur ou, du moins, une vie

---

<sup>102</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménard et Desenne, 1819, tome I, lettre XXXV.

<sup>103</sup>Idem, tome III, lettre CIV.

<sup>104</sup>Idem, tome I, lettre XXV.

supportable. Ainsi, il dénonce les pratiques inhumaines de certains gouvernements, comme le sort des galériens volontaires qui s'enrôlent pour échapper à la faim et à la mort:

"J'ai été visité ce matin les galères. Cinq sortes de malheureux sont attachés, pêle-mêle, à la chaîne; les criminels, les contrebandiers, les déserteurs, les turcs pris par les corsaires, et les galériens volontaires. Des galériens volontaires! Ce sont des pauvres que le gouvernement va chercher entre la faim et la mort...La misère et le crime attachés à côté l'un de l'autre à la même chaîne! Celui qui sert la république, partage le même supplice que celui qui l'a trahie!<sup>105</sup>".

Il lance cette invective à la république gênoise, réputée pour sa cruauté : "Gênes, tes palais ne sont encore ni assez élevés, ni assez étendus, ni assez nombreux, ni assez brillants: on aperçoit tes galères<sup>106</sup>".

Le sort des esclaves turcs et des Juifs de Rome suscite aussi son indignation. Il y trouve l'occasion d'un plaidoyer pour la tolérance:

"Je veux vous dire un mot sur le sort des Juifs à Rome. Il est encore plus misérable que partout ailleurs...Ils ne peuvent habiter que dans un quartier déterminé, où tous les soirs, à l'entrée de la nuit, on les enferme. Ces malheureux sont condamnés, toutes les semaines, à un sermon, durant lequel un missionnaire les accable d'injures, et, pour peu qu'ils soient distraits, un sbire, de coup de bâton. Tout Juif qui n'assiste pas aux sermons paie une amende...Chose étrange! On persécute les Juifs d'embrasser le christianisme, afin de l'accroître; et si la persécution réussissait, le christianisme serait détruit. La foi du chrétien à besoin de l'incrédulité du Juif. On demande: quand les Juifs se convertiront-ils donc au christianisme? Je demande: quand les chrétiens se convertiront-ils donc à la tolérance?<sup>107</sup>".

Il poursuit en dénonçant l'état lamentable dans lequel se trouvent les esclaves turcs: "Ces misérables Turcs sont dégradés entièrement de l'humanité; il ne connaissent plus que les besoins du corps<sup>108</sup>". On voit bien que, pour ce parlementaire réformateur, toute forme d'intolérance et d'oppression est inacceptable. Paradoxalement, il note: "les Gênois ont donné un exemple de tolérance, qu'on ne devrait guère attendre d'eux. Ils ont accordé à ces Turcs une mosquée. Les protestants, en France, n'ont point de temple<sup>109</sup>".

---

<sup>105</sup>Idem, tome I, lettre XII.

<sup>106</sup>Idem, tome I, lettres XII.

<sup>107</sup>Idem, tome III, lettre XC.

<sup>108</sup>Idem, tome I, lettre XII.

<sup>109</sup>Idem, tome I, lettre XII.

Il est clair que Charles Dupaty se veut le défenseur de la liberté de penser et de s'exprimer, de la tolérance et de la dignité humaine. Mais toutes les idées nouvelles, affirmant les droits de l'individu, ne changent rien à la soumission de certains peuples. Notre voyageur, convaincu d'apporter avec lui la notion de progrès, découvre son impuissance. L'inertie et l'ignorance du peuple de Rome et de Naples lui inspirent le mépris. Il ne perçoit, chez les Italiens du sud, aucune volonté d'émancipation et de fierté. Que peut-il faire alors pour un peuple qui se satisfait de peu? Convaincu de l'universalité des valeurs qu'il défend, Charles Dupaty ne peut admettre qu'il se trouve des hommes qui se passent des droits essentiels et s'accrochent de l'oppression. Aussi, établit-il le constat suivant: "les Romains ressemblent beaucoup à ces hommes médiocres, paisibles et obscurs, dont le sort ne tente qui que ce soit, qui ne sont ni aimables, ni utiles, à qui on ne voudrait pas ressembler avec qui on ne voudrait pas vivre; mais qui pourtant sont heureux<sup>110</sup>". Ce bonheur des Romains, l'acceptation de leur condition et la résignation, sont autant d'attitudes inacceptables et scandaleuses pour l'esprit progressiste de Charles Dupaty.

En véritable homme des Lumières, ce parlementaire encourage le libéralisme. Dans son récit de voyage, il dénonce les lois de certains états italiens qui empêchent la libre circulation des idées. Examinant le commerce et les productions, il s'indigne des raisons qui poussent la république de Gênes à détenir rigoureusement le monopole des denrées: "...La république vend au plus haut prix et de la plus mauvaise qualité, sans s'embarrasser des murmures. Comment donc les sujets peuvent-ils tolérer un tel monopole? Ils mentent, ils volent, ils ont des hôpitaux, ils assassinent, ils souffrent. Mais, comment enfin supportent-ils cette oppression?<sup>111</sup>". Cette forme d'oppression lui semble particulièrement odieuse puisqu'elle touche exclusivement le peuple. Charles Dupaty souhaite un gouvernement qui applique le principe du "laissez-faire, laissez-

---

<sup>110</sup>Idem ,tome II, lettre LXXXI.

<sup>111</sup>Idem, tome I, lettre IX.

passer<sup>112</sup>", qui stimule les initiatives, invite à la recherche de nouvelles techniques et qui veille à la formation de bons ouvriers.

De plus, Charles Dupaty désire que le libéralisme ne soit pas limité au commerce : "il faut aussi qu'elle (la liberté) soit indéfinie...lorsque la liberté commence à marcher toute seule, elle fait toujours quelques chutes; mais chaque chute l'instruit, et chaque pas la fortifie<sup>113</sup>". Aussi voit-il se profiler, au-delà du despotisme, l'ère de la liberté républicaine. Mais notre voyageur n'est pas dupe. À Lucques, il est sceptique à l'égard des inscriptions *Libertas* qui foisonnent à tous les coins de rues: "Le mot *Libertas* est écrit en lettre d'or sur les portes de la ville...à force de lire le nom, le peuple a cru posséder la chose<sup>114</sup>". C'est déjà le mécanisme de la propagande qu'il dénonce ainsi.

En attendant la proclamation des droits de l'homme, ce magistrat, en véritable esprit des Lumières, revendique ceux de l'individu: moins de privilèges, moins de droits acquis et plus de liberté. Ainsi, l'attitude du grand duc Léopold traduit les vues de notre voyageur: "Les nobles trouvent qu'il ne les distingue pas assez; les prêtres, qu'il ne les craint pas assez; les moines, qu'il ne les enrichit pas assez; les gens en place, qu'il les surveille trop. Dans ses états, le magistrat juge; le militaire sert; le prélat réside; l'homme en place fait sa place: c'est que le prince règne<sup>115</sup>". Il est assez rare, chez un parlementaire, de constater une dénonciation aussi éclatante des privilèges de classe et Charles Dupaty cite, à titre d'exemple, l'attitude du duc de Toscane face aux nobles: "Qu'importe, en effet, que ce manuscrit ait mille ans, s'il est devenu inutile? le grand duc juge ainsi la noblesse<sup>116</sup>".

On peut donc dire que durant son séjour, notre voyageur s'efforce de montrer que l'Italie offre au regard le meilleur et le pire. Le meilleur est incarné en la personne du grand duc de Toscane. Le pire se trouve du côté des gouvernements de Rome et de

---

<sup>112</sup>Éric Le Grandic, *Les voyageurs français en Italie dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris IV, 1987, pp. 229.

<sup>113</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménéard et Desenne, 1819, tome I, lettre XXVI.

<sup>114</sup>Idem, tome I, lettre XXIII.

<sup>115</sup>Idem, tome I, lettre XXV.

<sup>116</sup>Idem, tome I, lettre XXXVI.

Naples. Notre voyageur perce donc la fastueuse apparence de l'Italie et découvre une réalité plus sombre. Ainsi, il se démarque du rôle traditionnel du visiteur en Italie, venu contempler la beauté sous toutes ses expressions.

En fait, le plus grand mérite des *Lettres sur l'Italie* de Charles Dupaty est de dénoncer, au nom des idées des Lumières, l'incompétence et l'injustice. Le regard de Charles Dupaty en Italie est bel et bien celui d'un parlementaire réformateur. De tous les voyageurs qui s'intéressent aux questions politiques et juridiques, il se distingue par une constante adhésion aux Lumières et à la défense des nouvelles valeurs. Il fait véritablement partie des esprits éclairés de son temps comme le prouve son admiration envers les idées de Necker: "J'ai vu dans beaucoup de mains l'*Administration des finances*...quelle importance dans les principes! quelle profondeur dans les réflexions! quelle précision dans les idées et le style!...c'est celui des grands écrivains...cet écrit administrera l'Europe. L'envie aura beau mordre la statue de M. Necker: elle est de bronze<sup>117</sup>".

Cependant, malgré son enthousiasme envers les politiques éclairées, Charles Dupaty laisse percer, dans son récit de voyage, un certain pessimisme politique. Il lui arrive de croire à une sorte de fatalité, assimilée à une loi historique: "Toute les sociétés, à travers la démocratie, ou l'aristocratie ou la monarchie vont plus ou moins rapidement au despotisme, comme tous les fleuves...vont à la mer<sup>118</sup>".

Il faut voir alors, dans les *Lettres sur l'Italie*, bien plus qu'un simple récit de voyage. Les observations sur l'Italie sont aussi une décapante critique de la France de l'époque. Le mérite de Charles Dupaty est d'emprunter, par une adhésion ferme à l'esprit des Lumières, un parti pris pour la rénovation de la monarchie française.

---

<sup>117</sup>Idem, tome I, lettre XIX.

<sup>118</sup>Idem, tome III, lettre CIV.

### 3.2 *L'Italie de "l'âme sensible"* <sup>119</sup>

L'esthétique et le sentiment font bonne figure dans les *Lettres sur l'Italie*. Comme la plupart de ses contemporains, Charles Dupaty exprime ses émotions avec enthousiasme et délectation. Pour lui, voyager c'est éprouver de nouvelles sensations, acquérir une nouvelle expérience de soi: "Je suis ébloui, étourdi, ravi; je ne sais ce que je suis"<sup>120</sup>. Les sensations et les émotions, les sentiments de bonheur et de malheur, la joie et les larmes, tels sont les éléments qui caractérisent le récit de notre voyageur. L'historien Roland Mortier a donc visé juste lorsqu'il affirme que le récit de voyage de Charles Dupaty "constitue un des livres les plus instructifs sur l'évolution de la sensibilité, du goût et de la mentalité dans les dernières années de l'Ancien Régime"<sup>121</sup>.

Cette "âme sensible" communique, à travers ses *Lettres*, son extase devant l'art et la nature, sa tristesse devant la misère du peuple et sa révolte devant les abus des gouvernements. Ainsi, on constate que ce parlementaire, homme de tête et de raison, est aussi un homme de coeur et d'émotion. Il le reconnaît d'ailleurs volontiers puisqu'il annonce dans sa préface: "On reprochera peut-être à l'auteur d'avoir écrit plusieurs endroits avec un certain enthousiasme, avec sensibilité; mais souvent il a écrit en présence même des objets, et il a le malheur de sentir"<sup>122</sup>.

Cette sensibilité, qui caractérise Charles Dupaty, est peu habituelle chez les voyageurs de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Malgré une lente transformation dans la perception des voyageurs français à l'égard de l'Italie le ton, lui, ne change guère. On observe froidement, on juge sévèrement, ce qui donne une écriture plutôt impersonnelle, laissant peu de place à l'exaltation, l'enthousiasme et l'émotion. D'ailleurs, nous l'avons montré, Charles Dupaty rompt complètement avec cette tradition. Cette coupure est

<sup>119</sup>Expression empruntée à Roland Mortier, "Un magistrat "âme sensible": le président Dupaty", dans *Le coeur et la raison*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, pp. 295.

<sup>120</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménard et Desenne, 1819, tome I, lettre VII.

<sup>121</sup>Roland Mortier, "Les voyageurs français en Italie et le débat sur les institutions", dans *Le coeur et la raison*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, pp. 394.

<sup>122</sup>Citation de Charles Dupaty tirée du livre de Hermann Harder, *Le président de Brosses et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, pp. 228.

parfaitement consciente chez notre voyageur et l'émotion est présente tout au long de son récit de voyage. Peu importe le sujet abordé, il nous livre ses émotions sans retenue. La nature et les paysages qu'il découvre, lors de ses promenades solitaires, lui permettent de laisser cours à son imagination et font naître chez lui des réflexions pleines d'émotion. Son regard se distingue alors de celui de ses prédécesseurs qui voyaient dans la nature le reflet de la décadence italienne. Charles Dupaty se laisse plutôt séduire par la beauté et la simplicité de la nature et du paysage: "En sortant de la grotte (la grotte du chien), j'ai laissé mon escorte, et j'ai fait seul, à pied, le tour du lac. Je me suis assis sur les bords; j'ai regardé les flots; en les regardant, j'ai rêvé. J'ai été ému du contraste de ce calme heureux, de ce doux murmure<sup>123</sup>". Il relate avec émotion ses randonnées à Tivoli: "Ces oiseaux, que le bruit et le vent des ondes effraient et repoussent, dont on ne peut entendre la voix: tout cela m'émeut, me trouble, m'enchanté<sup>124</sup>". Pour bien nous communiquer ce qu'il ressent, il décrit le fracas de la cascade, le tumulte des eaux et les contrastes saisissants du paysage: "Écoutons bien les tonnerres que roulent ces flots bondissants; écoutons bien ce retentissement universel, et tout alentour ce silence<sup>125</sup>". Selon Roland Mortier, cette lettre écrite à Tivoli est "d'une écriture déjà pleinement romantique".

La lettre suivante évoque les Cascatelles de la ville Grégoriana, lieu propice à l'effusion de sentiments amoureux qui fait naître, dans l'esprit de Charles Dupaty, l'image du poète Properce et de sa bien-aimée Cinthie: "Là un champs de blé, plus loin un verger, plus loin des treilles couvertes de vignes...C'est sans doute ici que Properce venait rêver, venait composer ses vers; qu'il conduisait vers le soir sa belle Cinthie<sup>126</sup>". Notre voyageur se laisse charmer par ces lieux et jette un regard romantique et sensible sur la campagne italienne. Il poursuit sa réflexion en s'adressant à sa famille: "Ma femme, mes enfants...tout ce que j'aime, que n'êtes-vous ici dans ce moment!...Mes enfants, il

---

<sup>123</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménard et Desenne, 1819, tome III, lettre XCV.

<sup>124</sup>Idem, tome II, lettre LIV.

<sup>125</sup>Idem, tome II, lettre LIV.

<sup>126</sup>Idem, tome II, lettre LV.

faudra venir vous asseoir sous cet antique olivier, sous lequel je suis assis..c'est sous cet arbre, mes enfants , que vous jouirez le mieux de tout ce site enchanteur<sup>127</sup>".

À Frascati, où les jardins lui paraissent affreusement dégradés, il réserve toute son admiration aux aspects romantiques du site: "vos regards vont se poser sur une colline qui coupe entièrement l'horizon...Cette colline, qui monte et descend du mouvement le plus doux à l'oeil, étale en amphithéâtre les trésors réunis de la plus riche végétation; sur ses flancs, des arbustes de toutes les fleurs, de toutes les ombres, de tous les feuillages<sup>128</sup>". Les lieux mystérieux inspirent aussi notre voyageur. Ainsi, il apprécie sa visite des catacombes du couvent de Saint-Sébastien: "J'aime les lieux souterrains: là, détachée de tous ses sens et seule avec elle, l'âme jouit alors de toute sa sensibilité, elle s'élève à une hauteur inconnue. On dirait que la route du ciel est sous la terre<sup>129</sup>".

Pour Charles Dupaty, il n'est rien de plus beau, en Italie, que la nature: "Oh! que les beautés de la nature sont supérieures aux beautés de l'art<sup>130</sup>". Les rivières enchantent notre voyageur parce ces "chutes que le pinceau du poète ni celui du peintre ne rendront jamais<sup>131</sup>". À chaque étape de sa route, notre voyageur ne manque pas d'évoquer les paysages qu'il traverse comme l'Avignonnais, le golfe de Gênes et la campagne romaine. Ainsi, la vision de la nature qu'il laisse dans ses *Lettres* s'apparente, selon Éric Le Grandic, "...à l'exaltation préromantique des sites retirés et sauvages, telle qu'on la rencontre chez Rousseau, dans la Nouvelle Héloïse<sup>132</sup>".

Cette vision de la nature, empreinte d'émotion, est fort différente de celle de la politique et des institutions italiennes. On croirait lire deux récits de voyage complètement différents, deux états d'esprit opposés. Pourtant, toutes ces réflexions sont faites par le même voyageur. C'est probablement le plus grand mérite de Charles

---

<sup>127</sup>Idem, tome II, lettre LV.

<sup>128</sup>Idem, tome II, lettre LVIII.

<sup>129</sup>Idem, tome II, lettre LXIX.

<sup>130</sup>Idem, tome I, lettre XL.

<sup>131</sup>Idem, tome I, lettre I.

<sup>132</sup>Éric Le Grandic, *Les voyageurs français en Italie dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris IV, 1987, pp. 319.

Dupaty d'allier raison et sentiment. Ainsi, il critique et analyse le fonctionnement des institutions politiques et juridiques italiennes de même qu'il nous communique ses émotions devant la misère humaine, les injustices, le spectacle de la nature, l'art et l'Antiquité.

Il ne fait aucun doute que le ton des relations de voyage des années 1770 est très différent de celui du début du siècle. Les voyageurs commencent à détailler leurs impressions et portent un regard plus sensible, notamment à l'égard de l'Antiquité. Les lieux antiques deviennent prétexte à flânerie, évasion et rêverie alors qu'au début du siècle, ils faisaient l'objet d'étude et de connaissance. Au tombeau de Virgile, Charles Dupaty écrit: "je suis descendu, plein de sentiments que ce lieu doit faire éclore dans toutes les âmes qui sont sensibles à la nature, à l'amour et à Virgile<sup>133</sup>". Il visite le Colisée de Rome et laisse aller son imagination: "C'était donc là où combattaient dans les jours des fêtes romaines...les gladiateurs, les martyrs et les esclaves. Je croyais entendre encore les rugissements des lions, les soupirs des mourans, la voix des bourreaux, et, ce qui épouvantait le plus mon oreille, les applaudissements des Romains<sup>134</sup>". Traducteur de Tibulle et de Properce -- dont il intercale des passages traduits de sa plume -- Charles Dupaty s'attarde volontiers aux charmes des lieux agrestes, aux plaisirs de la solitude, aux délices de l'imagination. Il s'assied parmi les fleurs, dans le tombeau de Cecilia Metella, et se laisse envahir par la beauté du site, par le bourdonnement des abeilles, par les souvenirs historiques, et par "mille autres impressions que je ne saurais démêler ni nommer, jetèrent peu à peu mon âme dans une rêverie délicieuse<sup>135</sup>".

Lors de sa visite à Portici, Charles Dupaty découvre un aspect nouveau de l'Antiquité: le quotidien. Cette aspect lui donne l'impression d'être plus près des Anciens et de mieux les comprendre. Ce sentiment est amplifié lorsque notre voyageur observe les différents objets, ustensiles et aliments qui sont préservés:

---

<sup>133</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménard et Desenne, 1819, tome III, lettre XCV.

<sup>134</sup>Idem, tome II, lettre LXXIII.

<sup>135</sup>Idem, tome II, lettre L.

"Cette collection d'instruments de chirurgie, d'agriculture, de cuisine, de musique, de guerre, de religion, offerts ensemble à l'imagination et à l'oeil, présente un tableau bizarre... Qui ne serait surpris, en parcourant les restes d'Herculanum, de rencontrer des oeufs entièrement conservés, ainsi que du pain, du blé, de l'huile, du vin; comme aussi des réchauds, avec leurs charbons et leurs cendres<sup>136</sup>".

Mais ce qui le touche le plus, c'est l'empreinte d'un corps dans les cendres: "Je ne dois pas omettre un des monuments les plus curieux de ce cabinet célèbre: ce sont des fragments d'un enduit de cendres, qui, lors de l'éruption du Vésuve, surprirent une femme, et l'enveloppèrent en entier. Ces cendres pressées et durcies par le temps, autour de son corps, l'ont pris et moulé parfaitement<sup>137</sup>". Ce contact privilégié avec l'Antiquité fait découvrir à notre voyageur l'aspect du quotidien qui est tout aussi intéressant que la grandeur et l'éclat de l'Antiquité romaine.

Il est important de souligner que les voyageurs, qui sont des gens instruits, ont lu les auteurs latins, Virgile en particulier. Quel français, un tant soit peu instruit, ne garde pas au fond de lui, depuis sa jeunesse, le rêve de l'Italie antique? Dans l'une des lettres de Charles Dupaty à Pompéi, l'évocation qu'il fait du célèbre volcan se rattache à la description de l'éruption laissée par Pline le jeune. Ce récit ancien paraît presque d'actualité à une époque où le Vésuve reste un volcan actif et dangereux: "Le Vésuve la vomit (lave) dans une éruption, il y a environ soixante ans... Quoique arrêtée et éteinte, elle effraie encore et menace<sup>138</sup>". Les souvenirs historiques des voyageurs les amènent à admirer les ruines d'une civilisation que leurs lectures leurs ont rendu familières. Le Forum et la Curie ont pris forme dans l'esprit des voyageurs de même que les environs de Naples et de Rome. On ne s'étonne pas alors de constater la déception devant les ruines antiques. Charles Dupaty ne fait pas exception et lors de sa visite du Forum romain, il écrit: "Quel changement! Dans ces lieux où Cicéron parlait, des troupeaux

---

<sup>136</sup>Idem, tome III, lettre XCVI.

<sup>137</sup>Idem, tome III, lettre XCVI.

<sup>138</sup>Idem, tome III, lettre C.

meuglent! Ce qui s'appelait dans l'univers le *Forum romanum*, s'appelle aujourd'hui, dans Rome, le *Campo vaccino* (Champs des vaches)<sup>139</sup>.

Selon Hermann Harder, "l'idéalisation du monde antique entre dans l'esprit et les mœurs de l'époque, autour de 1780<sup>140</sup>". On peut donc dire que le récit de Charles Dupaty s'inscrit dans ce vaste mouvement que l'on appelle "le retour à l'antique". Aussi voit-on notre voyageur lire la Rome antique comme un palimpseste, cherchant "dans la Rome moderne les débris les plus intéressants de la Rome antique<sup>141</sup>". Nourri de souvenirs classiques, de Plutarque, Cicéron et Horace, Charles Dupaty nous transmet sa déception devant le spectacle d'une Rome humiliée, misérable, ravagée par "la faux du temps, la hache de la barbarie ou le flambeau du fanatisme<sup>142</sup>". Il s'écrit: "Non, cette ville n'est pas Rome, c'est son cadavre; cette campagne où elle gît, est son tombeau; et cette population, qui fourmille au milieu d'elle, des vers qui la dévorent<sup>143</sup>". Et pourtant, le prestige de cette ville, dont presque plus rien ne subsiste si ce n'est le Colisée et le Panthéon, est toujours irrésistible: "Je suis arrivé hier fort tard (Rome). Je n'ai pu fermer l'oeil de la nuit...Les siècles, les empereurs, les nations, tout ce que ce vaste mot de Rome contient de grand, d'imposant, d'intéressant, d'effrayant, en sortait successivement, ou à-la-fois, et environnait mon âme<sup>144</sup>".

Dans les recherches sur les récits de voyage, on situe généralement Charles Dupaty à l'origine de la poésie des ruines. Ces recherches doivent être révisées car notre voyageur dénonce justement cette mode, à un moment où l'Italie est inondée d'une vague de voyageurs étrangers avides de vestiges antiques: "Ce sont ces débris, en effet, qui attirent de tous les coins du monde cette foule d'étrangers dont la curiosité nourrit depuis longtemps les trois quarts de l'Italie...Les Italiens entretiennent ces ruines comme les

---

<sup>139</sup>Idem, tome II, lettre LI.

<sup>140</sup>Hermann Harder, *Le président de Brosses et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1819, pp. 230.

<sup>141</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménard et Desenne, 1819, tome II, lettre XLVI.

<sup>142</sup>Idem, tome II, lettre XLVI.

<sup>143</sup>Idem, tome II, lettre XLIV.

<sup>144</sup>Idem, tome I, lettre XLV.

mendiants entretiennent leurs plaies<sup>145</sup>". Cette citation montre bien que l'on a affaire à un esprit critique qui voyage en Italie avec une "âme sensible" mais aussi avec une "tête froide". Donc, la philosophie et la sensibilité, loin de s'exclure, se complètent et Charles Dupaty, dans une réflexion, ne fait aucune distinction entre les deux: "Quel spectacle offre au philosophe et à l'homme sensible le magnifique hôpital des Incurables<sup>146</sup>". Les *Lettres sur l'Italie* sont l'oeuvre d'un homme passionné, qui se laisse aller à ses sentiments, et d'un homme rationnel, qui combat pour les réformes judiciaires et pour la justice sociale. Ce récit de voyage illustre donc parfaitement la thèse soutenue par Roland Mortier, selon laquelle il n'y aurait pas eu d'opposition entre le rationalisme et la sensibilité au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Lorsqu'il parle d'art, Charles Dupaty le fait avec son coeur. Ce n'est donc pas en connaisseur avisé que notre voyageur parle de la peinture. Dans son récit, il n'évoque que les oeuvres qui l'ont touché. Le discours sur l'art de Charles Dupaty rappelle alors les instants de découverte et d'émotion. Ainsi, l'appréciation du peintre Antonio Corrège est liée aux sentiments qu'il fait naître chez notre voyageur: "Je ne sais par quel enchantement le coeur s'attendrit devant les tableaux du Corrège; il se remplit d'une douce complaisance. On rêve, en les quittant, aux objets qui nous sont chers. Les autres peintres travaillent d'imagination, de raison, de mémoire, travaillent de tête. Le Corrège travaillait de coeur<sup>147</sup>". À l'opposé, le peintre Ludovico Carrache ne plaît pas à Charles Dupaty en raison de son manque d'imagination: "Je n'aime point la Vénus du Carrache; je n'aime point sa mort de Tancrède; je n'aime point son Armide et son Renaud. Le Carrache traite ses sujets en historien; il fallait les traiter en poète<sup>148</sup>".

Au Vatican, Charles Dupaty découvre *L'incendie du Borgo* du peintre Raphaël. Plutôt que de donner un habituel commentaire descriptif et critique, il emploie un procédé original pour exprimer l'étonnant pouvoir mimétique du tableau sur sa personne. Notre

<sup>145</sup>Idem, tome II, lettre LXII.

<sup>146</sup>Idem, tome I, lettre XIV.

<sup>147</sup>Idem, tome III, lettre XCIV.

<sup>148</sup>Idem, tome III, lettre XCIV.

voyageur relate l'incendie du Borgo et mène son récit comme s'il était témoin de l'évènement:

"Le feu prit hier, pendant la nuit, dans la place de Saint Pierre, à côté du Vatican...j'aperçois des flammes, qui, s'élançant des toits du pauvre, qu'elles avaient déjà dévorés, montaient, le long de vingt colonnes de marbre, au sommet du Vatican...J'étais seul. Je l'avoue, me croyant à un magnifique spectacle, je jouissais<sup>149</sup>".

Il termine son récit en révélant qu'il s'agit d'une scène peinte par Raphaël: "Ah! que ce tableau de Raphaël, que l'on voit au Vatican, est admirable<sup>150</sup>". Cette lettre fait croire que Charles Dupaty est présent au drame qu'il évoque: "Je vois tout, j'entends tout. Les cris des mères déchirent encore mes entrailles<sup>151</sup>". Plutôt que de faire l'éloge de la peinture de Raphaël, de la commenter de l'extérieur, il en restitue l'étonnant pouvoir d'évocation. L'écriture de Charles Dupaty s'applique donc à susciter une émotion comparable à celle qu'il a ressentie devant le tableau. Ainsi, il "vit" l'incendie du Borgo de même qu'il "assiste" à la mort de Sénèque:

"Je peux dire que j'ai assisté à la mort de Sénèque, en voyant un tableau où il meurt. Sénèque est au milieu du tableau...ses pieds sont dans le bain, et le sang coule...Le bras est glacé, les pieds ne rendent plus de sang, le corps se roidit, la tête chancelle, et ce regard, qui fixait une pensée, s'efforce en vain de la saisir: il s'éteint<sup>152</sup>".

Charles Dupaty, lorsqu'il observe le peuple italien le fait aussi en "âme sensible". Contrairement à Charles Duclos qui avait mis l'accent sur la déchéance des Romains et la malhonnêteté des Napolitains, notre voyageur paraît beaucoup plus disposé à s'attendrir et à sympathiser à l'égard du peuple. Ce changement de perception, bien que partiel, est quand même important. Ainsi, jusqu'en 1770, les réactions défavorables sont à peu près générales vis-à-vis les mendiants napolitains que l'on surnomme "lazzaronis". On les dit fainéants, malhonnêtes et corrompus. Avec le temps, ce pontif est nuancé et corrigé.

---

<sup>149</sup>Idem, tome I, lettre LVII.

<sup>150</sup>Idem, tome I, lettre LVII.

<sup>151</sup>Idem, tome I, lettre LVII.

<sup>152</sup>Idem, tome I, lettre XI.

Ainsi, dans le récit de Charles Dupaty, les critiques ne s'adressent plus aux lazzaronis mais plutôt au gouvernement napolitain. Notre voyageur a de la sympathie pour eux. Il les perçoit comme des êtres naturellement bons et discerne en eux une forme de sagesse analogue à celle des stoïciens, ce qui ne l'empêche pas de les considérer comme de véritables épicuriens: "Quand un lazzaroni à gagné pendant quelques heures de quoi vivre pendant quelques jours, il se repose, ou se promène, ou se baingne: il vit<sup>153</sup>". Donc, ce qui était dénoncé comme oisiveté apparaît, pour Charles Dupaty, comme un art de vivre.

Il ne fait aucun doute que notre voyageur s'intéresse à la condition des plus pauvres et ses réflexions prouvent une sympathie sincère à leur endroit: "Les pauvres sont partout une espèce mitoyenne entre les riches et les animaux; ils sont bien près des derniers. J'ai voulu goûter de ce pain de pauvre. Les animaux sont heureux<sup>154</sup>". Plus loin, Charles Dupaty nous communique sa révolte: "Quelle distance la société a jetée entre le pauvre et le riche! Et si le pauvre a l'audace de vouloir la franchir, de vouloir se rapprocher du riche, toute la foule des lois est là, qui le repousse dans la misère, ou le précipite à la mort<sup>155</sup>". De même, lorsqu'il visite les cachots, il est touché par les conditions inhumaines des prisonniers: "Je me suis fait ouvrir un de ces tombeaux. Dans l'instant, trois à quatre spectres à longue barbe, les yeux caves...le corps décharné, moitié nus...une vapeur pestilentielle s'est exhalée; ils étaient ensevelis là depuis plus de dix ans. J'ai été tenté de leur crier, vivez-vous?<sup>156</sup>". Il nous livre ses sentiments à l'égard du sort réservé aux enfants de ces prisonniers: "J'ai vu plusieurs de ces enfants, et des larmes ont roulé dans mes yeux, et l'indignation s'est allumée dans mon âme, et je ne me suis apaisé que dans l'espoir de ne pas mourir sans avoir dénoncé tous les crimes de notre législation criminelle<sup>157</sup>".

---

<sup>153</sup>Idem, tome III, lettre CII.

<sup>154</sup>Idem, tome I, lettre IX.

<sup>155</sup>Idem, tome I, lettre XL.

<sup>156</sup>Idem, tome III, lettre CVII.

<sup>157</sup>Idem, tome I, lettre III.

Notre voyageur est enclin à critiquer les régimes politiques qu'il juge responsables de la misère du peuple. Selon lui, l'État gênois, fondé sur le monopole des produits de consommation, engendre la pauvreté et par contrecoup une dégradation morale. Les sujets "mendient, ils volent; ils ont des hôpitaux, ils assassinent, ils souffrent". Toute cette misère le pousse à s'interroger sur les limites d'un tel régime, c'est-à-dire sur les conditions d'une révolution:

"La mesure de l'oppression qu'on peut supporter n'est pas encore à son comble...Il faut une goutte de trop. Il s'agit uniquement pour les nobles, d'empêcher cette goutte de trop. Ils sacrifient, en conséquence, une partie de leur autorité à leur avarice...ils achètent le silence de ceux qui crient. On croit cependant la goutte de trop inévitable; la patience du peuple est lasse<sup>158</sup>".

Cette analyse rédigée en 1788 prend une valeur prémonitoire, presque prophétique. C'est dire à quel point Charles Dupaty était conscient de la lassitude du peuple et de l'urgent besoin d'une réforme profonde des régimes politiques de l'Ancien Régime.

La luxuriance du style, la préciosité et la sensibilité de Charles Dupaty sont assez inattendues chez un parlementaire militant et un juriste spécialisé dans le droit pénal. On s'étonne que cet esprit vif et engagé puisse se laisser aller aussi facilement à ses sentiments. À lire attentivement les *Lettres sur l'Italie*, on s'aperçoit rapidement que les critiques de ce voyageur sont impitoyables. Une "âme sensible" peut aussi être un polémiste redoutable.

On peut affirmer sans l'ombre d'un doute que Charles Dupaty est un réformateur parce qu'il croit fermement aux idées nouvelles et qu'il s'intéresse au sort des déshérités. Cet homme de raison concilie merveilleusement l'analyse critique aux épanchements les plus poétiques. La critique du système juridique, pour cet adepte de Voltaire et de Montesquieu, trouve sa source dans un élan sentimental. Ce magistrat "âme sensible", doublé d'un "philosophe", illustre bien le changement qui se produit dans la mentalité de cette fin de siècle.

---

<sup>158</sup>Idem, tome I, lettre IX.

### 3.5 Les portraits moralistes de Charles Dupaty

On peut dire que les représentations collectives des peuples, souvent simplistes et subjectives, sont plus tenaces que la réalité. Étudier ces images éclaire à la fois sur l'objet mais aussi sur le sujet, sur sa psychologie, sur ses mentalités et sur sa culture. Comme tous les voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, Charles Dupaty n'échappe pas aux pièges des nombreux préjugés véhiculés à l'égard de l'Italie. Même si son esprit, digne du siècle des Lumières, a appris à reconnaître les différences et à admettre que la nature humaine n'est pas la même partout, les inégalités dans le développement matériel et culturel lui apparaissent toujours comme scandaleuses. Ainsi, les préjugés et les vieux mythes restent présents.

Même si le regard de notre voyageur est éclairé par l'esprit des Lumières, certains jugements envers l'Italie et les Italiens subsistent dans ses réflexions. C'est lorsque Charles Dupaty parle de la société italienne, que ses préjugés sont le plus méprisants. Ainsi, cette "âme sensible" qui dénonçait la misère et la pauvreté du peuple est enclin à le critiquer et à le mépriser. Il perçoit les Italiens comme des êtres immatures et incomplets, auxquels il manque de solides principes moraux et une éducation qui puisse les libérer de l'obscurantisme et de la superstition: "La superstition est excessive...les pavés sont noirs de prêtres et de moines; les rues sont éclairées par des "madones" suffisamment<sup>159</sup>". Aux yeux de notre voyageur, il apparaît nécessaire de propager les idées émancipatrices des Lumières, seules capables de faire progresser l'Italie, encore sous le joug de systèmes politiques rétrogrades et d'un peuple indolent, sans idéal: "Le peu de littérature qui circule parmi un petit nombre de personnes se borne à des traductions d'ouvrages français. C'est nous qui, dans l'Italie, fournissons maintenant des modes aux femmes et des opinions aux hommes. Tous nos grands écrivains sont connus, sont traduits et sont compilés<sup>160</sup>".

Les réflexions les plus piquantes de Charles Dupaty concernent le peuple. Il ne cesse de s'étonner lorsqu'il voit des jeunes Italiens robustes demeurer inactifs, couchés dans les

<sup>159</sup>Idem, tome I, lettres XX.

<sup>160</sup>Idem, tome III, lettre CIII.

rues, refusant le moindre travail. Selon lui, le climat explique cette paresse générale. Son raisonnement, influencé par la théorie des climats de Montesquieu, peut se résumer ainsi: l'Italie est une terre bénie qui prodigue à son peuple tous les bienfaits de la nature. Son climat doux et son sol fertile font que les êtres les plus misérables ne souffrent ni du froid, ni de la faim. Le travail n'est donc pas une impérieuse nécessité. Ainsi, Charles Dupaty dépeint l'existence des Italiens comme une succession de siestes, de promenades nocturnes et de collations dans les auberges: "On vit de peu: en effet, point de travail, et beaucoup de sommeil<sup>161</sup>", "Les cafés, les boutiques, les promenades, les lieux publics sont pleins dès le matin, et jusqu'à midi, de toutes sortes de gens, moines, abbés, militaires, qui lisent en baillant la gazette et regardent passer le monde<sup>162</sup>". Nous trouvons donc réaffirmé le mythe d'une vie facile pour tous, auquel s'ajoute une critique sévère de la résignation et de la passivité des Italiens.

Dans le récit de voyage de Charles Dupaty, on note la présence de plusieurs portraits-types: celui des Romains, des Napolitains et des Gênois. Il s'agit, pour notre voyageur, de représenter le caractère local des Italiens. Ainsi, une phrase concise et quelques adjectifs suffisent à définir ces hommes: "Nulle morale dans les idées, pas même dans les sentiments. La probité paraît aux Napolitains une duperie d'esprit; la franchise, une vivacité de tempérament; l'esprit est de tâcher de tromper; l'habileté, de réussir<sup>163</sup>". Il décrit les Romains comme des êtres insensibles, sans intérêt et en qui on ne peut avoir confiance: "Rien n'est plus rare que de rencontrer ici une figure qui touche, qui intéresse, où il y ait une âme<sup>164</sup>", "Les Romains ont une merveilleuse facilité à changer de visage; ou plutôt ils n'ont pas besoin d'en changer. Les meilleurs masques du monde, ce sont des visages italiens<sup>165</sup>". Cette typologie mérite attention car elle en dit long sur la vision de notre voyageur à l'égard des Italiens. On remarque la critique facile de notre voyageur qui

---

<sup>161</sup>Idem, tome III, lettre CI.

<sup>162</sup>Idem, tome III, lettre CII.

<sup>163</sup>Idem, tome III, lettre CII.

<sup>164</sup>Idem, tome II, lettre LX.

<sup>165</sup>Idem, tome II, lettre LXXX.

prête aux Italiens des traits de personnalité stéréotypés. Il les dépeint comme des comédiens, voleurs, menteurs et paresseux.

Comme la plupart des voyageurs, le propos de Charles Dupaty sur les Italiens est empreint d'une condamnation morale: "Tout simplement des fainéants...la plus grande partie du peuple ne travaille que juste autant qu'il faut pour ne pas mourir de faim. On appelle ces gens-là Lazzaronis<sup>166</sup>". Selon lui, cette passivité est un trait de la psychologie collective: "Les Lazzaronis ne sont pas une classe à part, il y en a dans tous les états<sup>167</sup>". Il y a donc opposition dans la conception de notre voyageur à l'égard des Lazzaronis. Comme nous l'avons montré auparavant, Charles Dupaty éprouve de la sympathie pour ceux-ci et considère leurs actions comme un art de vivre. En même temps, il ne peut s'empêcher de jeter un regard moraliste envers leur oisiveté et leur paresse.

C'est dans ses réflexions sur l'amour que la condamnation morale est la plus sévère:

"La débauche privée est si grande, qu'on ne connaît point la débauche publique; elle n'est pas nécessaire<sup>168</sup>", "Qu'est-ce que l'amour chez les romaines? Ce qu'il peut être dans un climat et dans des moeurs où il ne rencontre presque jamais d'obstacles qui le fortifient, de préjugés qui lui donnent du prix, d'idées morales qui l'embellissent...l'amour est, chez les Romaines, un amusement, ou une affaire, ou un caprice, et fort peu de temps un besoin, car elles l'usent très-promptement; leur coeur aime dès qu'il est pubère<sup>169</sup>".

En Italie, Charles Dupaty perçoit les femmes comme étant très sensuelles et, par conséquent, il les soupçonne de ne pas éprouver d'authentiques sentiments: "Les sens parlent aux sens...rarement le coeur et l'imagination au coeur et à l'imagination<sup>170</sup>". Charles Dupaty adhère à des critères moraux; il défend la vertu et condamne le vice et la débauche. Ainsi, les jugements méprisants de Charles Dupaty montrent que, malgré sa bonne volonté d'observer avec objectivité les moeurs italiennes, il ne peut faire abstraction des valeurs auxquelles il croit.

---

<sup>166</sup>Idem, tome III, lettre CII.

<sup>167</sup>Idem, tome III, lettre CII.

<sup>168</sup>Idem, tome II, lettre LXXIX.

<sup>169</sup>Idem, tome II, lettre LXIII.

<sup>170</sup>Idem, tome II, lettre LXXVIII.

Lorsqu'il parle de la religion, notre voyageur adopte une attitude anticléricale. Considérant le christianisme avec beaucoup de sérieux, il est choqué de la présence de la superstition dans la religion catholique italienne:

"La religion n'est que de la superstition; elle est d'ailleurs très commode. Dire qu'on a de la religion: c'est en avoir. Un quart du peuple se passe de la messe. On se met rarement à genoux dans les églises. On n'y va que lorsqu'il y a des illuminations et de la musique, lorsqu'il y a un opéra dans les églises. Il est permis à tout le monde de parler, de prêcher, de déclamer hautement contre toutes les religions, et même contre la catholique. La religion va jusqu'à la superstition, mais non pas jusqu'au fanatisme; car le fanatisme est une vigueur. Le flambeau de la religion n'éclaire ici ni ne brûle<sup>171</sup>".

Naturellement, il ne se gêne pas pour dénoncer la présence d'un clergé trop nombreux: "...les pavés sont noirs de prêtres et de moines<sup>172</sup>". Il est enclin à se moquer de la sensibilité religieuse des Italiens: "...J'ai vu une quantité prodigieuse de peuple qui montait à genoux les degrés d'*Ara Coeli*; chacun marmottait quelques prières; celui-là pour gagner à la loterie; celle-ci pour obtenir un mari...car tels sont, m'a assuré notre bon prêtre, les objets des prières du peuple. Là-dessus je me mis à rire<sup>173</sup>". La procession de la Fête-Dieu, à Saint-Pierre de Rome, lui arrache des exclamations offusquées: "Quel murmure! Quel bruit! Quelle confusion! Ce sont des flots de peuple qui entrent sans cesse...des personnes de tout sexe et de tout âge agenouillées devant des confessionnaux remplis de moines<sup>174</sup>".

Charles Dupaty prône une religion plus raisonnée, nourrie de méditation et de lectures édifiantes. En Italie, notre voyageur se heurte à une religion de l'émotion, de l'effusion et de l'enthousiasme. La superstition, présentée par notre voyageur comme une perversion et un excès déraisonnable, ne serait qu'une façon de vivre sa Foi. Du reste, Charles Dupaty rapporte un hypothétique dialogue qu'il eut avec un curé romain, qui donne de la superstition une explication psychologique, et en reconnaît la nécessité:

---

<sup>171</sup>Idem, tome III, lettre CII.

<sup>172</sup>Idem, tome I, lettre XX.

<sup>173</sup>Idem, tome II, lettre LXXXIII.

<sup>174</sup>Idem, tome III, lettre XCI.

"Mais pourquoi, dis-je au curé, souffrez-vous toutes ces superstitions grossières qui déshonore ici le culte divin, et qui le compromettent ailleurs? Pour faire passer avec elles un peu de religion, me répondit-il. Ah! ah! lui dis-je, vous faites donc comme Molière, qui donna *le Médecin malgré lui* pour faire passer *le Misanthrope*. Notre bon curé se mit à rire, et reparti: "Ce peuple-ci n'a que des sens; une religion épurée n'aurait pas pour lui assez de corps: il faut qu'il la touche, qu'il la palpe, qu'il la voie; il faut donc qu'elle soit mêlée de superstition"<sup>175</sup>".

On voit donc que pour Charles Dupaty, il faut combattre la superstition. Ainsi, ce discours de dénonciation traduit une incompréhension de la différence.

Dans une autre de ses lettres, il dénonce les pratiques des Jésuites qui apportent au chevet des mourants un enfant Jésus en bois, et se font payer grassement cet office supposément miraculeux:

"Le bambino est un petit Jésus en bois, richement habillé... Dès que quelqu'un est sérieusement malade, on va chercher le bambino... Deux récollets le conduisent, le placent à côté du malade, et restent là, à ses frais, jusqu'à ce qu'il soit mort ou sauvé... l'été surtout il est singulièrement occupé, quoiqu'il se fasse alors payer plus cher, à raison de la concurrence et de la chaleur"<sup>176</sup>.

Notre voyageur est également scandalisé par la richesse et l'oisiveté des ordres religieux. Ainsi, on voit apparaître l'influence du jansénisme lorsqu'il parle des églises de Gênes: "Les églises ressemblent à des salles de spectacles... Il est difficile d'entasser plus de dorure, plus de peinture, plus de marbre; mais que ce faste et ce luxe sont déplacés!"<sup>177</sup>. Lors de sa visite à l'église Saint-Ignace de Rome, ancienne église des Jésuites, il condamne la magnificence de sa décoration, le prétendu laxisme moral des pères, leur appétit de domination sur les âmes et leur hypocrisie.

"La chapelle du saint (saint Louis de Gonzague) est d'une magnificence, non pas romaine tout-à-fait, mais jésuitique. L'autel est d'argent, ciselé avec un art admirable... Dans le devant de l'autel est une ouverture par laquelle... on jette encore aujourd'hui des lettres adressées au saint... ils pénétraient (les jésuites) par ce moyen les secrets les plus cachés des familles"<sup>178</sup>.

---

<sup>175</sup>Idem, tome II, lettre LXXXIII.

<sup>176</sup>Idem, tome II, lettre LXXXIII.

<sup>177</sup>Idem, tome I, lettre XXII.

<sup>178</sup>Idem, tome II, lettre XLVII.

Dans l'ensemble, les propos de Charles Dupaty envers la religion catholique et son clergé reflètent le retour en force de la morale dans la France de Louis XVI. La vie religieuse en Italie intéresse notre voyageur, dans la mesure où elle représente un objet de scandale. Ainsi, l'image négative de la religion italienne est préservée.

Dans le domaine artistique, on remarque que Charles Dupaty adhère pleinement aux tendances du goût français du XVIII<sup>e</sup> siècle que sont les idéaux de l'esthétique classique -- simplicité, harmonie, sobriété etc. Ainsi, il écrit: "...il faut convenir que, malgré leur rusticité, ces temples offrent des beautés; ils offrent du moins la simplicité, l'unité, l'ensemble, qui sont les premières beautés: l'imagination peut suppléer presque toutes les autres, elle ne peut suppléer celles-ci<sup>179</sup>". Lorsqu'il parle du beau idéal, Charles Dupaty fait constamment référence aux Grecs:

"Les Grecs furent heureux d'avoir rencontré dès le principe ce beau idéal, cette poétique et cette logique de tous les beaux-arts: ils n'ont presque fait que des chefs-d'oeuvres...Les modernes n'ont pas eu cet avantage...c'est ce qui est arrivé aux Bernin et aux Borromini, qui, à côté des monuments du meilleurs goût, en ont élevé d'autres d'un goût si dépravé et si ridicule<sup>180</sup>".

Il y a donc un certain mépris face à l'art moderne en Italie, et une admiration envers l'art antique: "On retrouve chez les Grecs, dans leur architecture, dans leur sculpture, dans leur peinture...ce système du beau idéal réalisé constamment<sup>181</sup>".

Charles Dupaty rapporte, dans son récit, un entretien qu'il a eu avec des élèves des Beaux-Arts en train de dessiner un Hercule du Palais Farnèse. Il y joue le rôle de pédagogue enseignant la manière intelligente d'imiter et de saisir dans le modèle l'idée qui gouverne toutes les formes: "J'ai dit à l'un: Parce que vous avez fait une grosse statue, que vous lui avez attaché de gros bras, de grosses jambes, une grosse tête, vous croyez avoir fait un Hercule, et vous n'avez fait qu'un colosse<sup>182</sup>". Épisode réel? On peut en douter. Mais qu'importe ici l'authenticité du fait. Ce passage suffit à souligner le dialogue constant qu'entretient notre voyageur avec les artistes italiens. Charles Dupaty se donne

<sup>179</sup>Idem, tome III, lettre XCVIII.

<sup>180</sup>Idem, tome II, lettre XLVI.

<sup>181</sup>Idem, tome II, lettre XLVI.

<sup>182</sup>Idem, tome II, lettre LIX.

alors le rôle de connaisseur prodiguant de précieux conseils aux jeunes élèves. À travers ses réflexions et ses discussions sur l'art, notre voyageur entretient le mythe d'une Italie indigne de son passé. Ainsi, la vie artistique moderne italienne est dévalorisée au profit de la vie artistique antique.

Dans l'ensemble, les jugements de Charles Dupaty paraissent sévères. Le souvenir des grandioses entreprises romaines peuvent expliquer cette sévérité à l'égard des états pontificaux, de Florence, de Gênes etc. Mais, on doit retenir que malgré la persistance de l'image négative de l'Italie, la manière de la percevoir a évolué tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Du regard amusé et un tantinet condescendant des aristocrates, on passe à une vision critique et moraliste des bourgeois éclairés. Malgré les préjugés de Charles Dupaty envers le peuple italien et ses moeurs, il ne fait aucun doute dans son esprit que l'Italie est capable de se réformer et de stimuler l'esprit des Lumières. L'intérêt porté par notre voyageur à Beccaria, auteur du *Traité Des délits et des peines*, en est d'ailleurs une preuve supplémentaire. Par contre, la persistance de l'idée d'une certaine supériorité française face à l'Italie, pays de jouissance et de rêverie, reste assez présente chez notre voyageur. Ainsi, il écrira: "Nous avons d'abord analysé tous nos (français) beaux esprits, toutes nos réputations, tous nos cerveaux qui pensent ou qui croient penser. Ensuite, au dessert, nous avons parlé Italie, femmes et printemps<sup>183</sup>".

---

<sup>183</sup>Idem, tome I, lettre V.

## **Conclusion**

La période se situant entre le *Nouveau voyage d'Italie* de Maximilien Misson et les *Lettres sur l'Italie* de Charles Dupaty est, pour la connaissance de l'interprétation française de l'Italie, relativement homogène et en continuelle progression. Comme nous l'avons vue dans notre recherche, cette transformation du regard des voyageurs français est due, en grande partie, à l'influence des oeuvres de Montesquieu, Voltaire et Rousseau. Il existe des liens multiples entre ces grands écrivains et les voyageurs français. Les idées qu'ils prônent influencent la vision des voyageurs en Italie. Ainsi, on remarque la présence des idées novatrices de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire dans les *Lettres sur l'Italie*. Nous constatons aussi que, comme tous les voyageurs, Charles Dupaty réagit, dans son récit, aux idées dominantes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les schémas thématiques et formels des récits de voyage de l'Ancien Régime commencent donc à s'effriter au dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce changement, auquel de nombreux voyageurs ont résisté, est attribuable précisément à l'influence de voyageurs qui ne sont pas issus directement de la noblesse de robe. Ainsi, Charles Duclos annonce assez ouvertement son désir de s'affranchir du traditionnel *Voyage d'Italie*. Charles Dupaty, lui, rompt définitivement avec cette vieille tradition. Certains aspects de la personnalité de Dupaty, tel son adhésion aux Lumières et aux réformes, ainsi que ses fréquentations avec le monde des philosophes, font qu'il est loin d'être représentatif de son groupe social d'adoption qu'est la noblesse de robe. Ainsi, son attitude en Italie n'est pas celle d'un membre de l'aristocratie parlementaire. D'esprit philosophique et bourgeois, d'inspiration moraliste et rationnelle, les *Lettres sur l'Italie* ne peuvent donc s'accorder avec la tradition aristocratique du *Voyage d'Italie* du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Tout au long de notre recherche, les thèmes des *Voyages d'Italie* nous ont permis de suivre l'évolution des tendances majeures du XVIII<sup>e</sup> siècle français. Ainsi, on constate que plus le siècle avance, plus les thèmes de la politique, de l'économie et de la société deviennent importants dans les récits de voyage. Charles Dupaty s'intéresse, chose inimaginable pour Charles de Brosses, au peuple italien et à ses conditions de vie. Il

admire la politique des réformes éclairées en Italie du nord, tandis que Charles de Brosses soutient et défend le vieux système monarchique ainsi que l'ordre social auquel il se rattache. Notre voyageur, qui croit au progrès et à l'égalité, est plutôt enclin à condamner l'Italie aristocratique, cléricale et humaniste de Charles de Brosses car elle représente, pour lui, un stade régressif.

On peut donc considérer les *Lettres sur l'Italie* comme l'oeuvre d'un homme des Lumières, qui a su relier les thèmes traditionnels des *Voyages d'Italie* aux idées les plus actuelles de son époque. Ainsi apparaît un récit de voyage qui ne se contente pas de recueillir des faits curieux, mais qui présente les diverses facettes de l'Italie moderne. Les réflexions et les dissertations de Charles Dupaty sur l'Italie nous ont permis de mesurer l'importance de la diffusion des idées des Lumières dans l'élite bourgeoise à la veille de la Révolution française. Ainsi, ses *Lettres* nous révèlent combien les idées et les valeurs nouvelles, la culture et la mentalité de l'Ancien Régime influencent le discours de notre voyageur sur la politique, l'économie, la religion, les institutions et la société italienne.

Dans une société aussi structurée et rigide que celle de la France de l'Ancien régime, l'étude d'un personnage comme Charles Dupaty s'avère très intéressante car ses actions et sa pensée révèlent l'importance des transformations dans la société française à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans notre recherche, la personnalité de l'épistolier nous a donc intéressée autant que la matière de son récit de voyage. Aussi, à côté de la description de l'Italie, les *Lettres sur l'Italie* offrent l'auto-portrait de l'auteur. Nous avons donc analysé le récit de voyage de Charles Dupaty aussi bien comme un document sur l'Italie que comme une source d'information intéressante sur les idées et les valeurs qui prédominent chez un représentant de la bourgeoisie fortunée.

Nous constatons alors que ce qui distingue Charles Dupaty de ses prédécesseurs est qu'il n'existe pas, chez lui, un très grand accord entre la pratique de sa vie en France et sa vision de l'Italie. Avec lui apparaît un décalage profond entre ce que représente l'Italie -- liberté, insouciance, jouissance etc. -- et l'existence ordinaire de notre voyageur. Selon

Hermann Harder, cela a "favorisé la naissance d'un nouveau mythe de l'Italie comme d'un pays se situant un peu en marge du monde concret des réalités et des contraintes, lieu de refuge et symbole d'un monde meilleur et différent<sup>184</sup>". D'ailleurs, cette petite réflexion de Charles Dupaty: "...au dessert, nous avons parlé Italie, femmes et printemps<sup>185</sup>" illustre très bien ce nouveau mythe dont parle Hermann Harder.

Comme nous l'avons expliqué tout au long de notre recherche, Charles Dupaty perçoit les choses italiennes à travers les prismes multiples de sa personnalité: celui du parlementaire réformateur, celui de l'"âme sensible" et celui du moraliste. Ces traits caractéristiques de notre voyageur en font le parfait représentant du bourgeois fortuné, ouvert aux idées et aux valeurs nouvelles. Il est à noter que la sensibilité passionnée de Charles Dupaty lui est propre et la misère du peuple, qui inspire à Charles de Brosses quelques boutades, provoque chez notre voyageur une compassion authentique. C'est donc dire qu'il y a eu, tous au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, un intérêt grandissant pour les conditions du peuple. Aussi, la lecture des *Lettres sur l'Italie* nous renseigne sur les critiques, sans cesse grandissantes, à l'égard des régimes politiques et des structures sociales de l'Ancien Régime. Peut on s'étonner alors de la tournure des événements en France en 1789?

Dans le livre *La crise de la conscience européenne*, Paul Hazard explique l'importance des voyages dans l'évolution des idées et de la mentalité au XVIII<sup>e</sup> siècle:

"Il est parfaitement exact d'affirmer que toutes les idées vitales, celle de propriété, celle de liberté, celle de justice, ont été remises en discussion par l'exemple lointain. D'abord, parce qu'au lieu de réduire spontanément les différences à un archétype universel, on a constaté l'existence du particulier, de l'irréductible, de l'individuel. Ensuite, parce qu'aux opinions reçues, on peut opposer des faits d'expérience, mis sans peine à la portée des penseurs. Aux preuves dont on avait besoin quand on voulait contredire tel ou tel dogme, telle ou telle croyance chrétienne, et qu'il fallait aller chercher péniblement dans les réserves de l'Antiquité, vinrent s'ajouter des preuves nouvelles, fraîches et brillantes: les voici rapportés par les voyageurs, et désormais sous la main<sup>186</sup>".

---

<sup>184</sup>Hermann Harder, *Le président de Brosses et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*, Genève, Slatkine, 1981, pp. 4338.

<sup>185</sup>Charles Dupaty, *Lettres sur l'Italie*, Paris, Ménaud et Desenne, 1819, tome I, lettre V.

<sup>186</sup>Paul Hazard, *La crise de la conscience européenne*, Paris, Fayard, 1961, pp. 21.

À la lumière de nos recherches, nous pouvons affirmer que le récit de voyage de Charles Dupaty, en plus d'illustrer les changements idéologiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en France, contribue à une importante réévaluation de l'Italie. Notre voyageur avait entrepris son voyage en Italie pour connaître le pays et les hommes qui l'habitent. Son expérience fut vraiment une ouverture au monde et aux autres.

Par sa valeur documentaire et sa richesse d'information, le récit de voyage de Charles Dupaty nous a permis de mieux cerner les idées, les valeurs et la mentalité qui dominaient chez l'élite éclairée de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en France. De plus, cette recherche nous a permis de découvrir le rôle important des voyageurs dans la transformation du regard envers l'Italie, de même que dans l'évolution des idées car "Voyager...ce fut, du moins, comparer les moeurs, les principes, les philosophies, les religions; arriver au sens du relatif; opposer; douter<sup>187</sup>".

L'historien Roland Mortier a bien montré l'importance des récits de voyage en citant Baudelaire. Selon lui, ce dernier est peut-être le premier critique moderne qui ait compris et signalé l'importance des récits de voyage dans la littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle:

"Le 28 mars 1857, il interrompait la correction des épreuves de ses *Fleurs du mal* pour adresser une longue lettre à son ami, l'éditeur Poulet-Malassis...qui projetait alors de lancer une collection consacré au XVIII<sup>e</sup> siècle...très mécontent du choix qui lui était présenté, Baudelaire s'indigne de voir le XVIII<sup>e</sup> siècle si ingratement traité... (Baudelaire) s'est contenté d'esquisser les catégories générales et la répartition:

Économistes	Sciences Occultes
Philosophes rationalistes	Facéties et Curiosités
Illuminés	Romanciers
Maçonnerie	Voyageurs (très important) <sup>188</sup>

La mention "très important", soulignée par le poète, démontre l'intérêt de celui-ci pour cette forme de littérature qui a été longtemps méprisée, négligée et considérée pour sa seule valeur pratique.

<sup>187</sup>Idem, pp. 36.

<sup>188</sup>Roland Mortier, "Les voyageurs français en Italie et le débat sur les institutions", dans *Le coeur et la raison*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, pp. 383.

Pourtant, la richesse, la diversité et surtout la qualité des récits de voyage du XVIII<sup>e</sup> siècle leur confèrent un intérêt documentaire de haut niveau: "...les clartés qu'ils jettent sur l'esprit du temps, le rôle qu'ils ont joué dans la formation du goût et de l'opinion, tout cela justifie pleinement la remarque de Baudelaire<sup>189</sup>". Ainsi, par un biais qui pouvait paraître anodin, les voyageurs de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (Coyer, Duclos ou Dupaty) annoncent, à travers leurs idées et leurs réflexions, l'effondrement de l'Ancien Régime, sans jamais toutefois le prédire clairement.

On ne rendrait pas justice aux récits de voyage, en les confinant dans le seul domaine des beaux-arts et des belles-lettres, où on a voulu trop souvent les cantonner. Leur originalité tend à donner au "plus gratuit des genres littéraires" une fonction transformatrice de l'ordre économique, juridique, politique et social. Des noms comme Grosley, Duclos, Lalande, l'abbé Richard, l'abbé Coyer, les présidents de Brosses et Dupaty ont excellé dans ce genre littéraire et plus tard, au XIX<sup>e</sup> siècle, Chateaubriand, Mme de Staël, Bonstetten et tant d'autres reprendront cette tradition tout en la renouvelant.

---

<sup>189</sup> Idem. pp. 384.

**Annexe 1:**  
**Cartes**





**LA FRANCE EN 1789**

	Pays d'état
	Pays d'élection
ARTOIS	Gouvernements militaires

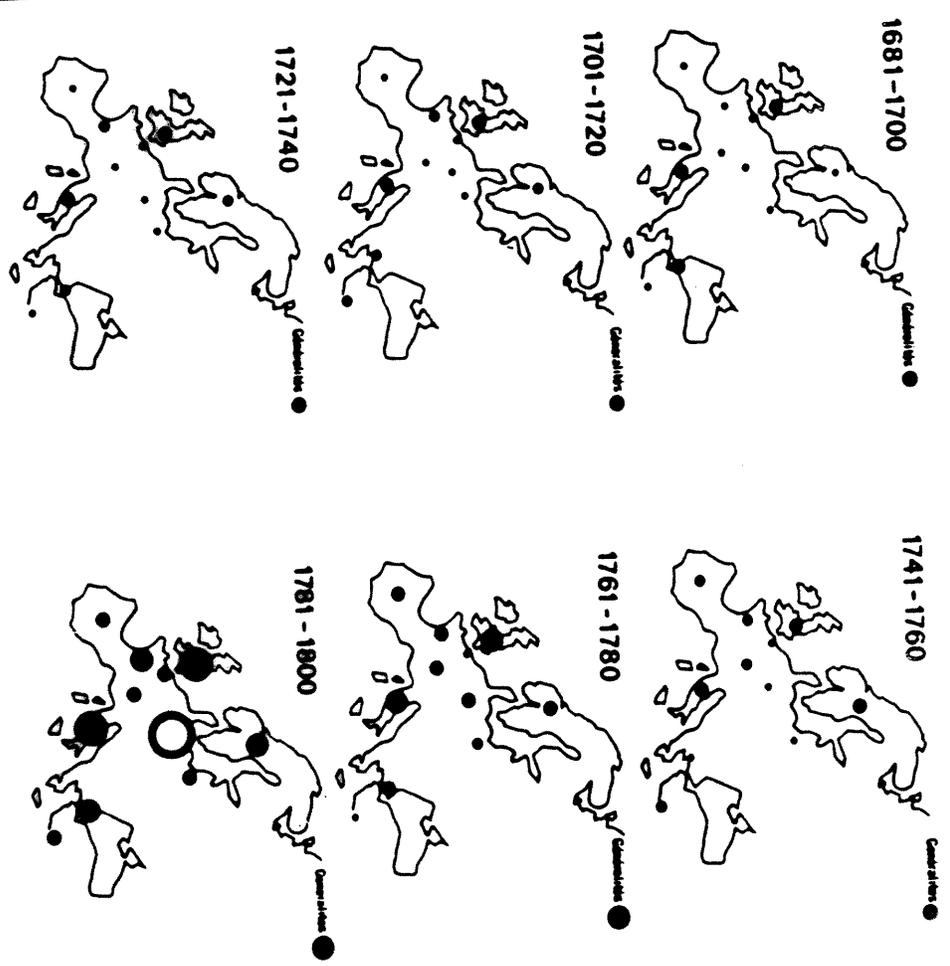
*La France en 1789*

Tiré de: Georges Duby, *Atlas historique*, Paris, Larousse, 1987, pp.126.

### 62 A VOYAGES EN EUROPE XVIe XVIIe XVIIIe siècles



### 62 B VOYAGES EN EUROPE 1681-1800



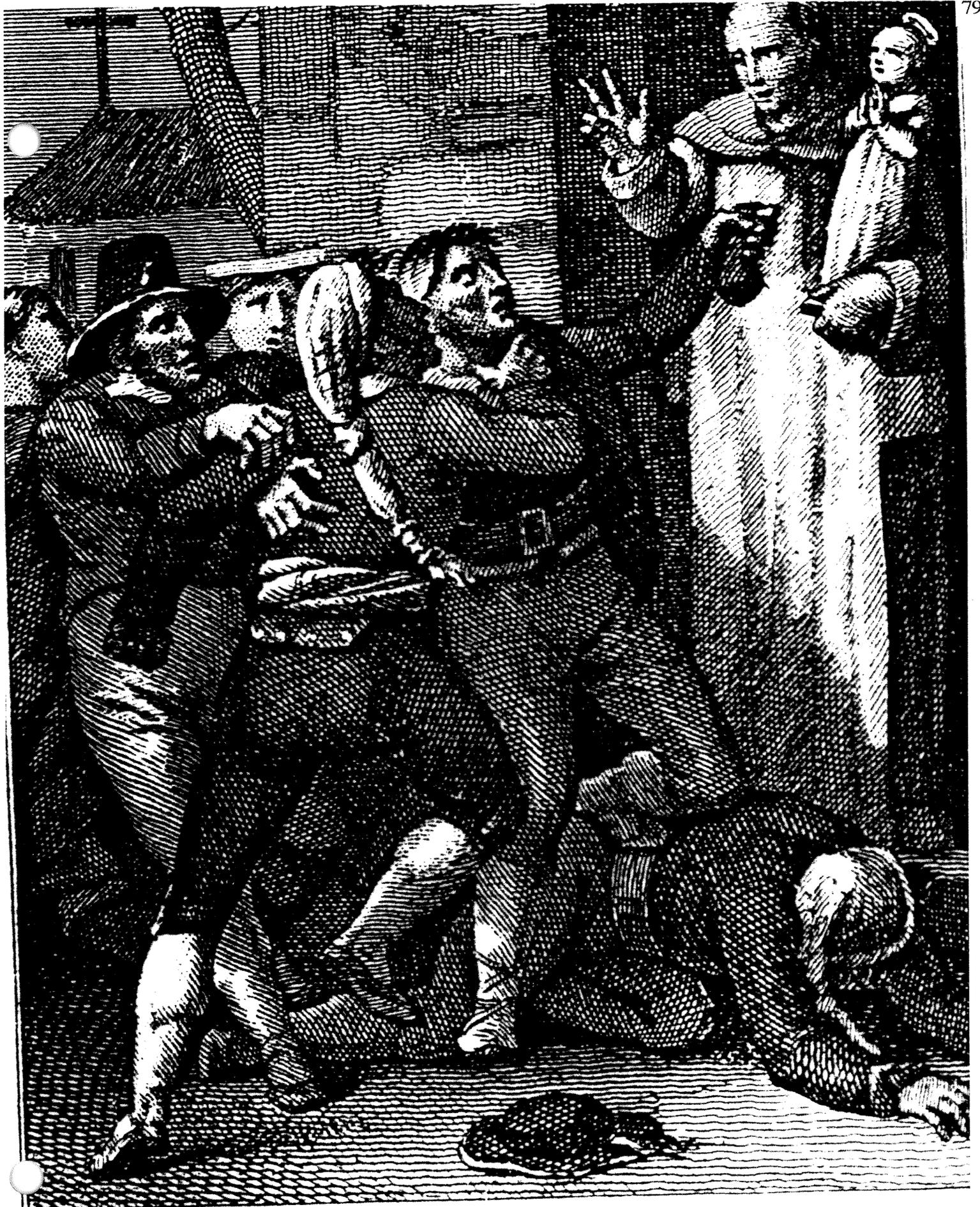
Tiré de: Daniel Roche, *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1988, pp.384.

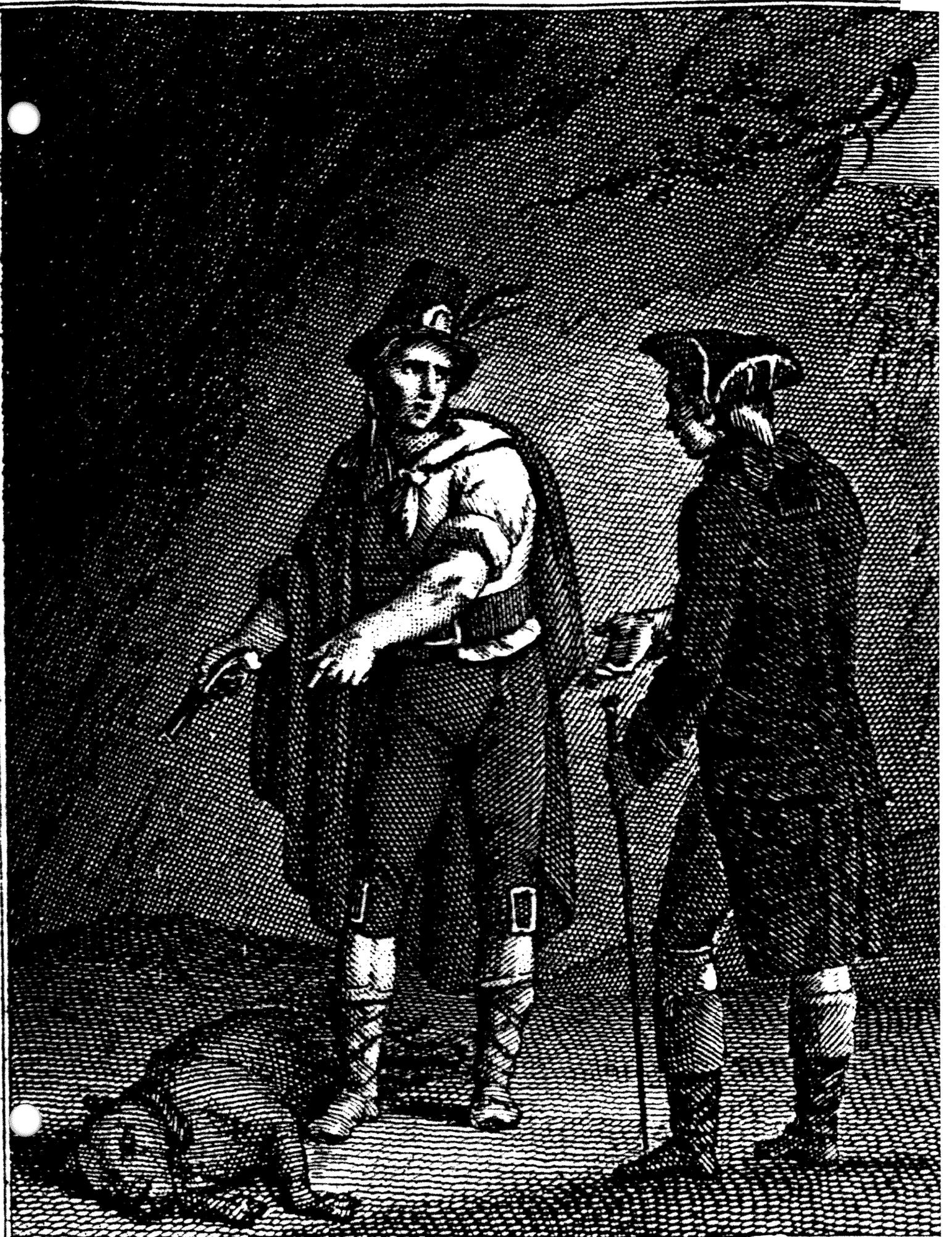
**Annexe 2:**  
**Illustrations**



Lettres sur l'Italie

Legend Sculpt











### **1. Illustration d'un tableau du peintre Albane (p.78):**

Cette illustration s'inspire de la description d'un tableau faite par Charles Dupaty dans la lettre XV. On y aperçoit des éléments qui donnent un aspect romantique au tableau, comme la petite chute d'eau, les moutons et la végétation proliférante. De plus, on remarque le regard admiratif de la jeune fille et du chien envers le garçon. Cette illustration représente bien la vision romantique de la campagne italienne et l'exaltation de la nature.

### **2. Illustration du Bambino à Rome (p.79):**

D'après la lettres XLVIII de Charles Dupaty, cette illustration représente un récollet (ou peut être sagit-il d'un dominicain) tenant dans ses bras une petite statue de bois appelée bambino. Notre voyageur décrit le pouvoir, supposément miraculeux, de cette statuette. Il dénonce ainsi cette croyance populaire, encouragée par les récollets. L'illustration montre aussi la grande popularité du bambino auprès du peuple italien.

### **3. Illustration de la grotte du chien à Naples (p.80):**

Cette illustration montre les phénomènes anormaux qui se produisent dans la grotte du chien. Ainsi, Charles Dupaty écrit: "Mon guide avait amené un chien...(il) le prit par les quatre pattes, et le coucha sur le côté. Au bout d'une seconde, la vapeur qu'en cet endroit exhale la terre commença à agir sur l'animal. Il enfla, se roidit, eut des convulsions...il expirait. On le traîne hors de la grotte, on l'expose au grand air. Il court". Ces phénomènes sont présentés, par notre voyageur, comme le spectacle de superstition qu'il dénonce.

### **4. Illustration de la première éruption du Vésuve à Naples (79 av. J.C) (p.81):**

Cette magnifique illustration représente l'éruption du Vésuve dans laquelle Pline le vieux trouva la mort. Dans la lettre CXIV, Charles Dupaty traduit le récit de Pline le jeune dans lequel il raconte merveilleusement les débuts de l'éruption et comment son oncle Pline l'ancien y trouva la mort.

**5. Illustration des cascades de l'Anio à Tivoli (p.82):**

Cette illustration reproduit le décor enchanteur des cascades de l'Anio situé à la villa Gregoriana. Tout comme le fait Charles Dupaty dans la lettres LIV, l'illustration met en relief la beauté, la simplicité et l'aspect antique du site.

**6. Illustration de l'incendie de Borgo (p.83):**

Dans la lettre LVII, Charles Dupaty nous décrit l'incendie de Borgo comme s'il était témoin de l'évènement car, nous dit-il, la peinture semble réelle. Cette fresque de Raphaël est située dans une des salles du Vatican à Rome, décorée au cours des années 1514-1517. Elle est inspirée de l'incendie du quartier de Borgo, près de Saint-Pierre. Cet incendie fut éteint grâce à l'intervention du Pape Léon IV. On remarque, dans cette peinture, les vêtements de styles antiques, alors que cet incendie s'est produit au XVI<sup>e</sup> siècle.

## **Bibliographie**

## I. Sources:

.Brosses, Charles, de. *Lettres d'Italie du président de Brosses*. Texte établi, présenté et annoté par Frédéric d'Agay. Paris, Mercure de France, 1984. 2 vol. (coll. "Le temps retrouvé")

.Coyer, Gabriel François, abbé. *Voyage d'Italie*. Paris, 1789. 2 vol.

.Duclos, Charles Pinot. *Considérations sur l'Italie*. Paris, Buisson, 1791. 1 vol.

.Dupaty, Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier. *Lettres sur l'Italie*. Paris, Ménard et Desenne, 1819. 3 vol.

.Goethe, Johann-W. *Voyage d'Italie*. Nouv. éd. Genève, Slatkine, 1990. 2 vol.

.Grosley, Pierre-Jean. *Observations sur l'Italie et sur les Italiens*. Londres, 1770. 2 vol.

.Lalande, Joseph Jérôme Lefrançois de. *Voyage en Italie*. Paris, 1789. 8 vol.

.Misson, François-Maximilien. *Nouveau voyage d'Italie fait en 1688*. La Haye, Van Bulderen, 1691. 2 vol.

.Montaigne, Michel. *Journal de voyage en Italie*. Nouv. éd. Paris, Garnier, 1955. 298 pages. (coll. "Classiques Garnier")

.Montesquieu, Charles. *De l'esprit des lois*. Paris, Flammarion, 1979. 2 vol.

.Montesquieu, Charles. *Lettres Persanes*. Paris, Librairie générale française, 1984. 392 pages. (coll. "Le livre de Poche")

.Montesquieu, Charles-L. "Voyage de Gratz à la Haye", dans *Oeuvres complètes*. Paris, N.R.F, 1956. tome 1, pp. 545-800.

.Sade, Marquis de. *Voyage d'Italie*. Nouv. éd. Paris, Fayard, 1995. 2 vol.

.Stendhal. *Chroniques italiennes*. Paris, Gallimard, 1973. 373 pages. (coll. "Folio")

.Stendhal. *Rome, Naples et Florence*. Paris, Gallimard, 1987. 413 pages. (coll. "Folio")

## II. Travaux

### A. Le XVIII<sup>e</sup> siècle:

.Adam, Antoine. *Le mouvement philosophique dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1967. 344 pages.

.Barrière, Pierre. "Bordeaux dans la vie intellectuelle française". *Revue historique de Bordeaux*, (1954), pp. 18-25.

.Barrière, Pierre. *L'Académie de Bordeaux, centre de culture internationale au XVIII<sup>e</sup> siècle (1712-1792)*. Paris, Colin, 1951. 325 pages.

.Barrière, Pierre. "Les Académies et la vie intellectuelle dans la société méridionale au XVIII<sup>e</sup> siècle". *Annales du Midi*, (1950), pp. 341-350.

.Bédarida, Henri. "Conscience nationale et influences étrangères à Parme et en Italie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle", dans *Parme et la France de 1748 à 1789*, Paris, Champion, 1928. pp. 575-596.

.Bédarida, Henri. *Parme dans la politique française au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Alcan, 1930. 259 pages. (coll. "Bibliothèque de la Revue historique")

.Bédarida, Henri et Paul Hazard. *L'influence française en Italie au dix-huitième siècle*. Paris, Les Belles Lettres, 1934. 121 pages.

.Bluche, François. *Les magistrats du Parlement de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Les Belles Lettres, 1986. 365 pages.

.Boscheron Des Portes. *Histoire du Parlement de Bordeaux depuis sa création jusqu'à sa suppression (1451-1790)*. Bordeaux, 1890. pp. 331 et s.

.Brice, Catherine. *Histoire de l'Italie*. Paris, Hatier, 1992. 495 pages. (coll. "Nations d'Europe")

.Butel, P et J-P Poussou. *La vie quotidienne à Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Hachette, 1980. 347 pages.

.Chaunu, Pierre. *La civilisation de l'Europe des Lumières*. Nouv. éd. Paris, Flammarion, 1982. 424 pages. (coll. "Champs")

.Chaussinand-Nogaret, Guy. *La noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle. De la féodalité aux Lumières*. Bruxelles, Complexe, 1984. 239 pages.

.Colon, Pierre. *Le siècle des Lumières, bibliographie chronologique*. Genève, Librairie Droz, 1983. 12 vol.

.Cornette, Joël. *Histoire de France: Absolutisme et Lumières 1652-1783*. Paris, Hachette Supérieur, 1993. 250 pages. (coll. "Carré Histoire")

.Cubells, Monique. *La Provence des Lumières. Les parlementaires d'Aix au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Mouton, 1984, 540 pages.

.Delumeau, Jean. *L'Italie de Botticelli à Bonaparte*. Paris, Colin, 1974. 366 pages. (coll. "U/Histoire moderne")

.Denis, Michel et Noël Blayau. *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*. 2<sup>e</sup> éd. Paris, Colin, 1990. 350 pages. (coll. "U/Histoire moderne")

.Denis, Michel et Noël Blayau. *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*. 2<sup>e</sup> éd. Paris, Colin, 1990. 350 pages. (coll. "U/Histoire moderne")

.Doyle, William. *The Parlement of Bordeaux and the end of the Old Regime (1771-1790)*. Londres, Ernest Benn, 1974. 355 pages.

.Egret, Jean. "L'aristocratie parlementaire française à la fin de l'Ancien Régime". *Revue historique*, no. 208, (1952), pp. 1-14.

.Fox, Edward. *L'autre France: l'histoire en perspective géographique*. Paris, Flammarion, 1973. 231 pages.

.Gershoy, Léo. *L'Europe des princes éclairés, 1763-1789*. Paris, Fayard, 1966. 295 pages.

.Goldmann, Lucien. "La pensée des Lumières". *Annales*, no. 4, (1976), pp. 752-779.

.Goubert, Pierre et Daniel Roche. *Les Français et l'Ancien Régime*. 2<sup>e</sup> éd. Paris, Colin, 1991. 2 tomes.

.Gusdorf, Georges. *Les principes de la pensée au siècle des Lumières*. Paris, Payot, 1971. 550 pages.

.Grell, Chantal. *Le dix-huitième siècle et l'Antiquité en France 1680-1789*. Oxford, Voltaire Foundation, 1995. Tome 1.

.Gross, Hanns. *Rome in the age of enlightenment: the post-tridentine syndrome and the ancien regime*. Cambridge, Cambridge university press, 1990. 411 pages.

.Hazard, Paul. *La crise de la conscience européenne 1680-1715*. Paris, Fayard, 1961. 443 pages.

.Hazard, Paul. *La pensée européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle, de Montesquieu à Lessing*. Paris, Boivin, 1967. 3 vol.

.Im Hof, Ulrich. *Les Lumières en Europe*. Paris, Le Seuil, 1993. 316 pages.

.Jonard, Norbert. *Le siècle des Lumières en Italie*. Lyon, l'Hermès, 1979. 155 pages.

.Jonard, Norbert. *La France et l'Italie au siècle des Lumières*. Paris, Champion, 1994. 193 pages.

.Méthivier, Hubert. *La fin de l'Ancien Régime*. Paris, Presses universitaires de France, 1974. 126 pages. (coll. Que sais-je?)

.Meyer, Jean. *L'Europe des Lumières*. Paris, Le Coteau, 1989. 444 pages.

.Meyer, Jean. *L'évolution de la société en Europe (1780-1802). L'Europe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Le Coteau, 1985. 430 pages.

.Meyer, Jean. "Le Parlement de Bretagne", dans *La noblesse bretonne au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, S.E.V.P.E.N, 1966, vol. 2.

.Pomeau, Roland. *L'Europe des Lumières. Cosmopolitisme et unité européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Stock, 1966. 240 pages.

.Prodi, A. *Religiosità e cultura nel Settecento italiano*. Bologne, Zanichelli, 1966. 325 pages.

.Rèche, Albert. *Dix siècles de vie quotidienne à Bordeaux*. Nouv. éd. Bordeaux, L'Horizon chimérique, 1988, 318 pages.

.Roche, Daniel. *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Fayard, 1988. 390 pages.

.Roche, Daniel. *Le siècle des Lumières en provinces. Académies et académiciens provinciaux 1680-1789*. 2e éd. Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1989. Tome 1 et 2.

.Roche, Daniel. "Milieux académiques provinciaux et société des Lumières", dans *Livre et Société dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Mouton, 1965. pp. 92-184.

.Salvatorelli, Luigi. *Histoire de l'Italie, des origines à nos jours*. Roanne, Horvath, 1972. 656 pages.

.Scala, G. *Illuminismo e Riforme nell'Italia del Settecento*. Bologne, Zanichelli, 1970. 430 pages.

.Trénard, Louis. "Images d'Italie dans la presse française d'Ancien Régime". *Revue des études italiennes*, no. V, (1958), pp. 192-214.

.Trénard, Louis. "Les représentations collectives des peuples". *Bull. Section Hist. Moderne et contemporaine*, (1962), pp. 9-23.

.Venturi, Franco. *Europe des Lumières; recherche sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Mouton, 1963. 300 pages.

.Venturi, Franco. "Les traditions de la culture italienne et les Lumières", dans *Utopie et institutions au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Mouton, 1963. page. 234-251.

.Venturi, Franco. *Settecento Riformatore*. Turin, Einaudi, 1969. vol. 4.

## **B. Les récits de voyage:**

.Arbellot, Guy. "Voyages et voyageurs au temps de la Révolution française". *Annales de la Recherche urbaine*, no. 43, (1989), pp. 55-66.

.Atkinson, Geoffroy. *Les relations de voyage au XVII<sup>e</sup> siècle et l'évolution des idées. Contribution à l'étude de la formation de l'esprit du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Franklin, 1972. 220 pages.

.Badolle, Maurice. *L'abbé Jean-Jacques Barthélemy et l'hellénisme en France dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Presses universitaires de France, 1926. 414 pages.

.Bain, Margaret-Isobel. *Les voyageurs français en Écosse 1770-1830 et leurs curiosités intellectuelles*. Paris, Champion, 1931. 226 pages.

.Baldensperger, F. "Anglais du Grand Tour". *Études anglaises*, (1953), pp. 227-230.

.Barrière, Pierre. *Un grand provincial: Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu*. Bordeaux, 1946. pp.177 et s.

.Barrière, Pierre. "L'expérience italienne de Montesquieu". *Rivista di lett. moderne e comp.* (mars 1952), pp. 15-28.

.Bernari, Carlo. *L'Italia dei grandi viaggiatori*. Roma, Abete, 1986. 157 pages.

.Black, Jeremy. *The British and the Grand Tour*. London, Croom Helm, 1985. 273 pages.

.Blanc, Gérard. *Les relations de voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle: écriture et modalités de lecture*. Thèse (littérature française), Université de Lyon II, 1988.

.Blanc, Joseph. *Bibliographie italo-française universelle, ou catalogue méthodique de tous les imprimés en langue française sur l'Italie ancienne et moderne depuis l'origine de l'imprimerie, 1475-1885*. Genève, Slatkine, 1972.  
2 vol.

.Bonnaffé, Edmond. *Voyages et voyageurs de la Renaissance*. Genève, Slatkine, 1970. 172 pages.

.Boudard, R. *Gênes et la France dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Mouton, 1962. 539 pages.

.Bouvy, Eugène. *Voltaire et l'Italie*. Genève, Slatkine, 1970. 368 pages.

.Brady, Thomas. *Itinerarium italicum: the profile of the Italian Renaissance in the mirror of its European transformations*. Leiden, E.J Brill, 1975. 471 pages.

.Brahimi-Chapuis, Denise. *Voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle en Barbarie*. Paris, Champion, 1976. 755 pages.

.Broc, Numa. *La géographie des philosophes. Géographes et voyageurs au dix-huitième siècle*. Paris, Ophrys, 1975. 595 pages.

.Carella, Ada. "Un guide de Stendhal en Italie, Charles Duclos". *Revue des Deux Mondes*, no. 12, (1964), pp. 569-579.

.Carile, Paolo. *Les relations de voyage en Italie de Nicolas Audebert à Maximilien Misson. Échanges culturels dans le bassin occidental de la Méditerranée (France, Italie, Espagne)*. Actes du colloque de Toulouse. Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1989. pp. 155-162.

.Céard, Jean. *Voyages et voyageurs à la Renaissance*. Actes de colloques. Université de Tours, 1987. pp. 595-611.

.Ceccarelli, Pellegrino. "Vitto e allogio in Italia per i primi "turisti" europei i Montaigne e alcuni suoi contemporanei". *Montaigne e l'Italia*, (1991), pp. 529-543.

.Chaumey-Bouillot, Martine. "Les lettres familières d'Italie du président Charles de Broesses". *Pays Bourgogne*, no. 151, (1991), pp. 1-6.

.Chevalier, Elisabeth. *Iter Italicum: les voyageurs français à la découverte de l'Italie ancienne*. Paris, Les Belles Lettres, 1984. 478 pages.

.Chevalier, Raymond. "Les collections d'Antiquités en Sicile vues par les voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle". *L'Anticomanie*, (1992), pp. 97-109.

.Del Litto, V. et E. Kanceff. *Le journal de voyage et Stendhal*. Actes du colloque de Grenoble. Genève, Slatkine, 1986. 412 pages.

.Desmet-Grégoire, H. *Le divan magique, l'Orient Turc en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, L'harmattan, 1994. 262 pages.

.Doiron, Normand. *L'art de voyager depuis la Renaissance jusqu'à l'époque classique*. Thèse (Études française), Université de Montréal, 1987. 268 pages.

.Duchet, Michèle. *L'inscription des langues dans les relations de voyage (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*. Actes du colloque de Fontenay aux Roses. 1992. 240 pages.

.Falzone, Gaetano. *Viaggiatori stranieri in Sicilia tra il '700 a l' 800. L'europa scopre la Sicilia*. Palermo, Denaro, 1963. 65 pages.

.Fernandez, Dominique. "Sade en liberté". *Le nouvel observateur*, no. 2228, (oct. 1995), pp. 48-49.

.Festa, Georges. *Rome au XVIII<sup>e</sup> siècle, capitale déchue? Le témoignage des voyageurs français, de Misson à Dupaty*. Actes du 1<sup>e</sup> congrès international. Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 1986. pp. 947-958.

.Fort Harris, Micheline. "Le séjour de Montesquieu en Italie (août 1728-juillet 1729), chronologie et commentaires". *Studies on Voltaire and the eighteenth century*. no. 127, (1974), pp. 65-197.

.Guentner, W. A. "Comment le récit de voyage français devient littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle". *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, no. 296, (1992). pp. 25-36.

.Grecenkova, Martina. "Prague vue par des voyageurs français à l'époque baroque et des Lumières". *Emoi historique*, no. 13, (1992), pp. 31-48.

.Grell, Chantal. *Herculanium et Pompéï dans les récits des voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Naples, Institut français de Naples, 1982, 230 pages. (coll. "Mémoires et documents sur Rome et l'Italie méridionale")

.Grell, Chantal. *L'histoire entre érudition et philosophie: étude sur la connaissance historique à l'âge des Lumières*. Paris, Presses universitaires de France, 1993. 304 pages.

- .Grell, Chantal. "Voyageurs français à Herculanium et à Pompéi". *Dix-huitième siècle*. no. 22, (1990), pp. 83-94.
- .Hafid- Martin, Nicole. *Voyage et connaissance autour des Lumières*. Oxford, Voltaire Foundation, 1995. 264 pages.
- .Harder, Hermann. *Le président de Brosses et le voyage en Italie au dix-huitième siècle*. Genève, Slatkine, 1981. 508 pages.
- .Hazard, Paul. "L'Italie de l'abbé Prévost", dans *Mélanges de philologie, d'histoire et de littérature offerts à Henri Hauvette*. Genève, Slatkine, 1972. 845 pages.
- .Hersant, Yves. *Italie: anthologie des voyageurs français aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Laffont, 1988. 1108 pages. (coll. "Bouquin")
- .Jachello, Enrico. "La représentation des villes siciliennes dans les récits des voyageurs français (XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle)". *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 40, (oct.-déc.1993), pp. 557-577.
- .Imbert, G. "Gli Italiani e i Fiorentini del Seicento guidicati da' viaggiatori francesi". *Nuova antologia*, (1<sup>e</sup> mars 1905), pp. 126-135.
- .Jaucourt, Chevalier de. "Voyage". *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers par une société de gens de Lettres*. Neufchâtel, Samuel Faulche, 1775. vol. 17.
- .Jonard, Norbert. *Rome dans les lettres familières: mythe et réalité*. Actes du colloque organisé à Dijon pour le deuxième centenaire de la mort du Président de Brosses. Genève, 1981. pp. 47-67.
- .Judrin, Roger. "Charles de Brosses ou la liberté d'imagination". *Nouvelle revue française*, no. 22, (1963), pp. 295-307.
- .Kanceff, Emanuel. "Le problème critique du voyage en Italie au grand siècle", dans *La France et l'Italie au temps de Mazarin*. 15<sup>e</sup> colloque du C.M.R. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1986. pp. 173-176.
- .Laubriet, P. "Les guides de voyage au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et la propagande philosophique". *Studies on Voltaire and the eighteenth century*. no. XXXII, (1965), pp. 269-325.
- .Le Bourgo, Léo. *Un homme de lettres au XVIII<sup>e</sup> siècle: Duclos, sa vie et ses ouvrages*. Genève, Slatkine, 1971. 240 pages.
- .Le Grandic, Eric. "Les salons en voyage ou le débat esthétique, politique et moral des voyageurs français en Italie au XVIII<sup>e</sup> siècle". *Revue d'histoire littéraire de la France*, no. 6, (1988), pp. 1047-1063.
- .Le Grandic, Eric. *Les voyageurs français en Italie dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Thèse 3<sup>e</sup> cycle (Littérature française), Université de Paris IV, 1987. 415 pages.
- .Luciani, Gérard. "Les voyageurs français et les musées italiens". *Dix-huitième siècle*, no. 27, (1995), pp. 99-107.

- .Mac Gowan, Margaret. "Contradictory impulses in Montaigne's vision of Rome". *Renaissance Stud.*, vol. 4, (1991), pp. 392-409.
- .MacPhail, Eric. *The voyage to Rome in French Renaissance literature*. Rome, Anma libri & co, 1990. 216 pages.
- .Maugain, Gabriel. *Quelques impressions des voyageurs italiens sur la France (1666-1735)*. Grenoble, Allier Frères, 1909. 305 pages.
- .Maugain, Gabriel. "Rome et le gouvernement pontifical au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les voyageurs français", dans *L'Italie au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, E. Leroux, 1929. pp. 45-73.
- .Mercier, Roger. "Voyages et réflexion politique. Le relativisme vrai ou supposé des Lumières", dans *Modèles et Moyens de la réflexion politique au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Actes du colloque international des Lumières. Lille, P.Ú.L, 1977. tome I. pp. 19-37.
- .Mesnard, Jean. *Les récits de voyage*. Paris, Nizet, 1986. 214 pages.
- .Monga, Luigi. "Itinéraire de français en Italie à l'époque de Montaigne". *Montaigne e l'Italia*, (1991), pp. 437-451.
- .Monod-Cassidy, H. "Un astronome-philosophe, Jérôme de Lalande". *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, no. LVI, (1967), pp. 907-930.
- .Mortier, Roland. "Les voyageurs français en Italie et le débat sur les institutions", dans *Le coeur et la raison*. Oxford, Voltaire Foundation, 1990. pp. 383-402.
- .Moureau, François. "L'oeil expert, voyager, explorer". *XVIII<sup>e</sup> siècle*, no. 22, (1990), pp. 5-12.
- .Ouellet, Réal. "Quelques aspects du dialogue dans la relation de voyage". *Parcours et rencontres*, (1993), pp. 1099-1111.
- .Pageaux, Daniel-H. "Voyages romanesques au siècle des Lumières". *Étude littéraire*, vol. 1, (1968), pp. 205-214.
- .Petitfrère, Claude. "Le voyage en Italie". *Histoire*, no. 159, (1992), pp. 84-91.
- .Pietrangeli, Carlo. *La Roma di Clemente XII nelle Lettere familiari del presidente de Bosses*. Rome, École française Rome, 1992. tome 104, 501 pages.
- .Pline Le Jeune. "La mort de Pline l'Ancien", dans *Lettres*, Paris, Les Belles Lettres, 1955. t. II, pp. 113-118.
- .Plisnier, René. *Les récits de voyage publiés en français et conservés à la bibliothèque de Mons: des origines à 1800*. Hainaut, Université de Mons, 1987. 207 pages.
- .Pomeau, Roland. "Voyage et Lumières dans la littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle". *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, no. LVII, pp. 1269-1289.
- .Rémy, Pierre-Jean. "Le regard de Sade". *Le Point*, no. 1213, (1995), pp. 64-65.

.Rodier, Henri. *De quelques voyageurs observateurs des moeurs, naissance d'une forme et d'une mode littéraire*. Paris, Didier, 1964. 460 pages.

.Rousset, Jean. "Se promener dans Rome au XVIII<sup>e</sup> siècle", dans *Thèmes et figures au siècle des Lumières: mélanges offerts à Roland Mortier*. Genève, Librairie Droz, 1980. pp. 239-251.

.Samic, Midhat. *Les voyageurs français en Bosnie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Didier, 1960. 285 pages.

.Simoen, Jean-Claude. *Le voyage en Italie*. Paris, Lattes, 1994. 2 vol.

.Socio, Giuseppe de. *Le président de Brosses et l'Italie, étude historique littéraire*. Paris, Auguste Picard, 1923. 307 pages.

.Spaziani, Marcello. *Francesi in Italia e Italiani in Francia*. Rome, éd. di Storia e Letteratura, 1961. 175 pages.

.Spence, Joseph. *Letters from the Grand Tour*. Montréal, Mc Gill-Queen's University press, 1975. 469 pages.

.Tuzet, Hélène. *La Sicile au XVIII<sup>e</sup> siècle vue par les voyageurs étrangers*. Palerme, Heitz, 1988. 419 pages.

.Trénard, Louis. *Mentalités et stéréotypes. Voyageurs français en Italie au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Actes du 102<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes. Limoges, Paris, 1977. pp. 67-83.

.Waquet, Françoise. *Le modèle français et l'Italie savante. Conscience de soi et perception de l'autre dans la République des Lettres (1660-1750)*. Rome, École française de Rome, 1989. 565 pages.

.Weil, Françoise. *Voyage et curiosités politiques avant l'encyclopédie. Le voyage en Italie de Montesquieu et de Brosses*. Actes de Colloques. Lille, Presses universitaires de Lille, 1973, tome 1, pp. 153-173.

.Wolfzettel, Fredrich. *Le discours du voyageur. Pour une histoire littéraire*. Paris, Presses universitaires de France, 1996. 250 pages.

### **C. Charles Dupaty:**

.Amat, Roman. "Du Paty". *Dictionnaire de biographie française*, 1970, tome 12, pp. 318-319.

.Doyle, William. "Aux origines de l'affaire Dupaty". *Revue historique de Bordeaux*, (janvier-juin 1968), pp. 5-16.

.Doyle, William. "Dupaty (1746-1788): a career in the late Enlightenment". *Studies on Voltaire and the eighteenth century.*, no. 230, (1982), pp. 1-125.

.Doyle, William. *Reforming the french criminal law at the end of the old Regime: the exemple of president Dupaty*. Congress on the Enlightenment, Pise, 1979-1980, t. 2, pp. 866-872.

.Hobfer, J.C.F. "Dupaty, Charles". *Archives biographiques françaises*, 1988, no. 354, pp. 14-17.

.Mortier, Roland. "Un magistrat "âme sensible": Le président Dupaty (1746-1788)", dans *Le coeur et la raison*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, pp. 295-311.

.Prouteau, Jean-L. *Charles Dupaty. Un magistrat philosophe du siècle des Lumières*. Paris, Prouteau, 1989. 89 pages.